



Le paiement électronique
Emploi : 7 pages d'annonces classées

Israël : un nouveau gouvernement pour mettre fin à « cent années de conflit »

EHOUH BARAK, le nouveau premier ministre travailliste israélien, présentait mardi 6 juillet son gouvernement à la Knesset. Fort du soutien de 75 députés sur 120, son investiture ne faisait aucun doute. Lundi, devant le comité central de son parti, M. Barak a annoncé qu'il se rendrait rapidement à Washington et s'est engagé à mettre fin à « cent années de conflit » israélo-arabe. Après le Parti travailliste, qui détient huit portefeuilles, les ultra-orthodoxes du Shass constituent la deuxième formation de la coalition. Mardi, la presse israélienne jugeait que M. Barak avait commis plusieurs faux pas, en particulier en nommant David Lévy aux affaires étrangères et en n'offrant à Yossi Beilin, le négociateur de l'accord d'Oslo, que la justice.

Lire page 2

Recensement : sept métropoles contre Paris

● La France compte 60 082 000 habitants, selon le dernier recensement ● La population de Paris et de sa petite couronne diminue ● Nantes, Toulouse, Montpellier et Lyon, principales bénéficiaires du rééquilibrage entre la capitale et les régions ● Lille, Strasbourg et Rennes en profitent aussi

LES PREMIERS RÉSULTATS du recensement font apparaître qu'en 1999 60 082 000 personnes résident en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, soit 2 008 000 personnes de plus qu'en 1990. La croissance démographique s'est légèrement ralentie au cours de la décennie écoulée, atteignant une moyenne annuelle de 0,38 % au lieu de 0,55 % entre 1982 et 1990.

Le phénomène d'urbanisation continue. Désormais, environ 80 % de la population française habite dans les zones urbaines. La plupart des villes centres se renforcent mais c'est surtout l'espace périurbain, aux limites de la ville et de la campagne, qui croît. En revanche, le dépeuplement de « l'espace à dominante rurale » se poursuit, en particulier dans le Massif central. Le recensement révèle le rééquilibrage qui est en train de s'opérer entre la région-capitale, l'Île-de-France, et les grandes capitales régionales. Paris et les villes de la petite couronne perdent des habi-



tants. Les communes de Nantes, de Toulouse, de Montpellier et de Lyon, ainsi que leur aire urbaine, progressent près de trois fois plus vite que la moyenne nationale. Les autres métropoles régionales, en particulier Strasbourg, Lille et Rennes, sont en hausse importante. Seule Marseille stagne.

La croissance des métropoles régionales s'opère principalement à la suite de mouvements migratoires internes. Les départs sont de plus en plus importants depuis l'Île-de-France et les régions du croissant nord de la France (Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Lorraine) en direction des régions du littoral et du sud de la France. Le grand Ouest (Bretagne et Pays de la Loire) et le grand Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) sont les grands gagnants.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 14



L'ÉTÉ FESTIVAL Jazz à Montreux

Brad Mehldau

Le jeune pianiste Brad Mehldau sera sur scène au Festival de jazz de Montreux, mardi 13 juillet. Son jeu très intérieur, angéliquement romantique et diaboliquement parfait, divise les critiques, mais le public sera au rendez-vous. Après Montreux, cet étrange festival dans une ville de palaces de bord de lac et de vieilles dames dignes, Mehldau jouera dans de nombreuses villes en France jusqu'en octobre. Arte lui consacrera un « Music Planet » le 18 septembre. p. 24 et 25

Correcteurs du bac

CLAUDE ALLÈGRE a demandé aux deux inspections de l'éducation nationale d'analyser l'absentéisme des enseignants lors de la correction du baccalauréat, qui se serait élevé, pour certaines épreuves, à 35 %. Pour expliquer ces ratés, les professeurs mettent en avant des dysfonctionnements administratifs, pointant des convocations tardives, doubles, voire inexistantes. En région parisienne, les enseignants corrigent en moyenne 100 à 150 copies de philosophie, ou 80 d'histoire-géographie, ou 105 de mathématiques. S'ils sont absents, les 105 000 examinateurs du bac se voient imposer une retenue sur salaire. La correction d'une copie est rémunérée entre 9,13 francs et 11,42 francs, et les quatre heures d'examen oral 228 francs.

Lire page 9

La moutarde monte au nez des chefs de cuisine américains

NEW YORK de notre correspondante

Profondément préoccupés par la perspective de voir la moutarde française transformée en dommage collatéral de la guerre euro-américaine sur le bœuf aux hormones, quelques-uns des plus grands chefs de cuisine de New York et de Washington sont intervenus ces derniers jours auprès des autorités fédérales américaines pour les supplier d'épargner ce condiment essentiel et, affirmant-ils, irremplaçable. L'arbitre suisse chargé d'examiner, à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le contentieux qui oppose les Etats-Unis à l'Union européenne sur les importations de bœuf américain aux hormones, dont les Européens ne veulent pas, doit se prononcer le 12 juillet sur le montant du préjudice subi par les Américains. Dans l'attente de cette décision, à Washington, le département du commerce a dressé une liste de produits européens sur lesquels il menace d'imposer des droits de douane exceptionnels de 100 % à titre de représailles ce qui, pour certains d'entre eux, équivaudrait à une interdiction de facto tant le prix à la consommation s'en trouverait augmenté.

La guerre de la banane s'est déjà soldée, depuis trois mois, par une offensive similaire sur les sacs Vuitton et les cafetières électriques Krups et Moulinex. Mais en choisissant cette fois-ci de viser les importations de moutarde, de roquefort, de foie gras et d'eaux minérales, Washington frappe au cœur du dispositif français. La moutarde, en particulier, semble être une cible stratégique. « Ma réputation et le succès ou l'échec de mon entreprise dépendent de mes recettes, dont un ingrédient essentiel est la moutarde française », a expliqué à la responsable du commerce extérieur américain, Charlene Barshefsky, Jeffrey Buben, propriétaire et chef de cuisine de deux grands restaurants de Washington, Vidalia et Bistro Bis. Ni les Etats-Unis ni aucun autre pays non membre de l'Union européenne ne produisent une moutarde de qualité adéquate.

D'autres parmi ses illustres collègues, chefs et propriétaires de restaurants, français ou américains - dont Eric Ripert, Michel Richard, Daniel Boulud - ont rejoint le lobby de la moutarde. Le Lyonnais Daniel Boulud, par exemple, consomme au moins un kilo d'Amora - « de l'extraforte », précise-t-il - par jour dans ses cuisines new-yorkaises. Et pas seule-

ment pour assaisonner les salades : son tartare de thon à l'anchoïade, par exemple, demande une bonne dose de moutarde, son foie de veau en croûte aussi, sans parler de son cabillaud « badigeonné de moutarde, avec beaucoup d'herbes et servi avec des haricots blancs ». Demander à ces chefs si la Grey Poupon, l'imitation américaine de la moutarde de Dijon, ne ferait pas l'affaire, relève pratiquement de l'insulte. « Il n'y a jamais assez de vinaigre dans la moutarde américaine », rétorque Daniel Boulud. Or, comme chacun sait, la moutarde perd 50 % de son vinaigre à la cuisson.

L'intervention déterminante auprès de M^{me} Barshefsky en faveur de la libération de la moutarde pourrait être celle de Paul McIlhenny, dont la société fabrique en Louisiane les sauces Tabasco : le distributeur exclusif de Tabasco en France n'est autre qu'Amora-Maille. M. McIlhenny redoute que la guerre de la moutarde ne porte un coup fatal aux « relations commerciales vitales » qu'il entretient avec la France, « un marché de plusieurs millions de dollars par an ».

Sylvie Kauffmann



LE TOUR DE FRANCE Kirsipuu

Alors que Casino a annoncé son intention de ne plus financer, fin 1999, une équipe cycliste, son solide sprinter estonien Jaan Kirsipuu (photo) a revêtu le maillot jaune, pour la première fois, lundi 5 juillet. Le Belge Tom Steels (Mapei) a gagné au sprint la deuxième étape, Challans-Saint-Nazaire (176 km). Une chute collective, au passage du Gois, a relégué à plus de six minutes quelques prétendants à la victoire finale. p. 20 et 21

L'économe de la santé



GILLES JOHANET

LE DIRECTEUR de la Caisse nationale d'assurance-maladie, Gilles Johanet, a achevé la rédaction de son plan de maîtrise des dépenses. Professionnels du secteur hospitalier, médecins libéraux et assurés sociaux sont tous invités à faire des efforts.

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grèce, 1 E ; Irlande, 500 IR ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 707 - 7,50 F



MS ESCP

METTEZ-VOUS EN VALEUR AJOUTÉE

CONCOURS Session septembre

MASTÈRES SPÉCIALISÉS

GESTION DE PATRIMOINE MANAGEMENT MEDICAL | **TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, STRATEGIE ET ORGANISATION**

CONTRÔLE DE GESTION. MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE | **QUALITE ET ORGANISATION INNOVER ET ENTREPRENDRE**

Les Mastères Spécialisés ESCP offrent une valeur ajoutée qui fait vraiment la différence. Depuis 1986, 2 500 diplômés M.S. ESCP exercent le métier de leur choix.

Une spécialisation de haut niveau en un an accessible aux diplômés d'un DEA, DESS, écoles de gestion, écoles d'ingénieurs...

Les dossiers de candidature sont à retirer avant le 22 juillet et à retourner avant le 25 août 1999.

Epreuves de sélection écrites : 6 septembre
Epreuves de sélection orales : à partir du 8 septembre
Rentrée des Mastères Spécialisés : 21 septembre 1999

14 M.S. pour choisir votre métier.

Contact : 01 49 23 21 40
e-mail : masteres@escp.fr • www.escp.fr

Communication implicite

Groupes ESCP
79, avenue de la République - 75011 Paris
Le Groupe ESCP est accrédité EQUIS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Les politiques salariales sous la tutelle du SMIC

OFFICIELLEMENT, l'absence de « coup de pouce » donné au SMIC, au 1^{er} juillet, est justifiée par l'application imminente des 35 heures. Sur une question aussi sensible que le coût du travail, le gouvernement ne voulait pas provoquer un renchérissement. D'autant que, mécaniquement, la réduction du temps de travail entraînerait une hausse de 11,4%. Au moment où Martine Aubry cherche à élaborer le texte de la seconde loi en évitant le maximum de tensions, il ne fallait pas se créer de difficultés supplémentaires sur ce front. Les réactions contradictoires des milieux patronaux et des organisations syndicales, sur les deux sujets conjoints, montrent d'ailleurs combien l'exercice tenté par le ministre de l'emploi et de la solidarité relève du pari.

En filigrane, pourtant, le choix de limiter l'évolution du SMIC au strict nécessaire réglementairement prévu, soit +1,24 % cette année, fournit une autre indication qui ne saurait être totalement fortuite. Dans les pays européens, observe l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), se manifeste « une baisse tendancielle du salaire minimum en termes relatifs », sauf en France et au Luxembourg. De-

puis le début des années 80, précisément avec les « coups de pouce » en pouvoir d'achat pour les bas salaires, le ratio est même demeuré stable si l'on ne tient pas compte de l'effet, au cours des six dernières années, des exonérations de charges sur le coût global de la main-d'œuvre.

Temporairement, donc, la décision française s'inscrit dans un contexte de convergence européenne. On peut toutefois supposer que le mouvement se poursuivra dans les prochaines années, toujours avec un prétexte identique. Jusqu'en 2003, dernière date retenue pour l'entrée des entreprises de moins de 20 salariés dans la phase transitoire menant aux 35 heures, la modération du SMIC restera en effet d'actualité. Sauf contestations fortes, celle-ci servira de toute manière de monnaie d'échange.

Ici, au-delà du dossier hexagonal de la réduction du temps de travail, se connecte une autre dimension des politiques sociales faisant appel à la définition d'un salaire minimum.

Alain Lebaube

Lire la suite page 14



LES SÉRIES DE L'ÉTÉ Retour à Cuba. 2

Piéton attentif dans les rues de La Havane, François Maspéro découvre avec émotion une capitale au bord de l'effondrement. Quartiers en ruine, voirie délabrée, façades d'immeubles gagnées par une lente décrépitude. D'une plume précise, un brin désenchantée, l'écrivain brosse le portrait d'une ville enlaidie par la pauvreté, bruyante, où la techno a remplacé la salsa et où il faut à chaque instant montrer ses papiers d'identité. p. 13

International	2	Communication	17
France	6	Tableau de bord	17
Société	9	Aujourd'hui	20
Régions	11	Météorologie	23
Abonnements	11	Jeux	23
Carnet	12	Culture	24
Horizons	13	Guide culturel	26
Entreprises	15	Radio-Télévision	27

Pierre Sané, secrétaire général d'Amnesty International

« Il faut combattre l'impunité si l'on veut faire barrage aux violations des droits de l'homme dans le monde »

Le Sénégalais Pierre Sané, secrétaire général d'Amnesty International, regrette, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, que le pro-

chain congrès de l'organisation de défense des droits de l'homme ne puisse se tenir au Maroc. A propos du Togo, où les autorités ont

vivement mis en cause Amnesty International pour diffusion de fausses informations, il demande des enquêtes.

« Comment réagissez-vous à l'interdiction qui vous a été signifiée de tenir votre congrès biennal au Maroc, à Rabat ?

« C'est une déception dans la mesure où la tenue d'un conseil international est un acte de solidarité vis-à-vis du mouvement pour les droits humains dans ce pays, une affirmation de la présence et de l'existence d'Amnesty International dans ce pays. Nous sommes une organisation faite d'une centaine de structures nationales, donc Amnesty est tout autant marocain qu'algérien ou tunisien.

« Vous attribuez cette décision au gouvernement ou au roi ?

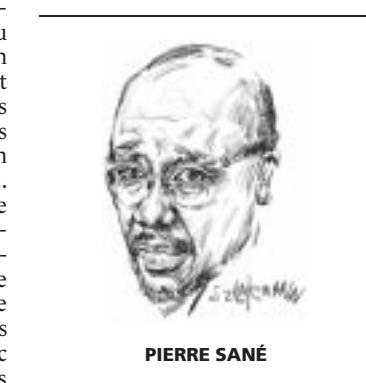
« Nous n'avons pas reçu de notification écrite officielle de la part du gouvernement. (...) Il doit y avoir un malentendu. Cela dit, le Maroc est libre de nous recevoir ou de ne pas nous recevoir. Ce que nous savons a trait, notamment, à la publication de notre rapport sur le Maroc. Nous avons décidé de transférer le conseil au Portugal mais nous souhaitons tout de même avoir une explication franche et ouverte avec le gouvernement marocain pour que notre travail continue. Les membres d'Amnesty au Maroc doivent également continuer leurs activités dans la sérénité.

« Vous avez été refoulé à la frontière lorsque vous avez voulu vous rendre au Togo pour y rencontrer le président Eyadéma après la publication d'un rapport où Amnesty évoquait la mort de centaines de personnes lors des élections de 1998. Comment expliquez-vous cet incident ?

« Nous avons déjà eu à faire face à ce genre de réactions de la part de gouvernements à l'occasion de la publication de rapports. En ce qui concerne le Togo, nous souhaitons que l'attention se porte sur les victimes et sur les recommandations que nous avons formulées. Nous

rassemblons de la documentation sur les violations des droits de l'homme depuis des dizaines d'années et nous regrettons toujours le fait qu'il n'y a jamais d'enquêtes sérieuses et que les responsables ne sont jamais traduits en justice. Nous avons demandé que les rapporteurs spéciaux des Nations unies sur la torture et sur les exécutions extrajudiciaires soient invités au Togo pour y mener des enquêtes indépendantes et que le gouvernement togolais ouvre des enquêtes et cela n'a pas été fait. Pour nous, les faits parlent d'eux-mêmes.

« Pourquoi, dans votre rapport



PIERRE SANÉ

annuel, émettez-vous des critiques sur le Haut Comité aux réfugiés (HCR) ?

« Nous ne remettons pas en cause la légitimité du HCR, nous remettons en cause certaines de ses décisions. Nous souhaitons que le HCR remplisse sa mission telle qu'elle a été définie. Il ne s'agit pas seulement de porter assistance aux réfugiés, il s'agit aussi de protéger leurs droits et de ne pas être impliqué dans des refoulements.

« Les différents pactes internationaux développés entre les gouvernements comportent un mécanisme de surveillance. Par exemple, le Comité des droits de l'homme,

qui supervise l'application du pacte relatif aux droits civils et politiques, [et le] Comité contre la torture qui est un organisme indépendant. En ce qui concerne la Convention sur les réfugiés, il n'y a pas de commission indépendante qui surveille son application. Le HCR se retrouve à la fois un organe d'exécution et de supervision. C'est un rôle difficile à tenir ; nous souhaitons que soit mis sur pied un organisme indépendant qui surveillera l'application de la convention à la fois par les Etats et par le HCR lui-même.

« Il y a une crise dans la protection des réfugiés. Le nombre de réfugiés est en augmentation

« Une des solutions à la crise [du Kosovo], pour nous, passe par la traduction en justice des responsables des crimes »

constante et dans le même temps, les restrictions à l'accueil sont de plus en plus grandes. Il faut que les Etats retournent à l'esprit et à la lettre de la Convention. La mise sur pied d'un comité indépendant permettrait de leur demander des comptes, alors que le HCR est parfois prisonnier des contacts qu'il doit avoir avec ces Etats.

« Croyez-vous qu'une nouvelle ère s'est ouverte avec les poursuivies contre Augusto Pinochet et l'inculpation de Slobodan Milosevic ?

« Elle a commencé avec l'adoption des statuts du Tribunal pénal international. Il y a eu une prise de

conscience avec les conflits en Yougoslavie et le génocide au Rwanda : il n'a plus été tolérable que l'on puisse assister impuissants à des génocides. Nous souhaitons au Kosovo et en ex-Yougoslavie que le Tribunal pour la Yougoslavie puisse faire son travail, reçoive le soutien des gouvernements, et que tous les suspects soient poursuivis. Une des solutions à cette crise, pour nous, passe par la traduction en justice des responsables des crimes. Il est indispensable de combattre l'impunité si on veut faire un barrage aux violations massives dans le monde. Nous aurions aimé être entendus en 1989, quand on a attiré l'attention sur la dégradation de la situation au Kosovo. Aujourd'hui, qui nous entend sur la Sierra Leone, sur l'Afghanistan ? Qui se souvient de la Somalie ? La liste est très longue !

« Votre campagne contre la peine de mort aux Etats-Unis porte-t-elle ses fruits ?

« Il nous faut redoubler d'efforts. Au niveau international, nous sommes en train de gagner le combat pour l'abolition. Mais il reste un groupe de pays qui excluent 60 % des condamnés à mort : la Chine, les Etats-Unis, l'Iran, l'Irak... Au Etats-Unis, nous dénonçons le caractère raciste de la peine de mort, l'exécution de mineurs et de malades mentaux. Nous avons été confortés par la prise de position du pape à Saint-Louis qui a pu entraîner avec lui les responsables religieux catholiques. Un mouvement est en train de se créer. Il y a aujourd'hui aux Etats-Unis quatre-vingts personnes qui ont été libérées des couloirs de la mort après avoir été innocentes. Pour ces quatre-vingts, combien d'innocents ont-ils été exécutés ? C'est intolérable. »

Propos recueillis par Gilles Paris et Jean-Pierre Tuquoi

Un rapport accablant pour les autorités togolaises

LA PUBLICATION d'un rapport d'Amnesty International, le 5 mai, sur le Togo a déclenché la fureur des autorités de Lomé. Pierre Sané, le secrétaire général de l'organisation de défense des droits de l'homme, basée à Londres, qui devait rencontrer le président Gnassingbé Eyadema, a été refoulé à la frontière entre le Ghana et le Togo, le 21 mai, par des gardes-frontières qui avaient reçu l'ordre de ne pas le laisser entrer. Le rapport d'Amnesty, intitulé *Togo, Etat de terreur*, affirme notamment que des centaines de personnes ont été assassinées lors de l'élection présidentielle de juin 1998.

Les autorités togolaises ont immédiatement rejeté en bloc toutes les accusations contenues dans le rapport, organisant des manifestations « populaires » dans les rues de Lomé, sollicitant en France tous ses relais d'amitié, engageant un collectif de six avocats conduit par Jacques Vergès afin de poursuivre Amnesty International devant les tribunaux. « Les accusations d'Amnesty méritent d'être traitées par le mépris », a déclaré Kofi Panou, le ministre togolais de l'information – un proche du général Eyadema –, le 30 juin à Paris au cours d'une conférence de presse organisée par une entreprise spécialisée dans la communication.

Répondant au rapport d'Amnesty, qui met en exergue des atteintes aux droits de l'homme pouvant être considérées comme des

« crimes contre l'humanité », M. Panou a annoncé que le parquet de Lomé avait ouvert début mai une enquête préliminaire pour « propagation de fausses nouvelles ». Le ministre a affirmé que le montant des honoraires des avocats engagés importait peu, pourvu que le Togo obtienne « réparation pour le préjudice subi ». M^e Vergès a estimé être placé devant « une manipulation encore plus grossière que celle de Timisoara » – faisant référence aux événements de Roumanie à la fin du régime Ceausescu et au nombre des victimes d'un « massacre » gonflé par la presse internationale. Les avocats des autorités togolaises ont dit sérieusement envisager que la procédure engagée à Lomé puisse prochainement déboucher sur le lancement d'un mandat international contre Pierre Sané.

« DES CADAVRES VUS FLOTTANT EN MER »

En juin 1998, pendant la campagne électorale et au lendemain d'un scrutin présidentiel que le général Eyadema – à la tête du Togo sans interruption depuis 1967 – affirme avoir remporté avec quelque 53 % des suffrages, Amnesty International estime que « des centaines de personnes, dont des militaires, ont été exécutées de manière extrajudiciaire », ajoutant que « des corps ont été retrouvés sur des plages du Togo et du Bénin voisin », tandis que « des

cadavres ont été vus flottant en mer durant au moins quatre jours ». Pour appuyer ses affirmations, Amnesty rapporte le témoignage de pêcheurs locaux.

« Des centaines de personnes ont été exécutées de manière extrajudiciaire par les forces de sécurité. Des dizaines d'autres, dont des réfugiés extra-dés du Ghana, des partisans de l'opposition, des étudiants et des journalistes, ont été détenus sans inculpation ni jugement. La torture et les mauvais traitements demeuraient [en 1998] des pratiques courantes. Les conditions de détention, très dures, s'apparentaient à une forme de traitement cruel, inhumain ou dégradant », écrit encore Amnesty International en exergue de la partie consacrée au Togo dans son rapport annuel 1999.

Amnesty, dont trois enquêteurs ont pu travailler au Togo en novembre et en décembre 1998, constate que « l'avènement du multipartisme et d'une certaine liberté d'expression n'ont pas empêché que de graves atteintes aux droits de la personne continuent d'être commises en toute impunité ». L'organisation de défense des droits de l'homme maintient les accusations contenues dans ses rapports et souhaite désormais que des enquêtes indépendantes soient menées au Togo pour établir la vérité.

Frédéric Fritscher

Coup de froid entre la France et la Mauritanie

LES AUTORITÉS mauritaniennes ont décidé, lundi 5 juillet, de renvoyer tous les coopérants militaires français (une trentaine environ) et de rétablir un visa d'entrée pour les Français qui souhaitent se rendre en Mauritanie. Nouakchott a également décidé de rappeler les militaires mauritaniens en stage en France.

Cette décision fait suite à la mise en examen, la semaine dernière, par un tribunal de Montpellier du capitaine Ely Ould Dah pour « crimes de torture » à la demande la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et de la Ligue des droits de l'homme (LDH). Le militaire mauritanien effectuait un stage de perfectionnement dans une école militaire de la ville lorsqu'il a été écroué.

Les deux associations reprochent

à celui qui n'était au moment des faits qu'un lieutenant de la garde présidentielle (affecté au renseignement) d'avoir fait subir en 1990 et 1991 des tortures, dans une prison proche de la capitale, à deux Mauritanais aujourd'hui réfugiés en France.

COMPÉTENCE UNIVERSELLE

Le Quai d'Orsay n'a souhaité commenter ni la mise en examen du militaire mauritanien ni l'actuel coup de froid entre les deux capitales quelques jours à peine après un séjour privé en France du chef de l'Etat mauritanien, le colonel Ould Taya. « Nous avons noté que ces mesures [renvoi des coopérants militaires et rétablissement des visas] n'étaient pas d'application immédiate. Nous sommes en contact avec les autorités mauritaniennes,

tant à Paris qu'à Nouakchott, pour examiner la situation », s'est bornée à déclarer la porte-parole du ministère des affaires étrangères, Anne Gazeau-Secret.

C'est en vertu de la convention internationale de 1984 sur la torture, intégrée en 1989 dans le droit français, que les deux associations ont déposé leur plainte contre le capitaine mauritanien. Ce texte est l'un de ceux qui proclament le plus clairement le principe de compétence universelle. Dans tout pays signataire de cette convention, en effet, la justice nationale est compétente pour poursuivre les auteurs présumés d'actes de torture, quelles que soient leur nationalité et celle de leurs victimes, dès lors que ces auteurs se trouvent sur le territoire du pays en question.

La FIDH avait déjà à deux re-

prises – mais sans succès – tenté de faire valoir le principe de compétence universelle en essayant de saisir la justice contre Laurent-Désiré Kabila, président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), et contre un autre responsable militaire mauritanien. Auparavant, en mars 1993, sous le deuxième septennat de François Mitterrand, l'association lyonnaise Agir ensemble avait déposé plainte contre un autre militaire mauritanien, le colonel Ould Boïlil, issu de la même tribu (celle des Smassid) que le chef de l'Etat, le colonel Ould Taya. Celle-ci n'avait pas abouti et le militaire concerné avait pu être rapatrié vers Nouakchott. Quelques mois plus tard, le Parlement mauritanien – où l'opposition ne dispose d'aucun siège – votait une loi d'amnistie.

Les libérations d'islamistes ont commencé en Algérie

Au cours d'une intervention télévisée, le président Abdelaziz Bouteflika demande au peuple de soutenir son action

LES PREMIERS prisonniers islamistes grâciés, dimanche 4 juillet, par le président Bouteflika ont été libérés, lundi matin, dans le cadre de la politique du chef de l'Etat algérien pour asseoir sa légitimité après son élection contestée.

A la prison de Serkadji, sur les hauteurs de la capitale – la plus connue du pays –, une trentaine de détenus ont quitté l'établissement pénitentiaire dans le courant de la matinée. Ils ont été accueillis à leur sortie par des cris de « victoire » et des youyou de femmes. « Le processus de libération est un peu lent car les détenus doivent remplir les formulaires pénitentiaires avant de partir », a précisé un responsable militaire. Au total, ce sont plusieurs milliers d'islamistes (5 000 environ) condamnés pour crimes et délits mineurs qui vont bénéficier de la grâce présidentielle.

Le chef de l'Etat, qui s'adressait, lundi soir, à la nation à l'occasion du 37^e anniversaire de l'indépendance, a fait preuve d'optimisme en affirmant que l'Algérie vivait « certainement les dernières manifestations » des violences. Près de 100 000 personnes ont trouvé la mort depuis 1992. « J'ai la profonde conviction que persister dans la division et les dissensions n'aboutit qu'à des impasses ; c'est pour cette raison que le projet de loi sur la concorde civile a été présenté au Parlement », a affirmé le président à la télévision.

Le projet de loi sur la « concorde civile », qui fait suite à la reddition, début juin, de plusieurs centaines de combattants de l'Armée islamique du salut (AIS), prévoit la dispense de toute poursuite pour les islamistes non impliqués dans des assassinats collectifs, des viols ou des attentats dans des lieux publics. Une fois voté par le Parlement (qui a entamé l'examen du

projet de loi), le texte sera soumis au peuple par référendum.

« Il est temps pour le peuple d'intervenir directement pour imposer la solution qu'il juge la plus opportune et la plus adéquate [...] Aujourd'hui, je suis persuadé qu'il me faut un soutien et un appui populaire sur lesquels je pourrai compter pour régler la crise profonde dans laquelle se débat l'Algérie », a ajouté le chef de l'Etat.

En revanche, au cours de son intervention télévisée, le président Bouteflika n'a annoncé aucune mesure nouvelle de « réconciliation ». La libération d'Abassi Madani, le chef historique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), actuellement en résidence surveillée, et une levée de l'état d'urgence avaient été évoquées dans certains milieux.

Par ailleurs, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD, parti à dominante kabyle), Saïd Sadi, a laissé entendre, lundi, que sa formation était disposée à participer au gouvernement qui sera constitué après la tenue à Alger, dans quelques jours, du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Le RCD, a expliqué M. Sadi, qui intervenait sur France Inter, est « favorable à la constitution d'un gouvernement d'union nationale réunissant tous les partis démocratiques ».

De son côté, le docteur Ahmed Taleb Ibrahim, l'un des six candidats qui s'étaient retirés à la veille de la présidentielle du 15 avril pour protester contre les fraudes, a annoncé, dimanche, la création de son parti, Wafa wal Adl (Fidélité et justice). Ancien responsable du Front de libération nationale (FLN) et proche des islamistes modérés, M. Ibrahim était l'adversaire le plus sérieux de M. Bouteflika dans ce scrutin. – (AFP, Reuters.)

RECHERCHE

NUMÉRO SPÉCIAL

VIVRE 120 ANS

Pourquoi les êtres vivants vieillissent

Les leçons des expériences sur les animaux

Toutes les idées fausses sur le vieillissement

Alimentation et longévité

Pourquoi les femmes vivent plus longtemps

N° 322 - JUILLET/AOÛT 1999 - EN KIOSQUE - 40F

Des milliers de personnes manifestent dans un fief du président yougoslave

Le plus grand meeting contestataire depuis 1996

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, lundi 5 juillet, dans la ville de Lescovac (Sud) pour demander, notamment, la démission du

gouverneur local. Les gens répondaient à l'appel « pirate » lancé, vendredi, sur les ondes de la télévision locale, par l'un de ses techniciens. L'op-

position, qui ne participait pas à cette manifestation « spontanée » prévoyait d'organiser, mardi, un nouveau meeting à Uzice.

BELGRADE
correspondance

Un tourment en Serbie ? La question est posée depuis que la contestation a atteint, lundi 5 juillet, la ville de Lescovac, située dans le sud du pays, fief traditionnel – et jusque-là solide – du parti socialiste du président yougoslave, Slobodan Milosevic. Une manifestation massive, la plus importante sans doute depuis celles des années 1996-1997 à Belgrade, s'y est déroulée, non pas à l'appel des partis d'opposition, mais à la suite de l'initiative d'un obscur technicien de la télévision locale, Ivan Novkavic.

Selon les récits de journalistes locaux, notamment de l'agence indépendante BETA, cet employé de la régie avait profité, vendredi soir, de la mi-temps du match de basket Allemagne-Yougoslavie pour interrompre la retransmission et diffuser une cassette qu'il avait préenregistrée. Il y appelait tous les habitants de la ville – « surtout les jeunes » – à manifester lundi pour réclamer la démission du gouverneur local, Zivoju Stevanovic, un membre du JUL, le parti marxiste de l'épouse du président yougoslave. Il l'a accusé de mauvaise gestion, d'avoir transformé la région en zone sous-développée et d'avoir envoyé massivement ses jeunes se battre au Kosovo, « sans jamais leur rendre visite sur le front ».

UN HABITANT SUR TROIS

L'autre revendication concernait la libération de la télévision locale, qui se trouve, là comme ailleurs, sous un strict contrôle, notamment policier. Puis Ivan Novkavic est sorti calmement de l'immeuble en remettant sa clé aux gardiens... Une demi-heure plus tard, un responsable de la télévision lisait un communiqué d'excuses, condamnant cet « acte de vandalisme, vi-



sant à détruire tout ce qui fut laissé debout par l'OTAN ». Les sept membres de l'équipe de M. Novkavic furent mis à pied.

Mais lundi après-midi, la ville était au rendez-vous. Dix mille, vingt mille, trente mille personnes ? Les estimations varient, mais c'est sans doute un habitant sur trois ou quatre qui répondit

présent, aux cris de « Sloba [Slobodan Milosevic] démission », « voleurs », « changement, changement » et... « Lescovac n'est plus rouge ». Aucun représentant de parti politique n'était présent à la tribune improvisée devant le siège du préfet, sur la grande place, où Ivan Novkavic parlait sans micro. Il était entouré de réservistes de l'ar-

Des renforts russes en partance pour Pristina

Le premier avion russe transportant des éléments de la force de maintien de la paix au Kosovo (KFOR) a quitté Moscou, mardi 6 juillet, pour le Kosovo. Au total, quatre avions russes devaient acheminer, mardi à Pristina, près de 200 parachutistes, 20 unités techniques et environ 20 tonnes de cargaison. Ces départs avaient été repoussés après le refus de la Roumanie, de la Hongrie et de la Bulgarie de leur accorder un couloir aérien, sur demande de l'OTAN.

Lundi, les militaires russes et une délégation de l'OTAN étaient parvenus à lever les principaux obstacles au déploiement de troupes russes. Mais les négociations doivent se poursuivre. La Russie, dont le contingent de 3 616 soldats sera réparti dans les secteurs américain, allemand et français, ainsi que sur l'aéroport de Pristina en secteur britannique, veut que ses troupes soient les plus regroupées possible, alors que l'OTAN lui proposerait un plan de déploiement moins compact, selon une source militaire occidentale à Moscou. – (AFP)

« On va se souvenir de notre bon papa »

BELA CRKVA (Kosovo)
de notre envoyé spécial

Le matin, les hommes entrent dans le hangar de la coopérative agricole, enfilent des gants, se masquent le nez. Les soixante-dix victimes, assassinées les 18 et 25 mars à Bela Crkva, reposent dans des housses en plastique, sur de minces planches de bois. Un survivant, Issouf, transporte les dépouilles de ses oncles et cousins. « Les paramilitaires nous avaient regroupés au bord de la rivière, dit-il. Ils ont ouvert le feu. J'ai pu sortir la tête hors de l'eau, at-tendre. »

Dans le pré devant les salles de classe, on a installé les vieux derrière des pupitres d'école, puis une rangée d'enfants et d'adolescents tenant, sur leurs genoux, les portraits des disparus, photos d'identité agrandies et encadrées. Venant de Prizren, de Pristina ou d'Albanie, plusieurs milliers de personnes arrivent à midi, défilent, la main sur le cœur, devant les vieux qui se lèvent et se rassioient. Des femmes s'écroulent devant les portraits. D'autres se ventilent avec des bouts de carton. Des camions, se répand une odeur de putréfaction.

L'homme qui préside aux cérémonies est inquiet : « Allez ! Plus vite, plus vite ! Qui est-ce qui bloque ? Faut pas pleurer », dit-il régulièrement. Issouf, le survivant, murmure le contraire aux femmes : « Faut pas se dépê-

cher. » Dix soldats – dont une femme – de l'UCK se plantent au milieu de la cour et crient : « Héros ! » Une veuve demande à son fils d'aller chercher la caméra pour la filmer en tenant la photo de son mari : « Ce sera une preuve pour les nôtres qui sont à l'étranger. » Un enfant sanglote, cache son visage derrière le portrait de son frère. Des enfants patientent sous le soleil en tenant des couronnes faites de branches de sapin et de fleurs en plastique. « C'est pas facile, faut tenir », leur dit un homme. Une petite fille tient sa couronne sur laquelle on lit : « On va se souvenir de notre bon papa. »

DEUX SALVES DE FUSIL

Le cortège s'avance entre les maisons en ruine, la mosquée brûlée, des vêtements jetés en boule, des éboulis de pierre. La foule emprunte un chemin de montagne, évite une rigole d'eau, marche dans la boue, les vieux avec leur canne et leur chapeau. Un homme interroge un ami : « Comment vont les tiens, ceux qui sont restés vivants ? » L'ami répond : « Comment veux-tu qu'ils aillent ? » Un autre commente : « Il y a des cadavres ailleurs, on ne les a pas trouvés. » Plus loin, un Kosovar albanais demande si des Serbes se trouvent encore dans la ville d'Orahovac. « Oui, il y en a toujours », lui confirme un habitant de la ville.

« Mais qu'est-ce qu'ils font ? – Ils restent enfermés », répond l'habitant. « Si la situation se stabilise, on va essayer de recommencer comme avant », poursuit-il. Chacun retrouve le silence.

Les tombes ont été creusées sur le versant de la montagne qui domine la plaine et des cotteaux de vigne. Un homme réprimande une femme en larmes devant la dépouille de son neveu. « Arrête, on ne revient pas à la vie en pleurant comme ça. C'est encore plus dur pour son père que pour toi. » Des enfants cueillent des fleurs dans les champs et plantent des bouquets sur les monticules de terre.

« Nous n'avions pas pu faire des obsèques convenables pendant la guerre », s'excuse un responsable du village devant la foule. « Vous serez toujours une légende pour la liberté », s'enflamme une jeune fille en s'adressant aux morts. Un chef de brigade de l'UCK, lui, déclare : « Les Serbes n'ont rien pu faire contre l'UCK, alors ils se sont vengés contre les civils. Par sa propagande, la Serbie a prétendu qu'elle avait liquidé l'UCK. Ce n'est pas vrai, nous étions unis, de plus en plus forts. Que ces morts conduisent vers le grand rêve du Kosovo, une terre qui réunisse tous les Albanais. » Quatre soldats de l'UCK tirent deux salves de fusil. La foule se disperse sans faire de commentaires.

Dominique Le Guilledoux

La nouvelle présidente de Lettonie face à une crise politique et économique

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Première femme à avoir été élue présidente d'un pays issu de l'ex-Union soviétique, la Lettone Vaira Vike-Freiberga aurait pu rêver contexte plus favorable pour sa prestation de serment, jeudi 8 juillet. Le premier ministre, Vilis Kristopans, qui dirigeait la République balte depuis l'automne 1998, a en effet remis sa démission, lundi. Sa fragile coalition centriste, minoritaire, s'est effritée sous le poids des difficultés économiques qui frappent le pays, contrecoup de la crise dans la Russie voisine. Rivalités personnelles et lenteurs dans le processus de privatisation ont achevé de déstabiliser cet ancien international de basket-ball.

La Lettonie est coutumière des

crises gouvernementales depuis son retour à l'indépendance, en 1991. Elle a, cette fois, l'inconvénient de tomber au moment où le pays change de président. Ses pouvoirs ont beau être limités, le titulaire de ce poste est responsable de la nomination du premier ministre. Une tâche qui revient donc à une femme quasiment inconnue de la population, Mme Vike-Freiberga, rentrée au pays l'an dernier seulement. Son élection par le Parlement de Riga, le 17 juin, a pris les Lettons totalement par surprise. Aucun des favoris n'ayant réussi à s'imposer au cours des six précédents tours de scrutin, cinquante-trois voix sur cent se sont reportées sur cette « étrangère », qui n'a que récemment abandonné sa nationalité canadienne.

Née à Riga en 1937, Mme Vike-Freiberga avait quitté la capitale avec ses parents pour l'Allemagne, où ils s'étaient réfugiés après la seconde guerre mondiale. Elle fit une carrière universitaire au Canada, avec la psychologie pour champ d'études. Un passage à Casablanca et son installation à Montréal lui ont donné une très bonne connaissance du français.

ADHÉRER À L'UNION EUROPÉENNE

En 1998, elle est rentrée à Riga pour prendre la tête de l'Institut letton, chargé de promouvoir l'image du pays à l'étranger. Un parcours qui n'est pas sans rappeler celui de Valdas Adamkus, le populaire président de la Lituanie voisine, qui a vécu une grande partie de sa vie aux Etats-Unis. Mme Vike-Freiberga a annoncé

qu'elle œuvrerait pour les mêmes priorités, objet d'un large consensus dans le pays : l'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN.

En décembre, Riga espère être invitée, lors du sommet européen d'Helsinki, à rejoindre l'Estonie, la République tchèque, la Pologne, la Hongrie et la Slovaquie dans le premier train des candidats à l'UE. Mais les progrès réalisés par la Lettonie sont encore fragiles. La crise financière en Russie, marché encore important pour les exportations lettones, a contribué à un déclin du produit intérieur brut de 2,3 % en glissement annuel. Le taux de chômage officiel, inférieur au taux réel, a dépassé les 10 %, niveau record depuis le retour à l'indépendance.

Antoine Jacob

Attente tendue en Irlande du Nord

PORTADOWN. Quelques centaines de protestants ont provoqué des incidents avec les forces de sécurité, dans la nuit de lundi à mardi 6 juillet, aux abords de Portadown, pour protester contre l'interdiction faite à l'ordre d'Orange de traverser le quartier catholique de Garvaghy Road au cours de son défilé de dimanche vers le temple de Drumcree. Les affrontements sont restés limités. Pour éviter les provocations, la commission indépendante sur les parades a également interdit lundi soir à la loge de Ballynafeigh, au sud de Belfast, de traverser le quartier catholique d'Orneau Road lors de son défilé du 12 juillet.

Les négociations se poursuivent parallèlement sur le compromis proposé par Londres et Dublin sur la formation d'un gouvernement d'union de la province. Le président américain Bill Clinton s'est entretenu lundi au téléphone avec le chef des unionistes, David Trimble, qui doit donner sa réponse d'ici le 15 juillet. – (AFP, Reuters.)

Première vente d'or de la Banque d'Angleterre

LONDRES. La Banque d'Angleterre doit procéder, mardi 6 juillet, à la vente d'environ 25 tonnes d'or, première session d'une série d'enchères portant sur un total de 415 tonnes d'or sur les 715 tonnes détenues par le Trésor. « Il s'agit d'assurer un meilleur équilibre dans le portefeuille au profit des devises », affirme dans un communiqué l'institut d'émission.

Intervenant dans la foulée de l'annonce du FMI et de la Banque nationale de Suisse de la vente d'une partie de leurs réserves officielles, cette mesure risque de faire baisser encore davantage le prix de l'once de métal jaune. « Même si les volumes en cause ne sont pas importants, cette décision est un coup sérieux porté à un marché de l'or déjà déprimé », indique Kevin Norrish, expert minier de Barclays Capital, pour qui la chute des cours est d'abord le résultat de son faible rendement par rapport à d'autres placements financiers, en particulier les actions. – (Corresp.)

Le Bundestag en route pour Berlin

COLOGNE. Le premier train chargé du déménagement du Parlement allemand a quitté Cologne, près de Bonn, lundi 5 juillet en fin d'après-midi, pour rejoindre Berlin, 600 km plus à l'est. Le signal du départ a été symboliquement donné par la vice-présidente sociale-démocrate du Bundestag, Anke Fuchs. D'ici le 31 juillet, un train de 40 conteneurs chargés de 1 500 mètres cubes de matériel quittera chaque nuit la gare de marchandises de Cologne pour rejoindre Berlin. Les députés, leurs 2 354 collaborateurs et les 1 123 fonctionnaires de l'administration du Bundestag doivent mettre à profit la pause de l'été pour emménager dans leurs nouvelles installations, autour du Reichstag rénové, où la prochaine session plénière de rentrée s'ouvrira le 7 septembre.

DÉPÊCHES

■ **PAKISTAN : selon Washington, le Pakistan a accepté de retirer** ses forces de la partie indienne du Cachemire. Le premier ministre, Nawaz Sharif, a fait cette concession à l'issue de sa rencontre avec le président Clinton, dimanche 4 juillet, reconnaissant que la ligne de contrôle qui divise le territoire en deux devait être respectée et que les discussions bilatérales entre Islamabad et New Delhi étaient le meilleur cadre pour régler ce différend. Mais il est peu probable que les militants islamistes infiltrés du côté indien se rangent à cet accord, qui pourrait également soulever des oppositions au sein de l'armée. – (AFP, Washington Post.)

■ **MEXIQUE : une colonne de fumée d'environ 2 500 mètres de hauteur s'est échappée**, lundi 5 juillet, du volcan Colima (à 450 km à l'ouest de Mexico), selon un communiqué du ministère de l'intérieur. Au cours de cette « explosion éruptive », une pluie de cendres s'est abattue sur une zone allant de 10 à 20 km à l'ouest du volcan. Les autorités ont lancé une opération pour évacuer six villages situés sur un rayon de 6 à 9 km autour du volcan, dans les Etats de Colima et de Jalisco, qui le jouxtent. Le volcan s'est réveillé en 1988 alors qu'il était resté inactif depuis 1913. – (AFP)

■ **IRAK : Benon Sevan, directeur à l'ONU du bureau pour le programme irakien, a estimé**, lundi 5 juillet, sur la base des derniers cours boursiers, que l'Irak pourrait exporter pour plus de 5,2 milliards de dollars (5,05 milliards d'euros) de pétrole brut, dépassant ainsi le plafond fixé par le programme humanitaire « pétrole contre nourriture ». M. Sevan, qui achevait une mission de près de trois semaines en Irak, a toutefois souligné l'importance pour l'Irak d'obtenir rapidement les pièces détachées commandées pour remettre en état ses installations pétrolières. – (AFP)

■ **SYRIE-RUSSIE : le président syrien, Hafez El Assad, est arrivé**, lundi 5 juillet, à Moscou pour une visite de deux jours, la première depuis la chute de l'Union soviétique en 1991. L'événement-phare de la courte visite en Russie de M. Assad, soixante-neuf ans, devait être une rencontre en tête-à-tête, mardi en milieu de journée, avec le chef de l'Etat russe, Boris Eltsine, soixante-huit ans. – (AFP)

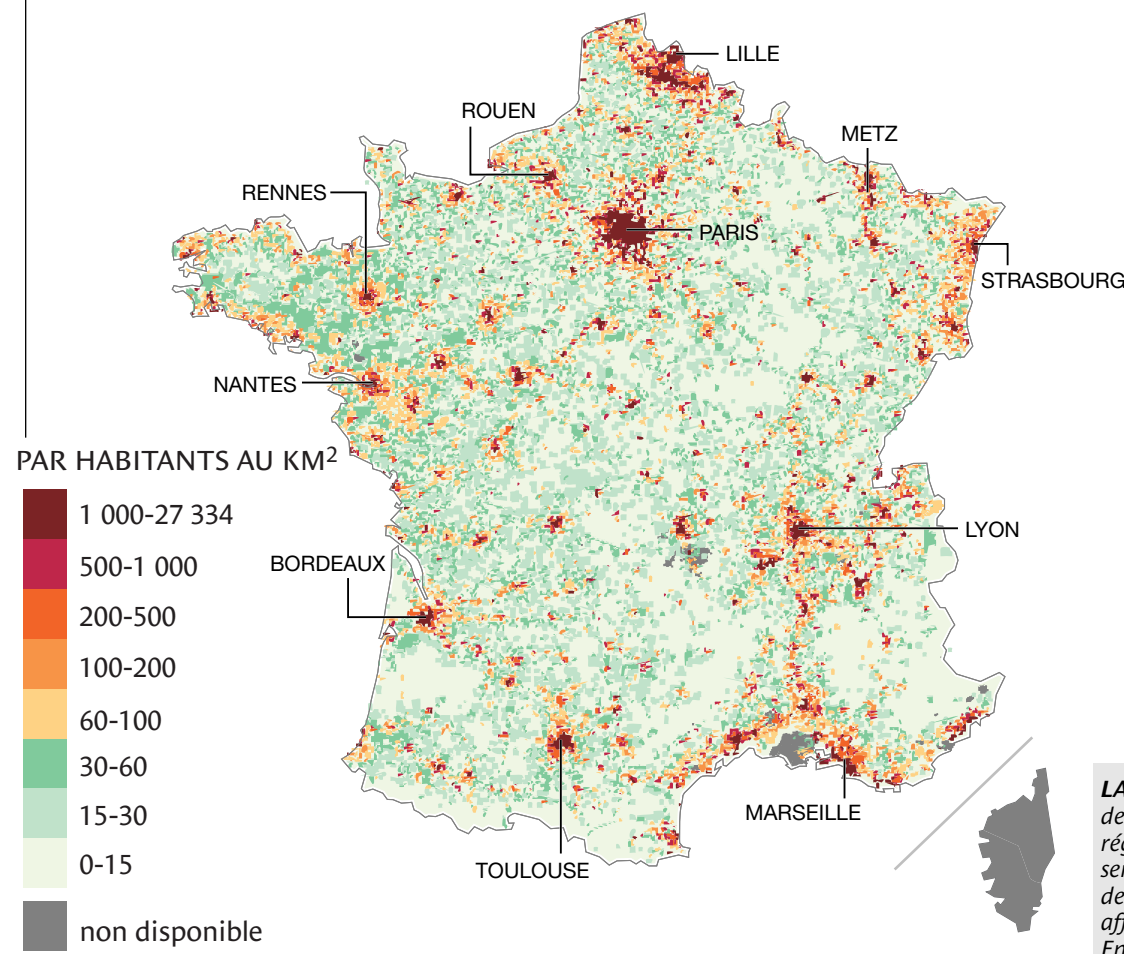
■ **ALLEMAGNE : le chancelier allemand, Gerhard Schröder, et les Verts ont désamorcé** une possible crise gouvernementale en décidant, lundi 5 juillet, de repousser à l'automne la conclusion d'un accord sur l'abandon progressif du nucléaire. La date-butoir fixée au 15 juillet a été levée, les Verts craignant que ce court délai initial ne soit utilisé pour les forcer à réduire leurs exigences : ils refusent de programmer l'abandon du nucléaire sur vingt-cinq ans et fixent une durée maximale de vingt ans. – (AFP)

Les séparatistes kurdes multiplient les attentats en Turquie

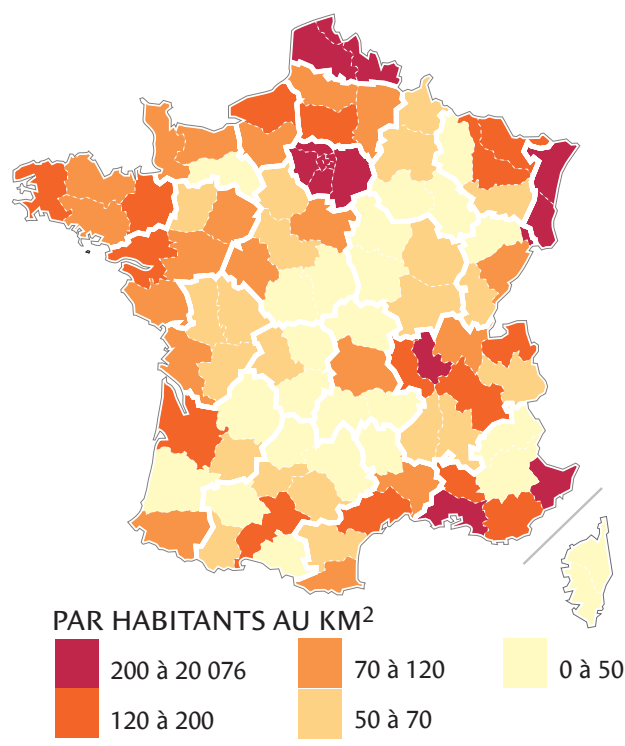
ISTANBUL. Les séparatistes kurdes ont poursuivi leur campagne d'attentats meurtriers en Turquie, lundi 5 juillet, pour protester contre la condamnation à mort du leader du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan. Parallèlement, l'armée turque a mobilisé quelque dix mille soldats dans ce qui est qualifié à Istanbul d'offensive « à grande échelle » contre les combattants du PKK, dans le nord de l'Irak à majorité kurde, et dans les zones montagneuses du sud-est de la Turquie. Les soldats turcs sont épaulés en Irak par un millier de combattants du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani, une des factions kurdes irakiennes qui contrôlent la région.

Dans la ville méridionale d'Adana, une activiste kurde présumée s'est suicidée et a blessé 14 personnes, dont trois civils, en mettant le feu à des explosifs devant un poste de police. A Istanbul, l'explosion d'une poubelle piégée dans un parc a tué une personne et blessé 20 autres dimanche soir. De son côté, le PKK a revendiqué l'attentat meurtrier commis jeudi dernier dans un café d'Elazig, dans l'est de la Turquie. Enfin, les avocats d'Abdullah Öcalan ont entamé lundi la procédure d'appel contre le verdict le condamnant à mort, affirmant par ailleurs qu'Öcalan désapprouvait les derniers attentats à la bombe. – (AFP, Reuters.)

■ LA POPULATION EN 1999



■ DENSITÉ PAR DÉPARTEMENTS

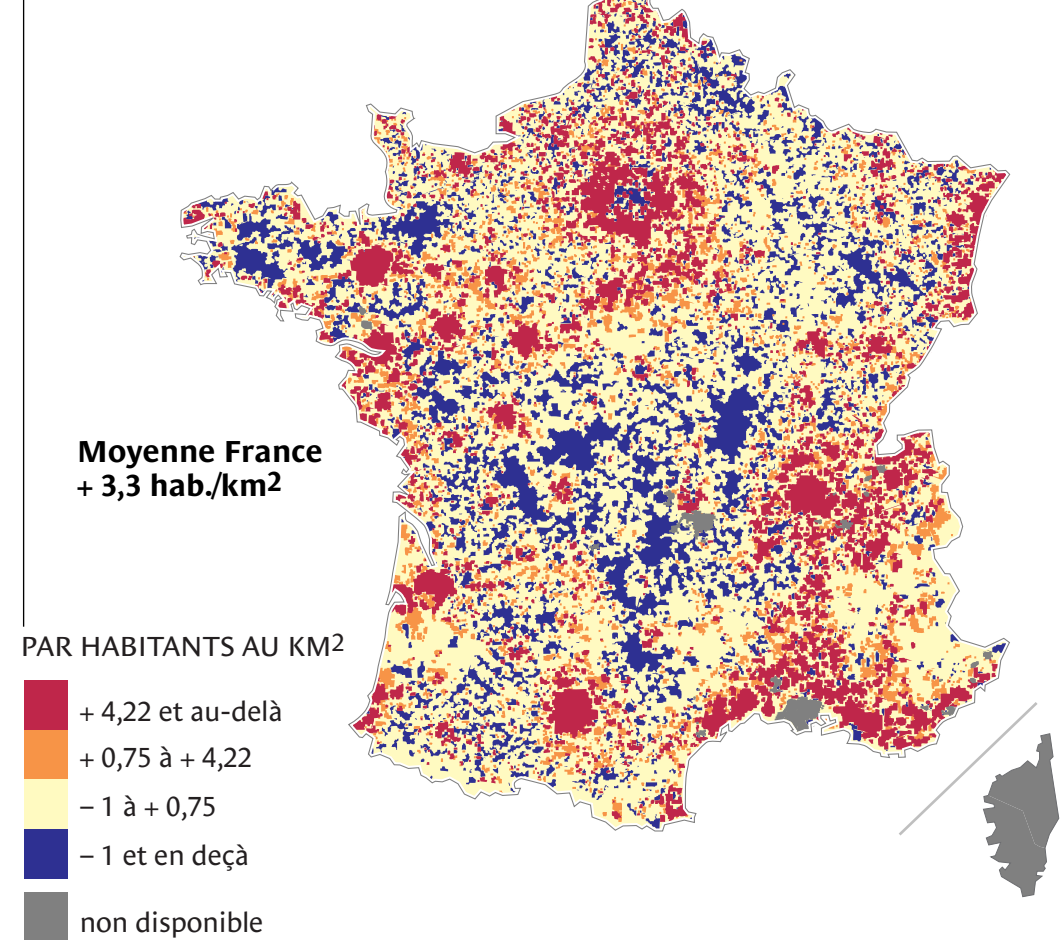


LA POPULATION FRANÇAISE continue de progresser au sein des zones urbaines, en particulier autour des grandes métropoles régionales. Le dynamisme démographique est particulièrement sensible dans les villes du littoral, du Sud-Ouest, d'Alsace et de la vallée du Rhône. Il est dû principalement aux migrations qui affectent l'Ile-de-France et les régions du croissant nord de la France. En revanche, la dégradation se poursuit dans les zones rurales, principalement dans les départements du Massif central.

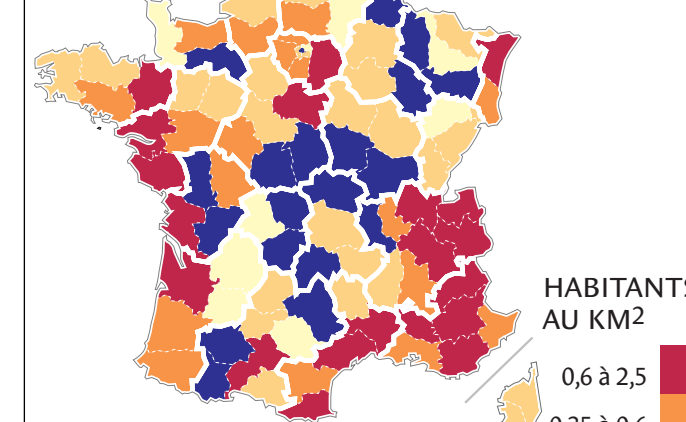
Les soixante-quinze premières villes

Rang	Commune	Population	Ecart 99/90
1	Paris	2 115 757	-1,70
2	Marseille	797 700	-0,36
3	Lyon	445 263	7,17
4	Toulouse	390 712	8,93
5	Nice	341 016	-0,42
6	Nantes	268 683	9,67
7	Strasbourg	263 896	4,58
8	Montpellier	224 856	8,11
9	Bordeaux	214 940	2,19
10	Rennes	205 865	4,22
11	Le Havre	190 650	-2,66
12	Reims	187 149	3,61
13	Lille	182 228	5,86
14	St-Etienne	179 708	-9,87
15	Toulon	160 406	-4,30
16	Grenoble	151 847	0,72
17	Angers	151 107	6,86
18	Dijon	150 173	2,37
19	Brest	149 748	1,21
20	Le Mans	145 867	0,25
21	Clermont-F.	136 583	0,30
22	Amiens	136 062	3,18
23	Limoges	133 591	0,10
24	Tours	133 194	2,85
25	Aix-en-Prov.	132 970	7,37
26	St-Denis (Réunion)	131 480	7,77
27	Metz	123 164	2,99
28	Villeurbanne	121 986	4,38
29	Besançon	117 261	3,02
30	Caen	113 591	0,66
31	Orléans	112 824	7,34
32	Mulhouse	109 733	1,27
33	Rouen	106 029	3,22
34	Boulogne-B.	105 682	3,87
35	Nancy	102 587	3,26
36	Roubaix	95 629	-2,17
37	Fort-de-Fr.	94 050	-6,03
38	Tourcoing	93 386	-0,40
39	Montreuil	90 427	-4,57
40	Saint-Paul	87 522	22,12
41	St-Denis (S.-St-Denis)	85 839	-4,61
42	Avignon	85 696	-1,43
43	Versailles	85 624	-2,47
44	Nanterre	84 211	-0,42
45	Poitiers	82 946	5,14
46	Créteil	81 560	-0,64
47	Aulnay-s-B.	79 993	-2,82
48	Vitry-s-Seine	78 534	-4,69
49	Pau	77 661	-5,47
50	Calais	77 229	2,55
51	Colombes	76 785	-2,20
52	La Rochelle	76 156	7,12
53	Asnières-s-S.	75 794	5,49
54	Champigny	74 330	-6,49
55	St-Maur-des-Fossés	73 393	-4,94
56	Rueil-Mal.	73 342	10,45
57	Bourges	72 610	-3,97
58	Antibes	72 305	3,29
59	Dunkerque	71 181	1,21
60	Courbevoie	68 942	5,43
61	St-Pierre (Réunion)	68 924	17,13
62	Cannes	67 200	-2,15
63	St-Nazaire	65 644	1,28
64	Villeneuve-d'Ascq	65 138	-0,28
65	Colmar	64 982	2,34
66	Valence	63 328	-0,17
67	Quimper	63 093	6,15
68	Aubervilliers	63 092	-6,61
69	Les Aynies	62 947	0,55
70	Drancy	62 213	2,48
71	Mérignac	61 970	8,20
72	Troyes	60 939	2,84
73	Le Tampon	60 244	26,58
74	Antony	59 806	3,52
75	La Seyne	59 223	-1,24

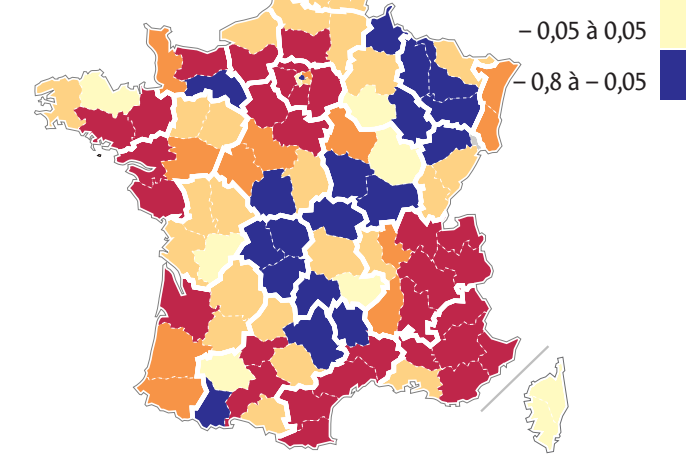
■ VARIATION DE LA DENSITÉ ENTRE 1990 ET 1999



■ 1990-1999

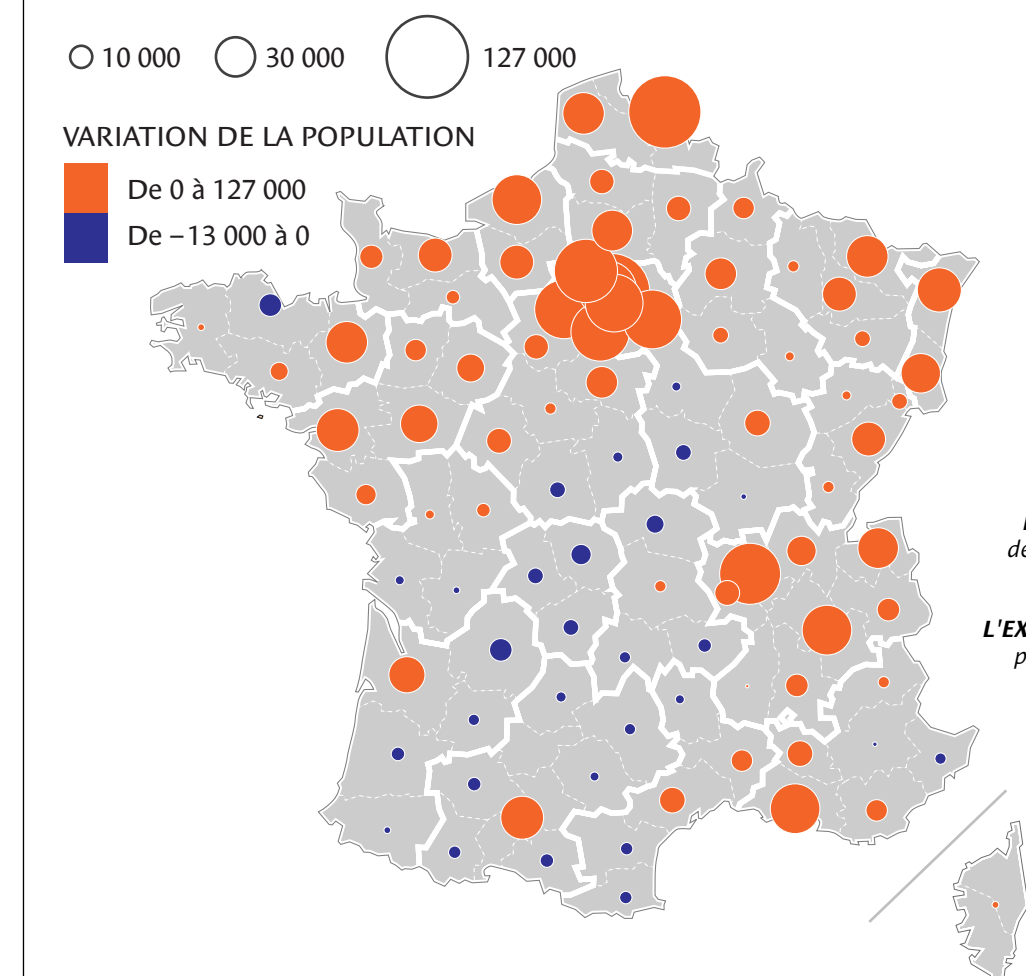


■ 1982-1990

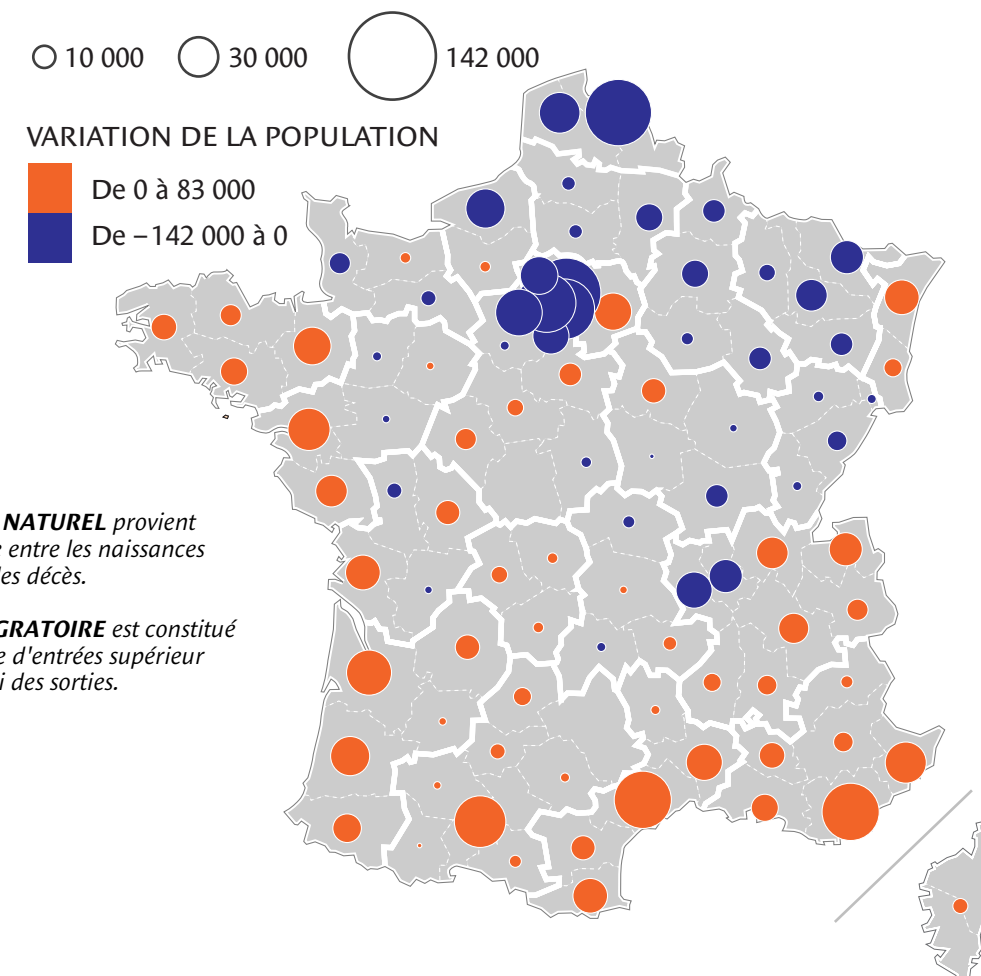


★ Les résultats de Nîmes, Perpignan, Béziers, Arles, Ajaccio, Argenteuil et Evreux n'ont pas encore été communiqués par l'Insee.

■ EXCÉDENT NATUREL 1990-1999



■ SOLDE MIGRATOIRE 1990-1999



L'EXCÉDENT NATUREL provient de la différence entre les naissances et les décès.

L'EXCÉDENT MIGRATOIRE est constitué par un nombre d'entrées supérieur à celui des sorties.

M. Chirac déplore le décalage entre la vie politique et « ce qui se passe réellement dans notre société »

Le président de la République appelle l'opposition à renouveler ses idées

En déplacement à Bordeaux, lundi 5 juillet, le président de la République a exhorté la droite et chacune de ses « familles politiques » à définir

BORDEAUX

de notre envoyée spéciale

Elle est là, palpable. On l'imagine roulée en boule au fond d'une poche, compacte, hostile et pourtant si familière, tellement fidèle. Lundi 5 juillet, à Bordeaux, Jacques Chirac a décidé de l'emmener avec lui et de la montrer, intacte, juste un peu épaissie, encore endurcie par ces dernières semaines. Son petit nom, c'est « revanche », « envie de revanche ». Vieille amie des mauvais jours. Entraîneuse complice des heures sombres. Formidable compagne chiracienne. « Envie de revanche » était donc de sortie avec le chef de l'Etat. Et où pouvait-elle se sentir mieux qu'ici, chez l'ami Juppé, l'autre paria, l'autre pareil, la famille ?

Il lui fallait d'abord une foule, une vraie belle foule pour l'accueillir. Alain Juppé avait fait le nécessaire. Massé tout le long de la cathédrale, élégante, joliment équipée de petits drapeaux tricolores et de larges banderoles en tissu blanc sur lesquelles on pouvait lire ces mots doux : « Bordeaux, fidèle à Chirac », « Vive le président ! », « Juppé-Chirac » ou encore « Les jeunes avec Chirac », elle a salué comme il le fallait l'arrivée du chef de l'Etat. Elle était là aussi, cette foule - d'ailleurs c'était la même qui avait juste troqué ses banderoles contre deux mille cartons d'invitation -, dans les jardins de l'hôtel de ville, pour applaudir encore le président et dévorer les huîtres du buffet.

Il lui fallait ensuite une tribune, car le chef de l'Etat avait quelques

un projet de société et à en débattre. S'appuyant sur la vigueur de la démocratie locale, Jacques Chirac a regretté le « décalage » entre la

comptes à régler, quelques messages précis à faire passer. Le premier était à l'intention de la droite, ou plutôt de ses dirigeants. Ce fut vite fait, comme on s'acquitte d'une tâche ennuyeuse. « La démocratie doit respirer, a-t-il observé. Elle doit renouveler ses idées, promouvoir des femmes et des hommes nouveaux, s'ouvrir à de nouvelles générations. » Cette démocratie, a poursuivi le chef de l'Etat, « doit permettre un débat, fécond et structuré, entre des familles politiques clairement identifiées. Cela suppose que chacune de ces familles soit porteuse d'un projet de société, cohérent et rassembleur. Cela mérite que l'on y investisse temps, capacité d'écoute, imagination et énergie, et ceci au-delà des itinéraires personnels ».

Voilà pour les partis politiques, renvoyés pour quelque temps à leurs chères études, dans l'attente du jour où l'on ramassera les copies. L'avenir, dans l'immédiat, ce sont les « élus locaux » qui, par leur « capacité à fédérer, à libérer les énergies, doivent faire de la démocratie locale un puissant moteur du renouveau ».

Le deuxième message était à l'intention de Lionel Jospin. Rien de très offensif en apparence, juste une petite musique présidentielle le jour même où le chef du gouvernement fêtait à Lille, en compagnie de la ministre de l'emploi, Martine Aubry, le 200 000^e emploi-jeune (lire ci-dessous). « La démocratie locale fourmille de projets, a dit M. Chirac. Elle innove. Elle se porte sur les créneaux d'avenir. Elle fait confiance

aux citoyens. Elle est toujours en mouvement, rapide, réactive, imaginative. Il y a là des fermentes et des exemples de rénovation dont notre vie politique nationale devrait bien s'inspirer. » « L'absentéisme, le vote blanc, la persistance d'un important vote protestataire que l'on a pu encore observer lors des dernières élections, a poursuivi le chef de l'Etat, sont autant de signes du décalage qui existe entre la vie politique et ce qui se passe réellement dans notre société. »

« JE SUIS UN PRAGMATIQUE »

Et c'est justement de « ce qui se passe réellement dans notre société » dont M. Chirac, lui, a envie de s'occuper. Le principal avantage de « ce qui se passe réellement dans notre société » est que ça ne se passe ni à Matignon ni à l'Assemblée nationale, tous lieux où il faut avoir gagné les élections, ni surtout rue de Lille, au siège du RPR. « CQSPR » se moque de la dissolution, se fiche comme d'une guigne de l'idéologie, ignore Nicolas Sarkozy et François Bayrou et autorise toutes les contradictions. Un exemple : « CQSPR » en région Aquitaine, c'est l'attachement farouche des gens à leurs langues maternelles, occitane ou béarnaise. M. Chirac peut donc refuser, à Paris, la révision constitutionnelle visant à ratifier la Charte européenne pour les langues régionales et défendre, à Bordeaux, l'introduction des principales mesures de cette même charta dans une « loi-programme » (lire ci-dessous).

Lundi, en compagnie du maire

vie politique et « ce qui se passe réellement dans notre société ». Il a implicitement dénoncé la politique du gouvernement.

de Bordeaux, le chef de l'Etat est donc parti à la rencontre de « ce qui se passe réellement dans notre société ». Au centre hospitalier universitaire, il s'est entretenu avec tous ceux qui, confrontés à l'hospitalisation des enfants, tentent d'améliorer leurs conditions de vie pendant la maladie. Le chef de l'Etat s'est ensuite rendu à la Rock school Barbey où, assis autour d'une table, il a longuement écouté des jeunes et des animateurs de quartier lui parler de leur expérience d'insertion grâce aux activités culturelles, sportives ou sociales.

« CQSPR » est formidable. Tellement formidable que M. Chirac compte bien dessus pour sa prochaine campagne présidentielle. « On ne s'adaptera pas au monde moderne si l'on ne change pas d'état d'esprit et si l'on ne veut pas comprendre que le temps où l'on décrivait d'en haut est révolu », observe le chef de l'Etat, en soulignant que les partis politiques seraient bien inspirés de réfléchir, eux aussi, à la question. Cette conviction n'est pas récente, affirme-t-il, il se l'était forgée pendant sa campagne de 1995. Malheureusement, il s'est ensuite « heurté aux critères de Maastricht ». « Je ne suis pas un idéologue, je suis un pragmatique. Je vais sur le terrain, je constate », confie-t-il. A mille lieues de Lionel Jospin, venu défendre à Lille son cortège de mesures autoritaires, expliquait-on, prévenant, dans l'entourage du chef de l'Etat. CQFD.

Pascal Robert-Diard

Le chef de l'Etat souhaite une loi-programme sur les langues régionales

BORDEAUX

de notre envoyée spéciale

Dans le discours qu'il a prononcé, lundi 5 juillet, à l'hôtel de ville de Bordeaux, Jacques Chirac a souhaité « une loi-programme pour le développement des langues régionales ». « Nous devons nous enrichir de la diversité et de la vivacité de notre patrimoine linguistique qui fait partie de notre patrimoine culturel national. De très nombreuses mesures contenues dans la Charte européenne vont dans ce sens, en particulier dans le domaine de l'enseignement, des médias, de la culture ou de la vie économique », a observé le chef de l'Etat.

« Faut-il pour autant modifier notre Constitution et prendre le risque de porter atteinte à l'indivisibilité de la République, à l'égalité devant la loi et à l'unicité du peuple français, en imposant l'usage des langues régionales dans la vie publique, dans la justice comme dans l'administration et en conférant des droits spécifiques à des communautés linguistiques organisées ? Je ne le pense pas », a ajouté M. Chirac, qui a conclu : « Je suis pour le plein épanouissement des langues régionales, mais sachons le faire dans un esprit de réalisme et d'enrichissement mutuels, sans polémique. »

« LE GÉNIE DE SE DIVISER »

Le sujet a de nouveau été longuement évoqué au cours du déjeuner républicain qui réunissait autour de M. Chirac les élus et les parlementaires de la région à la préfecture, dont le président de l'UDF, François Bayrou, qui s'est réjoui de voir se dégager « une possibilité d'accord plutôt qu'un affrontement ». Après avoir rappelé son engagement en faveur des cultures et des langues premières, M. Chirac a observé que « les Français ont le génie de se diviser sur des sujets qui n'en valent pas la peine ».

P. R.-D.

La CNAM fixe des règles de bonne conduite pour freiner les dépenses de santé

Les assurés sociaux devront aussi faire des efforts

LE PLAN STRATÉGIQUE de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), concocté par son directeur général, Gilles Johanel, a été rendu public lundi 5 juillet. Estimant être devenue un « payeur aveugle », la CNAM souhaite aujourd'hui se transformer en « acheteur avisé », capable de « sélectionner ce qu'il finance ». Cette sélection, souligne le document de 145 pages baptisé *Des soins de qualité pour tous*, « doit s'exercer en s'appliquant aux produits que sont les prestations sanitaires ». Les trente-cinq mesures contenues dans le plan (*Le Monde* du 6 juillet), qui devrait, à terme, générer 62 milliards de francs d'économie (9,45 milliards d'euros), dont la moitié pour l'hôpital, ont été présentées lundi par le président (CFDT) de la CNAM, Jean-Marie Spaeth. Il a appelé solennellement le gouvernement à reprendre le dispositif dans le budget de l'an 2000 de la Sécurité sociale. S'appuyant sur le principe qu'« il n'y a pas de qualité sans contrainte », la CNAM souhaite aussi responsabiliser les assurés sociaux.

● **Le carnet de santé réhabilité.** La présentation de ce carnet, créé en 1983, deviendrait obligatoire. Le médecin devra lui-même attester de sa présentation sur la feuille de soins. C'est une condition impérative pour bénéficier du remboursement à taux plein. Le non-remplissage de ce carnet impliquerait une minoration de remboursement de dix points de la consultation (60 % au lieu de 70 %) à compter du 1^{er} janvier 2000.

● **Nomadisme et surconsommation.** Pour éradiquer le nomadisme des assurés sociaux, le plan prévoit d'encourager ceux qui s'engageront dans une « continuité des soins », en consultant en priorité leur généraliste (système dit du mé-

decin-référent). Ils bénéficieraient alors d'une majoration de dix points de leur prise en charge. Les gros consommateurs de soins, hors affection de longue durée, se verront de leur côté proposer un bilan facultatif qui donnera lieu à un entretien avec le service médical de leur caisse.

● **Les soins dentaires et optiques revalorisés.** Dans le même esprit, les patients s'engageraient à consulter leur dentiste, au moins une fois par an pour les moins de vingt ans, et tous les deux ans pour les plus de vingt ans. Pour les jeunes, la prise en charge des soins serait alors de 100 %. Dans le cas où le patient n'adhérerait pas à ce système, la CNAM ne rembourserait plus l'ortho-dentisterie faciale ni les prothèses.

Les patients pourront également adhérer à un réseau d'opticiens agréés afin de bénéficier de conditions plus avantageuses que les 18 francs actuellement octroyés pour l'achat d'une monture adulte. Ainsi, un remboursement forfaitaire de 100 francs serait mis en place pour l'achat d'une monture inférieure ou égale à 300 francs. Passé ce seuil, aucun remboursement ne serait accordé. Les nouveaux tarifs de remboursement des verres (35 francs en 1998 pour un verre simple, 75 francs pour les multifocaux) seraient en revanche multipliés par cinq.

● **Les soins palliatifs aménagés.** La CNAM propose d'ouvrir les soins palliatifs au secteur privé et de permettre aux malades incurables de mourir chez eux. Quelque 45 000 personnes pourraient être concernées par des soins terminaux à domicile.

I. M.

Nouvelles contraintes pour l'hôpital et les médecins libéraux

LE PLAN STRATÉGIQUE de la CNAM comprend un volet important pour tous les professionnels de la santé, dans le secteur hospitalier comme dans le secteur libéral. Voici les principales mesures envisagées :

● **La certification des médecins.** Inexistante jusqu'ici, elle se ferait, tous les sept ans, sur la base de trois paramètres : effort de formation et de recherche, compétence, organisation de l'activité. Tous les professionnels seraient concernés, y compris en milieu hospitalier. Cette certification, qui concernerait 15 000 praticien par an, commencerait en l'an 2000 par les médecins installés depuis trente ans et plus, en 2001 pour ceux exerçant depuis vingt-cinq à trente ans, etc. Les recalés disposeraient d'un petit délai de remise à niveau. En cas d'échec, ils ne seraient plus conventionnés. Le plan rompt ainsi avec la pratique du conventionnement automatique.

● **La régulation des dépenses.** « L'absence de dispositif de régulation provoquerait probablement une hausse des dépenses », affirme la CNAM. Deux enveloppes collectives de dépenses annuelles devront donc être fixées, l'une pour les généralistes, l'autre pour les spécialistes, comprenant les honoraires et les prescriptions.

Par ailleurs, la prise en charge partielle des cotisations sociales des médecins, instaurée en 1960 et qui représente une dépense annuelle de 8 milliards de francs (1,22 milliard d'euros), sera modulée. L'assiette serait ajustée et plafonnée au-delà de 500 000 francs de revenus par an. La région, la discipline, la prescription rentreront en ligne de compte. « Au-delà », note la CNAM, il apparaît nécessaire d'envisager la généralisation d'un numéros clausus ainsi que la création d'un stage hospitalier obligatoire préalable à l'installation en secteur libéral, à l'instar de ce qui a été mis en œuvre à partir de 1994 pour les infirmières. »

● **Création d'un secteur d'excellence.** Ce nouveau secteur conventionnel serait réservé aux médecins dont « les titres ou la pra-

tique justifient une majoration de leurs honoraires ». A l'inverse, le nombre de praticiens en secteur 2 (honoraires libres) serait limité par région et par discipline et soumis à quelques règles de bonne conduite, comme la télétransmission des feuilles de soins.

● **Audit et restructuration de l'hôpital.** La pertinence des soins, mais aussi l'adéquation des structures et de leur coût aux activités médicales seraient prises en compte pour l'accréditation des établissements. Les modes de financement des soins seraient également harmonisés, secteurs publics et privés confondus. Pour la CNAM, l'hôpital de proximité doit faire l'objet d'une attention particulière, sur le niveau de soins et les fonctions qu'il doit prodiguer. « Le principe n'est pas la fermeture des petits hôpitaux, mais la fermeture des unités ou des établissements de santé inutiles, quelle que soit leur taille ou leur proximité. » L'activité libérale dans le milieu hospitalier serait par ailleurs « moralisée », c'est-à-dire restreinte.

● **Le prix du médicament revu.** La prise en charge se fera sur la base d'un forfait commun à plusieurs médicaments comparables. Les génériques seront les premiers concernés, puis la mesure sera étendue aux autres, à l'exception des produits sous brevets. Pour la seule chimiothérapie, la suppression de la marge de rémunération des établissements envisagée pourrait générer 130 millions de francs d'économie. Enfin, les vaccins antigrippaux seraient inscrits sur la liste des spécialités remboursables.

● **Les cures thermales limitées.** Seules seront remboursées les cures qui bénéficient d'une « certaine notion de réussite », à savoir celles qui traitent les voies respiratoires des enfants, la dermatologie et les affections bucco-linguales. Toutes les autres ne seront plus prises en charge, thalasso et thermalisme compris. La convention signée en 1997 devrait donc être dénoncée en juin 2001.

I. M.

A Lille, M. Jospin assure le service après-vente des 35 heures

LILLE

de notre envoyée spéciale

La famille socialiste du Nord était réunie au grand complet à Lille, lundi 5 juillet, autour de Lionel Jospin pour célébrer le 200 000^e emploi-jeune et la mise en place des 35 heures dans une usine de bonbons. Le maire, Pierre Mauroy, son adjointe, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, le président du conseil régional, Michel Delebarre, le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec, les députés Bernard Roman, Alain Cacheux, le patron de la fédération du PS, Marc Dolez : personne ne manquait à l'appel. Pas même les « pionniers » historiques, Jules Guesde et Paul Lafargue, cités par M. Jospin.

L'hommage appuyé du premier ministre à cette région « où le socialisme est une tradition » et où il ne s'était pas rendu depuis la campagne législative de 1997 s'est conclu par un « Tiens, pour ta collection de stylos » à l'intention M. Mauroy. Le maire, qui comptait fêter discrètement son 71^e anniversaire, a reçu son cadeau, les joues empourprées. Ville-symbole, Lille l'est aussi pour ses commémorations des plans emplois. Comme l'a rappelé M. Mauroy, onze ans plus tôt, un autre premier ministre socialiste, Michel Rocard, était venu signer le 100 000^e contrat emploi-solidarité...

Sans s'écarter de son programme, M. Jospin a commencé par rencontrer des emplois-jeunes dans une école maternelle. « C'était un engagement et nous l'avons tenu. Bien des élus de toute tendance, qui nous ont critiqué au niveau national, les ont mis en œuvre au niveau local », a souligné le premier ministre. Aujourd'hui, a-t-il ajouté, « l'idée est d'arriver, dès lors qu'ils auront prouvé leur utilité, à une pérennisation de ces métiers sans que cela nécessite un fi-

nancement majoritaire de l'Etat ». M. Jospin s'est ensuite rendu chez le fabricant de bonbons Lamy Lutti (575 salariés) pour y signer une convention sur les 35 heures. Une occasion d'assurer le service après-vente des mesures-phares prises par son gouvernement, non sans avoir rappelé, au préalable, l'importance de « la croissance, du développement des nouvelles technologies et de la compétitivité des entreprises pour lutter contre le chômage ». C'est la seconde fois que M. Jospin soutient ainsi la réduction du temps de travail. En janvier 1998, en plein débat parlementaire sur les 35 heures, il avait visité, en compagnie de la ministre de l'emploi, une verrerie industrielle située dans l'Oise.

MISE AU POINT SÉMANTIQUE

En coiffes et blouses blanches cette fois, M. Jospin et M^{me} Aubry ont fait le tour des ateliers, dégustant à l'occasion quelques friandises sur les chaînes. « La retraite à cinquante-cinq ans pour les mères de famille ! », les a gentiment interpellés une ouvrière. « Vous m'avez l'air en pleine forme », lui a répondu, tout sourire, le premier ministre.

Face aux syndicats CFDT, CGT, FO et CGC, signataires de l'accord, et à une direction qui vantait les mérites de la flexibilité générée par les 35 heures, M. Jospin a tenu à faire une petite mise au point sur « ce mot plutôt connoté négativement chez les gens de gauche ». « C'est un mot qu'on trouve chez les patrons. Nous, on utilise "souplesse". Nous, on est contre la flexibilité généralisée », a-t-il déclaré. « Nous avons toujours travaillé avec souplesse, comme vous dites, Monsieur le premier ministre », a alors réagi la représentante de la CGT.

Isabelle Mandraud

OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex - Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

“Par jugement du 18 Janvier 1999, le Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné Lorrain de SAINT-AFFRIQUE et la société HACHETTE LIVRE à payer à Bernard TAPIE des dommages-intérêts pour avoir dans le livre “ **DANS L'OMBRE DE LE PEN**” publié des propos diffamatoires à son égard”.

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 7 JUILLET 1999

ÉDUCATION Le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, a demandé aux deux inspections générales de se pencher sur l'absentéisme supposé des professeurs lors

de la correction du baccalauréat. ● LE MINISTÈRE ÉVALUE le taux d'absentéisme à certaines des épreuves du 23 juin à 35 %. Ces ratés semblent souvent liés à des dysfonctionne-

ments administratifs. ● UN ENSEIGNANT qui ne se rend pas à une convocation se soustrait à ses obligations et voit son traitement mensuel amputé de 1/30^e ● LA NOUVELLE

ÉPREUVE d'histoire-géographie, qui comporte désormais un vaste sujet de synthèse, a découragé les candidats et suscité des problèmes de correction. ● POUR ALLÉGER l'organisa-

tion de l'examen, dont le coût a été estimé à 1,5 milliard de francs pour 1994, des chercheurs suggèrent la réduction du nombre d'épreuves par le biais d'un tirage au sort.

Les difficultés chroniques de la correction du baccalauréat

Claude Allègre a demandé aux deux inspections générales d'étudier l'absentéisme présumé des examinateurs. Le ministre a évoqué des sanctions, mais les enseignements mettent en avant les dysfonctionnements de l'administration, pointant notamment les convocations tardives, voire inexistantes

Y AURAIT-IL d'un côté des enseignants tire-au-flanc et désinvoltes, voire comploteurs, et de l'autre une administration méticuleuse et irréprochable ? Claude Allègre, après avoir vigoureusement rappelé à l'ordre les enseignants absents lors de la correction du baccalauréat, vient de demander aux deux inspections générales (Igen et Igaen) de mener une enquête sur les raisons de cette absence, notamment constatée, comme l'a raconté *Libération*, lors de l'oral d'histoire des séries technologiques STI et SMS, mercredi 23 juin. Le ministre de l'éducation nationale a également prié les inspecteurs de se pencher attentivement sur les oraux de rattrapage, qui ont lieu à partir du 6 juillet.

Pour expliquer, cette année, que l'« absentéisme » des enseignants a, selon le ministère, atteint 35 % lors de la fameuse épreuve du 23 juin, un rumeur a accusé les enseignants « anti-Allègre » d'avoir lancé un mot d'ordre souterrain de boycottage du baccalauréat : puisqu'ils avaient signé une pétition contre la nouvelle épreuve d'histoire et géographie dans les séries générales, ils avaient sans doute trouvé le moyen de saboter l'oral des séries technologiques dans cette discipline. Dans un communiqué publié lundi 5 juillet, reprenant celui de la semaine précédente, la coordination du nord parisien et le collectif pour la démission d'Allègre récusent formellement cette hypothèse : « Nous n'avons organisé, ni suggéré aucune forme de boycottage du bac », écrit-il.

« BOUCHER TOUS LES TROUS »

Les deux organisations dénoncent en revanche une série de dysfonctionnements qui peuvent expliquer qu'une partie des professeurs n'ait pas répondu présent le jour des épreuves, et pas seulement le 23 juin : des enseignants convoqués dans deux établissements différents le même jour à la même heure ainsi que des professeurs dont les convocations ne sont pas parties et qui se retrouvent en comité réduit à leur commission d'harmonisation après avoir été appelés en urgence par téléphone. Sans compter le cas de

cette enseignante qui a reçu, pour l'oral d'histoire du 23 juin, une convocation par télégramme datée du 24, le cachet de la poste faisant foi.

Bernard Pouliquen, directeur du Service interacadémique des examens et concours (SIEC) d'Arcueil, qui convoque tous les enseignants et les élèves, ne conteste pas ces difficultés. « Nous savions déjà que nous étions "justes" avant l'épreuve et nous n'avons pas réussi à boucher tous les trous », explique le directeur de la maison des examens. Dépourvu de professeurs en nombre suffisant dans les séries technologiques concernées, le SIEC a tout d'abord pioché dans les séries voisines. Puis il est allé chercher des professeurs dans l'enseignement général. « Nous avons eu du mal à constituer un fichier pour cette épreuve anticipée de coefficient 1, de très faible impact sur le résultat final et pour lequel l'enseignement est de deux heures par semaine. » Il admet également « quelques contrepieds parfaits » entre l'administration du SIEC et les chefs d'établissement, qui ont dû prévoir des remplacements de dernière minute, « d'où, parfois, les doubles convocations ».

Le mode de rémunération et de recrutement des correcteurs

« L'interrogation des élèves est une obligation pour les enseignants et s'y soustraire est une faute qui sera sanctionnée », a déclaré Claude Allègre, vendredi 25 juin, deux jours après que 1 000 candidats franciliens au baccalauréat technologique se furent trouvés sans examinateur pour un oral.

● **Le texte de référence** en matière de correction du baccalauréat est le décret du 17 décembre 1933 : « Est considérée comme une charge normale d'emploi, l'obligation pour les personnels des établissements d'enseignement relevant de l'éducation nationale de participer aux jurys des examens et concours pour lesquels ils sont qualifiés par leurs titres ou emplois. » ● **Le mode de rémunération** des enseignants correcteurs est encadré par l'arrêté du 10 décembre 1952, complété par

celui du 15 novembre 1988, modifié depuis : ces textes rendent applicable à l'éducation nationale le système général de rétribution des agents de l'Etat assurant le fonctionnement de jurys d'examens ou de concours. Pour les épreuves écrites, les indemnités sont fixées par des taux différents selon les disciplines et leur poids dans le baccalauréat concerné. Les épreuves principales bénéficient ainsi du taux « majoré » : par exemple, la copie de philosophie en série L ou d'économie du droit en sciences et technologies tertiaires sont rémunérées 11,42 francs l'unité. Dans les épreuves dites « secondaires », le correcteur touche le taux « normal », 9,13 francs pour chaque copie corrigée. Les épreuves orales sont rémunérées sur la base de



Un état de fait exceptionnel ? Pas tout à fait. La situation est tendue depuis plusieurs années dans la région parisienne, qui a la particularité de concentrer au seul SIEC la gestion des examens de trois académies importantes : Paris, Créteil et Versailles. Bernard Pouliquen

souligne que la gestion de telles masses de candidats, de personnels et d'établissements engendre forcément quelques ratés. Le processus commence par la constitution d'un fichier dont on soustrait le nom des enseignants mobilisés pour des jurys de concours ou des

commissions paritaires syndicales. Puis les établissements reçoivent, quinze jours à trois semaines avant le début des épreuves, la feuille de route des examinateurs avec les dates, les lieux et les horaires. Les proviseurs adjoints les transmettent aux intéressés, soit en mains propres, soit en les glissant dans leur casier. Mais parfois l'établissement est déjà fermé pour cause d'examens et personne n'est là pour relever ledit casier...

Pour expliquer les remous de cette année, certains ont souligné que l'incident le plus remarqué avait eu lieu un mercredi, jour où nombre d'enseignants ne travaillent pas. Si le directeur du SIEC estime « maladroit d'avoir commencé un mercredi », il reste prudent sur cette interprétation. Les absences des enseignants, quelle que soit leur justification, tournent autour de 10 % des effectifs pour les écrits mais elles sont toujours plus élevées pour les oraux, souligne-t-il. L'an dernier, le taux avoisinait 20 % à 30 % selon les disciplines et les épreuves « sans que cela ait été médiatisé ».

Selon une étude interne au SIEC portant sur l'histoire et géographie des séries générales, Arcueil a dû

de la discipline concernée.

● **Absence** : quand un enseignant ne se rend pas à une convocation, il se soustrait à ses obligations. La loi du 29 juillet 1961, qui concerne l'ensemble des fonctionnaires et instaure le principe de la retenue sur traitement, s'applique alors : « L'absence de service fait, pendant une fraction quelconque de la journée, donne lieu à une retenue. » Quelle que soit la durée de l'absence dans une journée, la règle du 1/30 s'applique : l'Etat ampute le traitement d'une journée complète sur les trente du mois. La retenue sur salaire n'est pas à proprement parler une sanction disciplinaire, mais plutôt une constatation comptable. Dans le cadre de la comptabilité publique, le paiement n'intervient qu'une fois le service fait (d'où la nécessité, pour les établissements scolaires, de dresser périodiquement les états de service de leurs enseignants).

prévoir, en 1998, pour 660 professeurs convoqués, 110 remplacements, soit environ 17 %, dont la moitié en urgence. 17 relevaient de l'arrêt de travail, 15 de participation à un jury de concours, 12 de l'éloignement du centre d'examen, 11 d'hospitalisations, 10 de refus pour des enseignants n'exerçant pas en terminale, 6 pour d'autres examens, 4 de congés de maternité, 3 de mission à l'étranger, 3 de refus de non-titulaires, 3 d'échanges de groupes scolaires à l'étranger, 2 de départs à la retraite, 2 du brevet, 2 de l'oral de l'agrégation. Le reste se compte en unités et se partage entre un professeur de classe préparatoire, « un cas social » retiré d'un jury, une passation de thèse, etc.

AMÉLIORER LES CONVOCATIONS

Des mesures ont déjà été prises depuis deux ans pour améliorer les convocations et les corrections. Les services qui s'occupaient des jurys du baccalauréat général et du baccalauréat technologique ont été fusionnés et de nouvelles règles sont intervenues l'an dernier pour éviter aux professeurs de philosophie de corriger trop de copies. Cette année, en histoire et géographie, le SIEC a mobilisé des enseignants qui ne corrigent jamais le bac parce qu'ils n'ont pas de terminales. L'an prochain, afin de ne pas trop charger ceux qui corrigent l'épreuve principale de cinq heures, ce sera le tour des sciences économiques et sociales.

Claude Allègre, lui, cherche une autre voie : il veut faire passer prioritairement le bac dans les universités l'an prochain en région parisienne, afin de ne pas pénaliser le fonctionnement des établissements et la fin de l'année scolaire. Une solution qu'en 1998 un rapport de l'inspection générale sur la fin de l'année scolaire, non publié, juge inefficace : le problème principal, qui est celui de la disponibilité des enseignants, ne serait pas résolu ; bien des locaux universitaires ne sont pas disponibles en juin ; les temps de transport, les trajets et le coût de l'examen en seraient augmentés et sa sûreté et sa fiabilité beaucoup plus difficiles à assurer.

Béatrice Gurrey

Des chercheurs suggèrent de tirer au sort les matières soumises à l'examen

ET SI L'ON TIRAIT au sort les épreuves du bac ? L'idée est des plus sérieuses. Elle a été avancée par des chercheurs de l'Institut de recherche en économie de l'éducation (Irédu) de Dijon, Jean-Pierre Jarousse, Alain Mingat et David Ogot, dans une étude publiée en 1997.

Les auteurs partent d'un double constat : l'organisation de l'examen fait « jouer à l'administration un périlleux exercice d'équilibre qui fait craindre à tout moment une faillite de l'institution » ; plus grave, « la faible sélectivité du baccalauréat paraît directement mettre en cause son utilité ».

De fait, 90 % des élèves de terminale obtiennent le diplôme au bout de une ou de plusieurs tentatives, et l'accès à l'enseignement supérieur ressort surtout de la politique d'accueil des filières. Loin de s'afficher comme des fossoyeurs du baccalauréat, institution certes « coûteuse » mais « structurante » pour tout l'enseignement secondaire, les chercheurs de l'Irédu proposent de la toiletter en allégeant - vœu éternel des ministres - son organisation.

Ces chercheurs ont testé deux moyens d'y parvenir, à partir d'un groupe de 2 000 élèves de la Côte-d'Or. Première piste, remplacer l'examen par le contrôle continu. Le taux de réussite des élèves serait alors plus faible : 46,5 %,

contre 60,1 % en série A1 (ancienne dénomination de L, l'étude portant sur l'année 1992), 51 %, contre 89 % en série C (aujourd'hui S), et 46,1 %, contre 60,9 % dans une série technologique. Les candidats au bac S sont les moins sensibles aux aléas de la notation, les candidats de la série G2 les plus pénalisés.

QUATRE DISCIPLINES

La deuxième piste consiste à réduire le nombre d'épreuves soumises à l'examen final, en introduisant un tirage au sort. Les chercheurs ont testé toutes les combinaisons possibles en prenant une seule matière, puis deux, puis trois, jusqu'à dix épreuves. Conclusion : c'est en prenant quatre disciplines que l'on s'approche au mieux des résultats obtenus dans l'organisation antérieure. Par exemple, pour le bac L le meilleur résultat a été obtenu avec les mathématiques, la philosophie, le français et la langue vivante 2.

L'Irédu a ainsi démontré qu'il est possible, pour chaque série du bac, de trouver un groupe de quatre ou cinq disciplines - deux ou trois imposées, deux tirées au sort - dans lequel les élèves obtiennent des performances comparables à celles qu'ils affichent dans la configuration du bac, organisé sur la base d'une dizaine d'épreuves. « Certaines matières, les options notamment, apportent une information re-

lativement faible sur la valeur scolaire des candidats, une fois connues les performances réalisées dans les autres matières », relèvent ces économistes de l'éducation. Au final, l'admission effective à l'examen n'en serait que très peu modifiée.

Le contrôle continu total, conclut l'Irédu, a d'évidents atouts en matière de coût. Cependant, les conséquences pédagogiques qu'il induit ne plaident pas en sa faveur. « Il réduit les incitations à l'étude de l'intégralité du programme ; il compromet la transparence du fonctionnement des établissements qu'assure le caractère d'évaluation externe du baccalauréat ; enfin, en privilégiant le local par rapport au national, il contient en germe le risque d'une différenciation des compétences acquises par les élèves en fin de terminale. »

« Voie plus sage » et beaucoup plus séduisante, la réduction du nombre d'épreuves cumulerait tous les avantages. En l'adoptant, on diminuerait de 40 % à 50 % le coût total de l'organisation du bac, qui avait été estimé par la Cour des comptes, en 1994, à 1,5 milliard de francs (228 658 537 euros). Et l'on inciterait les enseignants et leurs élèves à boucler le programme. Reste à choisir les épreuves. Les chercheurs lèguent cette épineuse question aux décideurs.

Nathalie Guibert

UNE FOIS CORRIGÉE, la nouvelle épreuve d'histoire et géographie du baccalauréat général a confirmé les craintes des plus sceptiques et ébranlé la confiance des convaincus.

Désormais commune à toutes les séries - L, ES et S -, dotés de coefficients qui restent les mêmes que les années précédentes, l'épreuve comporte de vastes sujets de synthèse ainsi que des commentaires de documents variés.

Cette année, les sujets de synthèse étaient si difficiles qu'ils ont été choisis par à peine un quart des candidats, selon des chiffres partiels fournis par l'Association des professeurs d'histoire et géographie (APHG) et par d'autres enseignants.

Le sujet en histoire, à traiter en trois heures environ, demandait aux candidats de composer sur « le modèle américain et son influence dans le monde depuis 1945 ». « Le concept même de modèle pose problème et si le candidat n'a pas traité quelques questions de synthèse de cette ampleur pendant l'année, il sera totalement incapable de faire un tel sujet », regrette Hubert Tison, président de l'APHG, pourtant plutôt favorable à l'épreuve.

Le deuxième sujet, au choix, n'offrait guère d'occasion de se rattraper, sa difficulté étant quasiment équivalente : « La France

puissance européenne et mondiale : les grandes orientations de la politique extérieure française de 1945 à nos jours ». Suivait une chronologie indicative qui ne mentionnait pas la décolonisation.

La plupart des candidats se sont donc rabattus sur les commentaires de documents qui ont engendré, cette fois, des contre-sens gravissimes. Dans une affiche de propagande de Vichy, régime qu'il s'agissait de caractériser, certains candidats ont vu le symbole de la Résistance, tandis qu'ils jugeaient comme vichyste ce que ce régime n'avait eu de cesse de stigmatiser : les francs-maçons, les juifs, la démocratie... et même le pastis, que Vichy avait interdit.

RÉUNIONS D'HARMONISATION

L'une des deux questions de géographie était presque infaisable, de l'aveu même des correcteurs, si le professeur n'avait lui-même préparé l'exercice en classe : à partir d'un fond de carte, il s'agissait de réaliser un croquis sur les densités de population et les grands foyers de développement en Union indienne et en Chine.

Les enseignants se sont trouvés bien en peine pour noter la plupart des copies et les réunions d'harmonisation ont souvent été houleuses. Il semble, d'une façon générale, que les jurys se soient mis d'accord pour attribuer des

notes « moyennes » pour ne pas trop pénaliser les candidats qui ont, cette année, essayé les plâtres. Pour Hubert Tison, il faut maintenant que le ministère « revioie sa copie ».

B. G.

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS ● SOMMIERS
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPEDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sulren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

Le Monde des **DEBATS**
Restez libre, cultivez votre sens critique.
Oser penser la post-humanité



La nouvelle thèse de Francis Fukuyama
Les réponses de Alain Touraine, Immanuel Wallerstein, Joseph S. Nye

La riche maturité du roman américain
Olivier Cohen

Ossip Mandelstam, le poète et le tyran
Pierre Pachet

Voyage au cœur du nationalisme catalan
Jean-Pierre Clerc

L'ingérence : morale ou stratégie ?
Mario Bettati/Alain Joxe

Balkans : Les ressorts d'une culture de la défaite
Ivaylo Znepolski

L'art peut-il tout dire ?
Philippe Sollers/Jacques Soullou

Vive la moulinette européenne
Michel Wiewiorka

Mensuel.
En vente 24 F, chez votre marchand de journaux.

Abonnement 209 F :
70, rue Compans 75019 PARIS - Tél. 01 44 84 85 00

La difficile mise en place des nouveaux foyers d'accueil pour les jeunes délinquants

Dans l'attente de nouveaux moyens, M^{me} Guigou admet que ses services manquent de personnel

La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a présenté, lundi 5 juillet, un premier bilan des mesures sur la délinquance des mineurs adoptées il

ya un an et précisées en janvier. Les centres de placement immédiat se mettent difficilement en place en raison du manque de personnel pour

l'année 1999. M^{me} Guigou s'est également inquiétée de la progression du nombre de mineurs incarcérés ces six derniers mois.

UN AN après l'annonce, lors du Conseil de sécurité intérieure du 8 juin 1998, du dispositif gouvernemental de lutte contre la délinquance des mineurs, Elisabeth Guigou a présenté, lundi 5 juillet, un premier bilan de l'action de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), chargée des mineurs en difficulté. La garde des sceaux, qui doit assurer la mise en service, avant la fin de l'année, des premiers centres de placement immédiat (CPI), n'a pas caché l'existence d'« un problème de soudure entre l'urgence sociale [de la délinquance] et les moyens dont nous disposons pour y répondre en 1999 ».

La ministre de la justice a affirmé que l'organisation des parquets en traitement en temps réel – qui permet de convoquer systématiquement au tribunal les jeunes qui commettent des incivilités – est en voie de généralisation. Le nombre des délégués du procureur, chargés de faire des rappels à la loi, des médiations et des classements sous conditions, devrait ainsi s'élever à 350 avant la fin de l'année contre 117 au 1^{er} juillet 1998. De même, le nombre de mesures qui obligent les mineurs à réparer les délits qu'ils ont commis était de 6 080 en 1998, contre 5 051 en 1997. Au total, la justice a été saisie de

126 700 procédures concernant des mineurs en 1998, soit une augmentation de 4 % par rapport à 1997 et 33 % depuis 1995.

L'effort pour augmenter les capacités d'hébergement des jeunes délinquants se poursuit : cinq nouveaux centres éducatifs renforcés, qui permettent d'organiser des séjours de rupture, devraient s'ajouter, avant la fin de l'année, aux seize déjà en service. Une quarantaine de cellules de coordination destinées à assurer l'accueil et l'hébergement d'urgence des mineurs, sont en cours d'élaboration dans les départements les plus sensibles.

PLACEMENT IMMÉDIAT

La mise en place des centres de placement immédiat (CPI) est plus problématique : créés lors du Conseil de sécurité intérieure du 27 janvier, sous la pression du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, ces nouvelles structures d'accueil, qui devraient être plus contraignantes, ne font pas l'unanimité parmi les éducateurs. Pour compliquer le tout, la PJJ, qui doit créer quinze CPI d'ici la fin de l'année, ne dispose pas encore des effectifs suffisants.

L'embauche prévue de nouveaux éducateurs (1 000 d'ici deux ans) implique en effet des

délais : les 200 éducateurs recrutés par concours exceptionnel en octobre ne seront ainsi opérationnels qu'en janvier 2000. En attendant, la PJJ doit opérer par redéploiement d'effectifs pour créer les CPI, ce qui n'est pas sans susciter des tensions au sein du personnel. Le ministère a ainsi choisi de transformer dès la rentrée certains foyers d'urgence en CPI, au grand dam des éducateurs. Résultat, la plupart des éducateurs chevronnés qui y travaillaient ont demandé, et obtenu, leur mutation. Six des neuf éducateurs du Foyer d'accueil orientation de Maisons-Alfort, par exemple, qui devaient rejoindre un CPI à la rentrée, ont ainsi choisi de quitter cette structure.

« Les éducateurs ne croient pas aux projets de CPI, qui ont été déclinés dans l'urgence par le gouvernement », explique Françoise Larroche, secrétaire générale du syndicat majoritaire, le SNPES-PJJ. Ils ne veulent pas travailler sous la pression. Il faudrait déjà renforcer en personnel les structures qui existent avant de créer de nouveaux services. »

« Nous assistons à une montée en charge précipitée, renchérit Michel Guervalais, de la SPJJ-FEN. Or, pour l'instant, nous n'avons aucun moyen supplémentaire. » Le ministère se défend

pourtant « de déshabiller Pierre pour habiller Paul ». « Cette période de transition est difficile, a reconnu Elisabeth Guigou, elle demande un effort particulier du personnel. Je peux cependant assurer que l'année prochaine, nous aurons les moyens budgétaires de mettre en œuvre nos décisions. »

NOMBRE DE MINEURS

La ministre de la justice a, par ailleurs, fait état d'une inquiétante progression du nombre de mineurs placés en détention : 942 mineurs étaient ainsi incarcérés au 1^{er} juin contre 692 au 1^{er} janvier. Cette augmentation, inhabituelle en quelques mois, a conduit à la mise en place d'un groupe de travail qui devrait rendre ses travaux l'année prochaine. Une concertation a également été engagée entre le ministère de la justice et les conseils généraux, qui assurent, depuis la décentralisation, la prévention de la délinquance et l'aide sociale à l'enfance. Le gouvernement ne disposant d'aucune évaluation de l'action des départements en ce domaine, une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a été diligentée sur quatre conseils généraux.

Cécile Prieur

CORRESPONDANCE

Une lettre de Pierre Despesailles

A la suite de nos articles sur l'information judiciaire en cours concernant les relations entre la Société de banque occidentale (SDBO) et plusieurs administrateurs judiciaires (Le Monde du 8 avril), nous avons reçu de l'ancien directeur général de la SDBO, Pierre Despesailles, la mise au point suivante :

Vous avez cru devoir consacrer une page entière, sous le titre générique « Une enquête menace les administrateurs judiciaires parisiens ». Cette page me concerne directement puisqu'elle indique que j'ai été mis en examen par le juge d'instruction Edith Boizette pour corruption active dans le cadre des relations financières existant entre la banque dont j'étais le directeur général jusqu'à ma retraite en 1992 et une série d'administrateurs judiciaires qui travaillaient avec nous. J'indiquerai tout d'abord qu'a été mentionnée, dans cet article, ma condamnation dans l'affaire du Phocéa, le yacht de Bernard Tapie, condamnation qui, aussitôt prononcée, a été couverte par l'amnistie et donc considérée comme n'ayant jamais existé.

Il m'est aujourd'hui reproché – sept ans après avoir quitté la banque – d'avoir consenti à des administrateurs judiciaires, sous forme de prêts à taux préférentiels, des avantages financiers en contrepartie de l'apport de leur clientèle. Il reste évidemment à démontrer qu'il s'agit bien là d'une forme de corruption, ce que je conteste totalement. Il est certain que si la banque accordait des avantages financiers à ces administrateurs, c'est qu'elle espérait obtenir comme contrepartie un courant d'affaires avec ces mandataires. Le tout est de savoir ce que l'on entend par « courant d'affaires ».

L'article fait exclusivement allusion à des dépôts de fonds, ce qui laisserait entendre que toutes les affaires administrées par ces mandataires regorgent d'argent. S'agissant de sociétés ayant déposé leurs bilans, cela peut paraître étrange ! La réalité est beaucoup plus complexe. Nos rapports avec les administrateurs étaient multiples. « Courant d'affaires » s'applique surtout aux crédits que nous pouvions dispenser aux affaires en difficulté, sous le contrôle et la « garantie » des administrateurs, sous forme d'escompte, de cessions de créance, de crédits de campagne, de découverts même qui leur permettaient de continuer à vivre pen-

dant cette période difficile – donc avantageux pour elles comme pour la banque qui en tirait des commissions et des agios. D'où l'intérêt de ces opérations pour tout le monde.

Cette pratique ne me paraît nullement répréhensible. Elle était d'ailleurs pratiquée depuis plus de cinquante ans par d'autres établissements bancaires, à la connaissance de tout le monde, sans que la justice n'y ait jamais trouvé à redire, avec les mêmes conditions consenties aux administrateurs mais probablement sans autant d'avantages pour les sociétés administrées, ce qui explique le succès que nous avons rencontré quand nous avons créé un département spécialisé dans ce type d'activité.

Les faits qui me valent d'être mis en examen se rapportent exclusivement à des avantages sous forme de prêts à taux préférentiels consentis à des administrateurs. Cependant, à cette occasion, vous avez cru devoir consacrer dans la même page et sous le même titre, des commentaires sur une étude générale ayant pour thème « les avantages

accordés aux administrateurs judiciaires », étude qui serait versée au dossier du juge d'instruction Boizette. Aussi étrange que cela puisse paraître et assez significatif des mœurs qui règnent aujourd'hui dans les rapports entre la justice et les médias, Le Monde a eu connaissance de cette étude devenue pièce d'instruction avant même qu'elle me soit communiquée. Je ne connais donc ce travail que les extraits fournis par Le Monde et les commentaires qui l'accompagnent.

Il apparaît là une violente critique non seulement des administrateurs judiciaires, mais des banques qui favorisaient « parfois le versement de rémunérations occultes aux mandataires », qui auraient « recours à des artifices de date pour contourner » une « interdiction » ainsi que des magistrats consulaires puisque les banques feraient « intervenir le juge-commissaire » devenant ainsi à son tour un acteur déterminant susceptible d'être approché, « les avantages accordés aux juges-commissaires » étant « définis en pourcentage des sommes en jeu », « certaines opérations » nécessi-

tant « des rémunérations occultes pour permettre des manœuvres particulières », la banque pouvant « être amenée à assurer la solidité de ses affaires en acceptant le "chantage" du juge-commissaire et les conditions de l'administrateur qui peuvent alors bénéficier d'enveloppes », etc.

Je laisse à l'auteur de ces lignes la responsabilité de ces ahurissantes affirmations, mais il est évident que le lecteur est ainsi amené à faire un rapprochement entre cette « étude » et les faits soi-disant exacts qu'elle dénonce et ma mise en examen. Rapprochement d'autant plus aisé que Le Monde n'a pas manqué de souligner ma position d'ancien magistrat au tribunal de commerce de Paris, sans intention malicieuse, bien entendu... Je ne peux que m'élever personnellement avec force et indignation contre cet amalgame volontaire qui me stупéifie. Je n'ai jamais connu et encore moins pratiqué durant mon activité bancaire de tels errements, à supposer qu'ils aient existé, et j'entends dénoncer toute assimilation que la lecture du Monde pourrait suggérer.

REPRODUCTION INTERDITE

LE M P L O OFFRES

Groupe d'écoles supérieures de gestion et de commerce recherche :

2 directeurs d'écoles

Expérience réussie dans ce type de poste après un parcours en entreprise.

Adressez votre dossier de candidature sous référence **11102 LM** à :

IDECOM
9 bis, rue de Vézelay, 75008 Paris qui transmettra.

SETEC ORGANISATION Recherche
CONSULTANT
EN ORGANISATION ET R.H.
2 à 5 ans d'expérience.
Adresser C.V. et prétentions à :
Setec Organisation - 58, Quai de la Rapée
75583 PARIS Cedex 12
welcome@orga.setec.fr

PRODUCTION TV & CINEMA
cherche
ÉDITEUR DE FILM - SYSTÈME AVID italien indispensable
STUDIO 5 c/p 4102 CH-6904 Lugano 4
Gagny pressing
cherche
1^{er} main féminin à mi-temps.
Tél. : 01-43-81-32-87

PROPOSITIONS COMMERCIALES
Société internationale d'antiquités extrême-orientales cherche son RESPONSABLE du point de vente parisien (6)
Système de franchise. Vous êtes intéressé et vous souhaitez de plus amples renseignements ? Envoyez vos coordonnées par fax au 01-41-18-33-96 ou par mail : europac@flashnet.it

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 7 JUILLET 1999

PÉTROLE Les pouvoirs publics ont donné, lundi 5 juillet au soir, leur feu vert à l'offre lancée le matin par TotalFina sur Elf. L'Etat détient une action spécifique qui lui donne

le droit de veto sur certains projets d'Elf. ● LE MINISTRE des finances, Dominique Strauss-Kahn, a déclaré mardi que « c'est plutôt une bonne chose » de créer un grand groupe

pétrolier français, à l'abri des convoitises anglo-saxonnes. ● LES ADMINISTRATEURS de TotalFina soutiennent l'initiative, notamment le PDG de la Société générale, qui,

par ailleurs, refuse l'OPE de la BNP sur sa propre banque. ● LA BOURSE a salué l'audace de Thierry Desmarest, le PDG de TotalFina, dont le titre a augmenté de 0,39 % au lieu

de baisser. Le titre Elf a bondi lundi de 21,52 %, à 177,30 euros. ● LES SALARIÉS d'Elf s'inquiètent des conséquences sociales, sans toutefois se montrer hostiles à la fusion.

Les pouvoirs publics et la Bourse encouragent l'offensive de TotalFina sur Elf

Favorable à la création du quatrième pétrolier mondial, l'Etat n'exercera pas le droit de veto qui l'autorise à bloquer la fusion. Proie de son rival, Elf ne parvient pas à décider comment réagir à cette situation qui déstabilise l'entreprise et ses salariés

AVANTAGE TotalFina, handi-cap Elf. Vingt-quatre heures après le lancement de l'offre publique d'échange de TotalFina sur Elf, l'effet de surprise escompté a joué à plein. Le groupe présidé par Thierry Desmarest engrange les bonnes nouvelles, avec le soutien de pouvoirs publics et l'approbation par les marchés financiers des modalités de son offre. A l'inverse, le groupe dirigé par Philippe Jaffré n'a pas encore réussi à retrouver ses esprits. Une offensive a été lancée sur deux fronts sans succès apparent. En interne, le PDG a lancé un appel à la résistance. A l'adresse du gouvernement, il a rédigé un argumentaire en quatre points demandant de « donner du temps au temps plutôt que de donner un accord immédiat ». Signe de cet émoi, le conseil d'administration d'Elf n'était toujours pas convoqué pour se prononcer sur l'offre. « Il ne se tiendra que lorsque le dossier aura été suffisamment étudié », affirmait, mardi 6 juillet dans la matinée, le porte-parole du groupe.

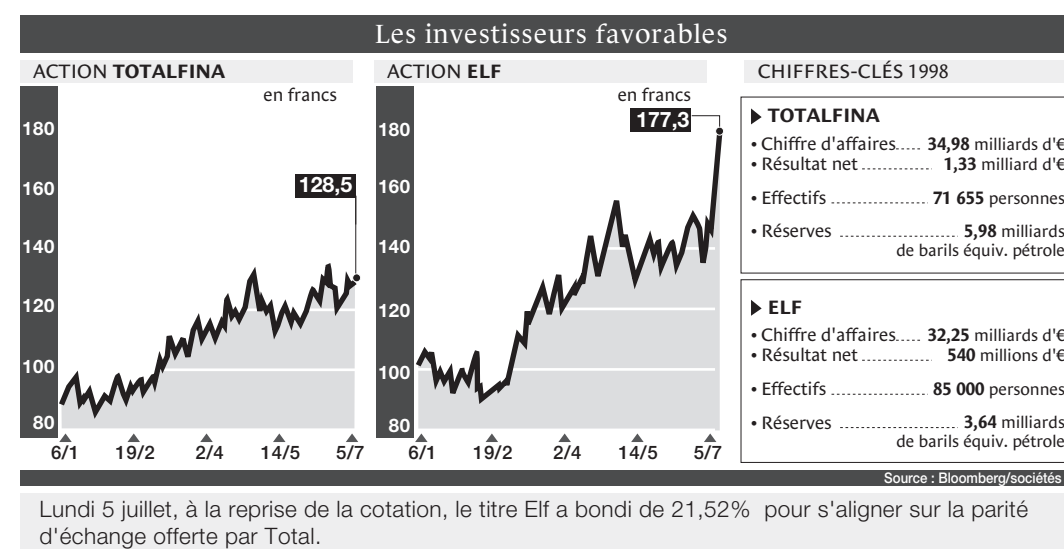
La réaction des marchés financiers au projet de constitution du quatrième pétrolier mondial était très attendu. L'offre surprise a été très bien accueillie : le titre Elf a bondi de 21,52 %, à 177,30 euros, pour s'aligner sur les parités d'échange (quatre actions TotalFina pour trois Elf). A la clôture, le cours d'Elf était supérieur de 3,48 % au cours théorique résultant de la parité offerte. TotalFina, qui aurait logiquement dû baisser, a progressé de 0,39 %, à 128,50 euros.

Le nouveau groupe aurait une capitalisation boursière de plus de 500 milliards de francs, la première de la place de Paris, et promet des synergies d'au moins 1,2 milliard d'euros dans les trois ans. Il disposerait de réserves de près de 10 milliards de barils équivalents

de pétrole (bep) représentant treize années de production. TotalFina table sur une croissance « d'au moins 20 % par an du bénéfice net par action à environnement constant au cours des prochaines années ».

Après cette annonce, l'agence de notation financière Standard and Poor's (S & P) a placé sous surveillance positive les notes à long terme du groupe pétrolier français Elf et a maintenu sous surveillance positive celles de son concurrent Total. Le nouveau groupe « devrait avoir un profil financier plus solide que celui dont bénéficie actuellement chacune des deux compagnies », affirme S & P.

La perception des analystes à cette offre élaborée par Paribas, le Crédit suisse Boston et Merrill Lynch est également favorable. « Il y a une évidente logique industrielle avec des complémentarités en termes d'extension géographique et de marchés », affirmait Irène Himona d'ABN Amro à Londres. « Le prix semble raisonnable pour les actionnaires de Total et équitable pour les actionnaires d'Elf. Toutefois il n'est pas spécialement élevé. » Cette analyste « ne croit pas à l'intervention d'un chevalier



blanc, car aucune compagnie étrangère n'aurait la même proximité et complémentarité avec Elf ». Plus prudente, Marie Pouyponot, chez Meeschaert Rousselle, a conseillé aux investisseurs « de céder sur le marché une partie de leurs titres Elf au prix actuel mais de conserver l'autre partie pour voir ».

La décision, lundi soir, des pouvoirs publics de « ne pas utiliser

l'action spécifique [golden share] qu'il détient dans Elf », éloigne la possibilité d'une contre-offensive. « Il n'appartient pas aux pouvoirs publics de porter un jugement sur les modalités de cette opération entre deux groupes privés », précise un communiqué commun des ministères des finances et de l'industrie. En donnant son accord à l'opération, le gouvernement précise qu'« il sera particulièrement attentif aux conditions sociales de l'opération, permettant notamment d'éviter tout licenciement en France ». Au micro de RTL, mardi, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, ajoutait : « Avoir un groupe pétrolier français qui soit presque du niveau des trois premiers mondiaux et donc vraiment à l'abri de toute tentative de récupération par un anglo-saxon ou un américain, je crois que c'est plutôt une bonne chose. »

Deux autres autorisations sont maintenant attendues, l'une concernant les transferts de permis miniers dans le cadre de cette opération et l'autre provenant des au-

torités bancaires, Elf détenant un établissement financier, la Fiba.

Si les salariés d'Elf sont sous le choc (lire page 16), les réactions politiques et syndicales ne sont pas véritablement hostiles. Robert Hue, secrétaire national du PCF, a demandé, mardi, au gouvernement « d'utiliser tous ses pouvoirs » à l'occasion de l'offre publique d'échange lancée par TotalFina sur Elf Aquitaine « au moins pour empêcher les suppressions d'emplois ». Le secrétaire général de la fédération CFDT chimie et énergie, Jacques Khelif, a estimé dans un entretien à *La Croix* que ce « rapprochement n'était pas si stupide que cela » mais qu'il ne fallait pas que « l'emploi en soit la victime ».

Du côté d'Elf, le silence est total. Un argumentaire en quatre points a été transmis – en vain – aux pouvoirs publics pour les dissuader de donner un accord immédiat au risque d'ouvrir « la boîte de Pandore » laissant la voie libre à une offre concurrente.

Selon cette note, un accord

donné à Total « interdira en pratique les pouvoirs publics de refuser une offre d'un pétrolier européen comme Shell, BP ou Eni ». Or, précise le texte, ces pétroliers ne peuvent guère ne pas réagir. Deuxième idée, lourde de menaces : le contrôle français de Sanoï-Synthelabo est remis en cause. Du fait de l'offre hostile, « Elf est libre de céder sa participation et d'en distribuer le produit à ses actionnaires ». Le troisième point évoque le problème de concurrence et de position dominante dans les raffineries. Il va se poser de façon aigüe en raison des réactions des grandes surfaces et de Bruxelles. Le document anticipe « des difficultés sociales et industrielles considérables ».

Enfin, poursuit la note, l'opération TotalFina Elf « ressemble furieusement à une fuite en avant » qui aboutira à une vulnérabilité du futur ensemble. Total n'a pas concrétisé dans les faits sa fusion avec Fina qu'il envisage déjà d'absorber Elf, qui représente 120 % de ses activités. TotalFina Elf serait plus gros et plus fragile. Dans quelques années, la possibilité de prise de contrôle par un pétrolier comme Shell, BP, Exxon Mobil s'accroîtra significativement.

Ce document n'a pas influé sur la décision des pouvoirs publics, au contraire. Dans les couloirs de la tour Elf à La Défense, les spéculations sont nombreuses et liées aux voyages éclair que Philippe Jaffré et Jean-Luc Vermeulen, son directeur de l'exploration-production, ont effectué récemment aux Etats-Unis. Etait-ce pour une acquisition – le nom du pétrolier Conoco est le plus souvent cité ? Indifférent à ces spéculations, Thierry Desmarest se rendait mardi à Londres pour présenter son projet aux investisseurs.

Dominique Gallois

Pétrole-banque : le dilemme des administrateurs

LE CAPITALISME à la française est encore loin du concept anglo-saxon de *corporate governance* (gouvernement d'entreprise). Le parallèle entre l'offre publique d'échange (OPE) lancée, lundi 5 juillet, par le groupe pétrolier franco-belge TotalFina sur Elf et la bataille qui oppose les trois banques françaises BNP, Société générale, et Paribas, depuis presque cinq mois, est étonnant : on retrouve plusieurs administrateurs au conseil de chacun de ces groupes.

Les administrateurs des deux groupes pétroliers, l'un attaquant, l'autre cible, se sont prononcés ou devront le faire sur cette offre « non sollicitée ». La plupart d'entre eux ont déjà donné leur avis sur l'offensive de la BNP, « amicale mais non sollicitée », lancée le 9 mars, approuvant ou récusant le caractère « non sollicité » de l'offre. Ils pourraient se trouver en porte-à-faux. Ceux qui ont voté en faveur de l'offre publique d'échange (OPE) « non sollicitée » lancée par TotalFina sur Elf Aquitaine sont paradoxalement les mêmes à avoir voté contre la double OPE de la BNP sur la Société générale et Paribas. Ainsi, Daniel Bouton, président de la Générale, membre du conseil d'administration de TotalFina, rejette catégoriquement l'OPE de la BNP sur sa banque, estimant qu'une fusion à trois dans le secteur bancaire, de surcroît hostile, ne peut aboutir. Mais il s'est prononcé en faveur de l'offre TotalFina sur Elf Aquitaine.

Les administrateurs de TotalFina – dont Albert Frère, premier actionnaire du pétrolier – ont approuvé à l'unanimité l'OPE, à l'exception du représentant de l'Etat qui s'est abstenu, a indiqué à l'AFP le Crédit suisse First Boston, l'une des banques conseil de TotalFina. Certains administrateurs de TotalFina, en premier

lieu son président Thierry Desmarest, siègent au conseil de surveillance de Paribas, où ils ont fait part de leur hostilité à l'OPE de la BNP, qualifiée de « non sollicitée mais amicale » par la banque de Michel Pébereau.

Trois autres administrateurs de Paribas – Michel François-Poncet (président du conseil de surveillance), Paul Desmarais (président de Power Corporation du Canada), et Antoine Jeancourt-Galignani (PDG des AGF) –, également administrateurs de TotalFina, ont voté pour l'OPE. André Lévy-Lang, président du directoire de Paribas, fait cause commune avec M. Bouton contre le projet de la BNP. Mais, ironie du sort, Paribas est une des banques conseil de TotalFina dans l'attaque d'Elf, ce que la BNP se plaisait à souligner en souriant lundi matin. M. Lévy-Lang est par ailleurs administrateur d'Elf.

Certains administrateurs d'Elf, « cible » de TotalFina, font partie des membres du conseil de la BNP qui ont approuvé le lancement par son président Michel Pébereau, pionnier des OPE « non sollicitées » de cette ampleur. C'est le cas, évidemment, de M. Pébereau lui-même, du président d'Elf Philippe Jaffré, tous deux amis de longue date, de Jacques Friedmann (qui représente Axa au conseil de la BNP), fort soutien de la BNP, et de Jurgen Sarrazin (Dresdner Bank, partenaire de la BNP).

Tandis que les conseils des deux banques attaquées le 9 mars par la BNP s'étaient réunis dès le lendemain, le conseil d'Elf n'était toujours pas convoqué mardi 6 juillet, plus de vingt quatre heures après l'assaut de TotalFina.

Pascale Santi

« Golden share » et limitation des droits de vote

POUR PRÉVENIR toute tentative de prise de contrôle hostile, Elf dispose de deux mécanismes de protection. L'un accordé par l'Etat sous forme d'action spécifique ou *golden share*. L'autre sous forme d'une limitation des droits de vote à 10 % des voix exprimées à l'assemblée générale.

Lundi 5 juillet, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a fait sauter le premier verrou. Il a annoncé que l'Etat n'exercera pas sa *golden share*, car il estime que l'OPE de TotalFina sur Elf n'est pas contraire à l'intérêt national. Inspirée par l'exemple britannique, cette action spécifique a été instaurée par la loi sur les privatisations du 6 août 1986 et reprise dans celle du 19 juillet 1993. Elle précise que si la protection des intérêts nationaux l'exige, un décret peut prononcer la transformation d'une action ordinaire de l'entreprise privatisable en action spécifique. L'action spécifique de l'Etat dans le capital d'Elf accorde à Bercy le droit d'agréer tout franchissement des seuils de 10 %, 20 % et 33 % du capital par une personne ou un groupe agissant de concert.

Par ailleurs, l'Etat dispose de deux représentants au conseil d'administration de la société, sans voix délibérative, et enfin il peut s'opposer aux décisions de cession de la majorité du capital d'Elf-Antar France, Elf Gabon et Elf Congo. La *golden share* dans Elf est instituée pour une durée illimitée en raison du caractère stratégique du secteur énergétique. C'est pourquoi, en cas de succès de l'OPE de Total sur Elf, elle devrait être transférée au nouveau groupe pour ce qui concerne les actifs apportés par Elf.

Ce système est contesté par la Commission européenne

Outre l'action spécifique dans Elf, l'Etat dispose aujourd'hui de deux autres *golden share* : l'une dans le capital de Thomson-CSF et l'autre dans celui d'Aérospatiale-Matra. Les autres *golden share* (Havas, Matra, Renault) lors des priva-

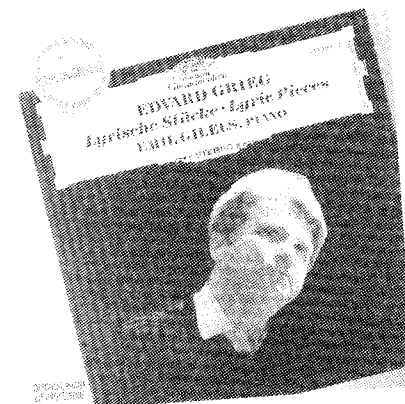
tisations de 1986 et 1993 avaient une durée de vie limitée à cinq ans et ont disparu. Ce système est actuellement contesté par la Commission européenne, qui estime que ces pouvoirs spéciaux sont contraires à la réglementation européenne.

Après l'accord de l'Etat, il reste pour TotalFina à franchir un deuxième obstacle : celui de la limitation des droits de vote à 10 % pour tout actionnaire d'Elf et ce, quelle que soit sa participation en capital. Cette résolution a été votée par l'assemblée générale extraordinaire d'Elf du 31 mai 1995. Pour l'abroger, un actionnaire doit réunir plus de 66 % du capital. Si Total obtient moins des deux tiers du capital, il ne pourra exercer que 10 % des droits de vote et sera donc toujours considéré comme un actionnaire minoritaire. Dans ce cas de figure, Total aurait du mal à contester la validité de cette disposition : le groupe dirigé par Thierry Desmarest dispose lui-même d'un mécanisme similaire limitant les droits de vote d'un actionnaire à 10 %.

Enguérand Renault

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter et Universal
45 chefs-d'œuvre de la musique classique.



Grieg. pièces lyriques pour piano.

Le génie de la miniature. Les *Pièces Lyriques* rassemblent 66 petits bijoux pour le piano, composés entre 1867 et 1901. L'âme norvégienne coule dans ces petits contes et légendes nordiques. Les fjords et les forêts de sapins brillent de folklores et de couleurs romantiques. La douceur et la clarté du toucher du pianiste russe, Emil Gilels, révèlent la richesse de ces miniatures. Ce récital place chaque sentiment exprimé dans un écrivain de pudeur et d'intelligence.

Vous découvrez des extraits de cet album sur France Inter, à 16 heures, dans l'émission de Frédéric Lodéon, « Carrefour de Lodéon »



www.fnac.fr

VALEURS EUROPÉENNES

Les compagnies pétrolières ont toutes été très entourées lundi 7 juillet à la suite du raid surprise lancé par Totalfin sur Elf. Les actions de Royal Dutch Petroleum, de BP Amoco et d'ENI ont gagné respectivement 1,25 euro à 60,05 euros, 38 pence à 1219 pence et 0,202 euro à 5,98 euros.

que l'entreprise aurait fait l'objet de contacts informels de différents opérateurs en vue d'une prise de contrôle.

L'action Daimler Chrysler a gagné 3 % à 88,15 euros, après que l'hebdomadaire allemand Euro am Sonntag a annoncé que le constructeur automobile et son homologue italien Fiat auraient entamé des négociations à propos d'une éventuelle fusion.

Le titre Metallgesellschaft a pris 3,8 % à 20,31 euros. Un analyste de la DG Bank table sur un bénéfice par action de 1,46 euro cette année et de 1,80 euro lors de l'exercice 2000.

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like Autoviv SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table of stock prices for the Banques sector, including companies like Abey National, Abn Amro, etc.

Table of stock prices for the Télécommunications sector, including companies like British Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table of stock prices for the Produits de Base sector, including companies like Aluminium, etc.

Table of stock prices for the Consommation Cyclique sector, including companies like Accor, Adidas, etc.

Table of stock prices for the Chimie sector, including companies like Aca, Aca-b, etc.

Table of stock prices for the Pharmacie sector, including companies like Astra, etc.

Table of stock prices for the Biens d'Équipement sector, including companies like Abb Particip, etc.

Table of stock prices for the Énergie sector, including companies like Aker Maritime, etc.

Table of stock prices for the Construction sector, including companies like Acciona, etc.

Table of stock prices for the Services Financiers sector, including companies like Almani, etc.

Table of stock prices for the Haute Technologie sector, including companies like Alcatel, etc.

Table of stock prices for the Alimentation et Boisson sector, including companies like Allied Domecq, etc.

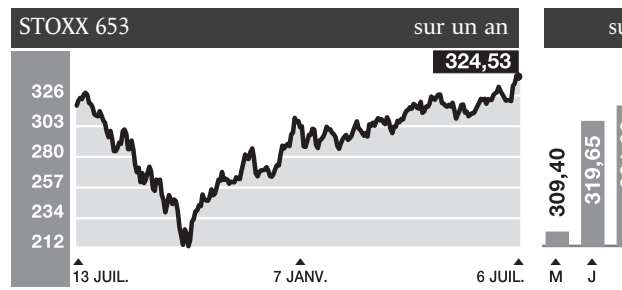


Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index, including Finnair, Wimpey, etc.

Table of stock prices for various companies in the Pharmacie sector, including Astra, etc.

Table of stock prices for various companies in the Énergie sector, including Aker Maritime, etc.

Table of stock prices for various companies in the Construction sector, including Acciona, etc.

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including Almani, etc.

Table of stock prices for various companies in the Haute Technologie sector, including Alcatel, etc.

Table of stock prices for various companies in the Alimentation et Boisson sector, including Allied Domecq, etc.

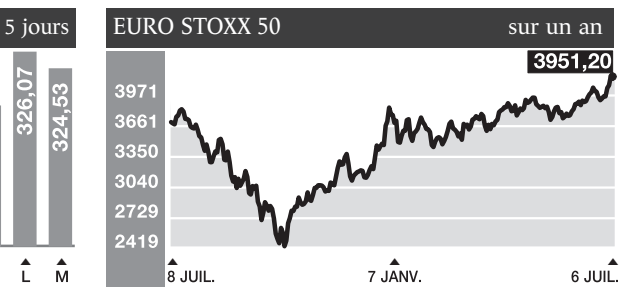


Table of stock prices for various companies in the ASSURANCES sector, including Agf, Allianz, etc.

Table of stock prices for various companies in the BIENS D'EQUIPEMENT sector, including Abb Particip, etc.

Table of stock prices for various companies in the MEDIAS sector, including B Sky B, etc.

Table of stock prices for various companies in the BIENS DE CONSOMMATION sector, including Ahold, Asda, etc.

Table of stock prices for various companies in the COMMERCE DISTRIBUTION sector, including Arcadia, etc.

Table of stock prices for various companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including Alcatel, etc.

Table of stock prices for various companies in the ALIMENTATION ET BOISSON sector, including Allied Domecq, etc.



Table of stock prices for various companies in the ASSURANCES sector, including Agf, Allianz, etc.

Table of stock prices for various companies in the BIENS D'EQUIPEMENT sector, including Abb Particip, etc.

Table of stock prices for various companies in the MEDIAS sector, including B Sky B, etc.

Table of stock prices for various companies in the BIENS DE CONSOMMATION sector, including Ahold, Asda, etc.

Table of stock prices for various companies in the COMMERCE DISTRIBUTION sector, including Arcadia, etc.

Table of stock prices for various companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including Alcatel, etc.

Table of stock prices for various companies in the ALIMENTATION ET BOISSON sector, including Allied Domecq, etc.

www.lemonde.fr CHANGE!

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the EURO NOUVEAU MARCHÉ sector, including Amsterdamsche, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for the BRUXELLES sector, including Envipco, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for the FRANCFORT sector, including 1 & 1, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne

CODES PAYS HORS ZONE EURO: CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

● A l'ouverture de la séance, mardi 6 juillet, Totalfina perdait 0,39 %, à 129 euros. Sa cible, Elf Aquitaine, cédaït 0,73 %, à 176 euros, après avoir bondi de 21,52 % la veille.
● Mardi 6 juillet, à l'ouverture des transactions, l'action BNP s'échangeait en baisse de 0,72 %, à 75,95 euros, tandis que le titre Société générale cédaït 1,49 %, à 165 euros, et que celui de Paribas abandonnait 0,19 %, à 107 euros. A ces cours, les nouvelles conditions de l'offre de la BNP sur la Société générale valorisaient l'action de cette dernière à 171,35 euros pour l'offre principale et à 167,09 euros pour l'offre subsidiaire (limitée à 30 % du capital). L'offre de la BNP sur l'action Paribas est valorisée à 117,83 euros, (en tenant compte d'un CVG dont la valeur théorique est estimée à 7,7 euros).
La branche principale de l'offre de la Société générale sur Paribas valorise ce dernier à 112,49 euros, tandis que la branche subsidiaire le valorise à 110 euros.
● L'action Carrefour était en recul de 3,09 %, à 138 euros, lors des premiers échanges mardi : en juin, le distributeur a vu ses ventes bon dir de 22 % par rapport à juin 1998, à 2,97 milliards d'euros.
● Le titre Marie Brizard redressait la tête mardi matin, gagnant 1,22 %, à 74,90 euros. La maison de liqueurs et de spiritueux, qui a réduit ses pertes par quatre, lance une double augmentation de capital.

Table of French stock market data with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like BIC, BNP, Bouygues, Carrefour, Elf Aquitaine, etc.

Table of international stock market data with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 6 JUILLET Cours relevés à 10h 15

Table of monthly settlement data for France, showing previous and current prices, volume, and coupon amounts for various companies.

Table of monthly settlement data for international markets, showing previous and current prices, volume, and coupon amounts for various companies.

Table of international stock market data with columns for company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ○ contrat d'animation; = o offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.
DERNIÈRE COLONNE R (1): Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi: paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi: compensation; Vendredi daté samedi: nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 5 JUILLET Une sélection. Cours relevés à 17h 35

Table of new market data for Monday, July 5th, showing various stock prices and changes.

SECOND MARCHÉ

MARDI 6 JUILLET Une sélection. Cours relevés à 10h 15

Table of second market data for Tuesday, July 6th, showing various stock prices and changes.

Table of international stock market data for Tuesday, July 6th, showing various stock prices and changes.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 5 juillet

Table of SICAV FCP data, listing various funds and their performance metrics.

Table of various financial instruments and funds, including REVENU-VERT, SYNTHESES, UNIVERS ACTIONS, and various bank products.

Table of various financial instruments and funds, including KALEIS EQUILIBRE, LATITUDE, and various bank products.

CDC Asset Management

LIVRET B. INV.D. PEA..... 188,15 1234,18 05/07

CRÉDIT AGRICOLE

3616 CDC TRÉSOR (1,29 F/m) Minitel: 3181,69 20870,52 05/07

SG ASSET MANAGEMENT

118,16 775,08 05/07 BNP ACTIONS EURO.....

LE MONDE 7 JUILLET 1999

TOUR DE FRANCE 1999

L'Estonien Jaan Kirsipuu (Casino) a revêtu, lundi 5 juillet, pour la première fois le maillot jaune à l'issue de la deuxième étape Challans-Saint-Nazaire

(176 km), gagnée au sprint par le Belge Tom Steels. ● CASINO, qui ne veut plus associer son nom au cyclisme, va se désengager à la fin de l'année. ● PLUSIEURS FAVORIS, parmi lesquels l'Italien



Ivan Gotti (Polti), le Suisse Alex Zülle (Banesto) et le Néerlandais Michael Boogerd (Rabobank) ont été pris dans une chute collective qui a provoqué la cassure du peloton au passage du Gois.

● L'EQUIPE ONCE du controversé directeur sportif Manolo Saiz a, contrairement aux usages en début d'épreuve, roulé à fond pour creuser un écart de six minutes avec la centaine d'attardés.

Sur la route de Saint-Nazaire, Casino a raflé la mise

Une chute collective lors de la deuxième étape a permis au peloton de distancer certains prétendants au maillot jaune – Alex Zülle (Banesto), Ivan Gotti (Polti), Michael Boogerd (Rabobank) – mais pas de décourager le robuste Estonien Jaan Kirsipuu (Casino), nouveau leader de la course

SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique)

de notre envoyé spécial

Maillot jaune, lundi 5 juin, à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), victorieux à l'étape de Challans (Vendée) la veille, Jaan Kirsipuu est un coureur comblé. Même s'il n'en montre rien ou pas grand-chose. Peut-être faut-il y voir une marque de l'âge. A 30 ans, cet Estonien, protégé de son directeur sportif Vincent Lavenu, habitué des plus hautes marches de podiums – il détient le plus grand nombre de victoires pour la saison 1998 –, goûte enfin aux succès.

Arrivé en France, voilà huit ans, Jaan Kirsipuu appartient à cette catégorie de « coureurs » qui ont découvert la gloire sur le tard. En effet, ce fils d'entraîneur cycliste dans l'ex-URSS, qui a eu son premier vélo à l'âge de 7 ans et couru sa première course trois années plus tard, a dû patienter jusqu'à ses 28 ans pour décrocher son premier bou-

La durée des arrêts de travail pourrait être étendue

La durée de l'arrêt de travail que doit observer un coureur s'il est contrôlé avec un hémato-crite supérieur à 50 % pourrait être étendue en France. « Nous y réfléchissons pour 2000 au plan national », a indiqué Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), venu suivre l'étape Challans-Saint-Nazaire. Cette période d'inaptitude pourrait être portée de quinze jours à un mois, voire à deux mois. M. Baal a également indiqué ne « pas craindre » qu'Hein Verbruggen, le président de l'Union cycliste internationale (UCI), lui impose la sélection de Laurent Jalabert en équipe de France aux championnats du monde, comme ce dernier l'a laissé entendre. « Il faudrait pour cela que l'UCI change son règlement, qui dit qu'une fédération nationale décide seule », selon M. Baal, pour qui « le dossier est clos pour 1999. Laurent Jalabert ne s'est pas soumis au règlement FFC et au suivi médical français. Il savait à quoi s'en tenir depuis novembre 1998. »

quet. C'était en 1997 dans la course Cholet-Pays de Loire, une épreuve de coupe de France qu'il a également emportée en 1998 et 1999.

C'est donc ce professionnel averti, ce « vieux » routier, cet ancien du peloton, qui a endossé, mardi 5 juin, au départ de Nantes, le « paletot » de ce 86^e Tour de France qui se veut celui du renouveau. Profitant du jeu des bonifications glanées sur les 176 km de cette deuxième étape disputée entre deux averses de Challans à Saint-Nazaire, remporté au sprint par le Belge Tom Steels (Mapei), il a ravi la première place à l'Américain Lance Armstrong (US Postal), qui le suit désormais à 14 secondes.

« ON N'A RIEN À PERDRE »

« On n'a rien à perdre. Au contraire on a tout à gagner. » Lundi 5 au matin, quelques minutes avant le départ, Laurent Biondi, le directeur adjoint de l'équipe Casino, se voulait optimiste. Et c'est vrai que cette formation est née, en 1995, sous l'appellation « Petit Casino » grâce à l'aide d'une souscription, des cendres de la défunte Chazal, n'a plus grand-chose à perdre. En dépit d'un nombre de victoires impressionnant, (66 pour la seule saison 1998), le sponsor principal a annoncé voilà désormais dix mois qu'il abandonnerait le cyclisme à la fin l'année.

Officiellement cette défection n'a rien à voir avec l'ambiance de suspicion qui entoure désormais la moindre épreuve cycliste. Officiellement, les affaires de dopage qui ont hanté le Tour 1998, qui hantent encore celui qui vient de partir, n'ont nullement influencé la société Casino. « C'est un choix qui est lié à la volonté de la nouvelle direction, laquelle ne souhaite plus que la marque soit associée à l'image cycliste », a expliqué Vincent Lavenu.

Depuis l'équipe paie un lourd tribut. De 30 millions de francs en 1998, le budget est passé à 23 millions pour 1999. D'une quarantaine, le nombre de salariés est tombé à 28. « En termes d'image, le cyclisme n'est pas un bon investissement », concédait toutefois Vincent Lavenu, lequel a le plus grand mal à trouver de nouveaux partenaires. « Ils attendent le Tour pour se décider », affirmait-il. Rançon des périodes troubles et des descentes

de police. Même si elle a moins défrayé la chronique que Festina ou La Française des Jeux, l'équipe Casino n'a pas échappé aux enquêtes judiciaires menées depuis un an. Lors du Tour de France 1998, à l'étape d'Aix-les-Bains (Savoie), les hommes du SRPJ de Lille avaient perquisitionné le camion de l'équipe et la chambre de Rodolfo Massi, le coureur italien alors en tête du classement de la montagne, mis en examen depuis par Patrick Keil, le juge lillois chargé d'instruire le dossier Festina. De même, l'ancien médecin de la formation, italien également, Daniele Tarsi, fait l'objet de poursuites.

Quatre mois plus tard, en décembre, toujours dans le cadre de leurs investigations contre le dopage, les enquêteurs avaient mené

une opération au siège sportif de l'équipe Casino et procédé à l'audition de la plupart des coureurs. Vincent Lavenu l'admet : « C'est vrai, le cyclisme a traversé une période trouble. De graves erreurs, des dérives, ont été commises, déclarait-il, lors du Grand Prix du Midi Libre, au mois de juin. Mais il ne faudrait pas qu'on soit les seuls à payer. »

A ce moment-là, son équipe trustait déjà les victoires sur les épreuves à étapes de la fin de ce printemps. Le Kazakh Alexandre Vinokourov, les Français Benoît Salmon, Gilles Maignan, Christophe Oriol, collectionnaient étapes et classement général, tandis que début mai, Laurent Roux, suspendu depuis pour usage d'amphétamines, s'octroyait le Trophée

des grimpeurs. « Nous nous battons, racontait alors Vincent Lavenu. Hélas dans le contexte actuel, aligner une équipe combative et décrocher des résultats, c'est plutôt suspect. »

Et cette boulimie n'a pas manqué de semer le doute, ni la rumeur au sein du peloton. Ainsi lors du critérium du Dauphiné libéré, un coureur de la formation belge Home-Market, Charles Guilbert, lançait à l'adresse de coureurs de Casino qui se trouvaient autour de lui : « Ah ! On voit les effets des produits. » Peut-être les mots de Charles Guilbert avaient dépassé sa pensée. Mais l'incartade révélait une tension due à la publication par la FFC des résultats du deuxième volet du contrôle « longitudinal ». Au même moment, sous le couvert de l'Union natio-

nale des coureurs professionnels (UNCP), certains coureurs de l'équipe Casino avaient organisé une réunion « pour discuter du suivi longitudinal ». Réunion que les équipes Crédit Agricole, La Française des Jeux et Festina avaient boycottée.

Aujourd'hui en jaune sur le Tour de France, l'équipe Casino joue son avenir. « On a d'autres ambitions que défendre mon maillot », disait, lundi, Jaan Kirsipuu à Saint-Nazaire. Séduire un sponsor grâce notamment à des résultats sur la Grande Boucle, tout en n'éveillant pas le soupçon, telle est la gageure des Casino sur les routes de la plus belle des épreuves. A lui seul, ce défi résume celui de ce sport.

Yves Bordenave

Le passage du Gois a désigné les premiers naufragés du Tour

SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique)

de notre envoyé spécial

Le passage du Gois se voulait une carte postale, de celles qui font dire que la France est belle et que le Tour sait la chanter. Ce bout de départementale, aux dalles mal équarries, relie, à marée basse, Noirmoutier (Vendée) au continent. Au quatre-vingtième kilomètre de cette deuxième étape qui menait, lundi 5 juillet, de Challans à Saint-Nazaire, les organisateurs ont donc eu l'idée de faire rouler les coureurs sur la mer, ou presque. L'image de l'insubmersible peloton fendait les flots s'annonçait biblique.

Deux heures avant le passage des coureurs, les services de l'équipement avaient déblayé les algues laissées par le reflux des eaux. Mais ils n'avaient pu débarrasser la chaussée des dépôts salins et des grasses scories de l'océan Atlantique. « On a envoyé le peloton sur une plaque de verglas », résumait Thierry Gouvenou (BigMat Auber). Et le joli tableau, la marine peinte pour le petit écran, s'est transformé en scène d'effroi. Une série de chutes a envoyé la moitié du peloton par-dessus bord et provoqué le premier coup de roulis de ce Tour.

Comme les moustiques se précipitent vers la lumière, les coureurs ne savent aborder les obstacles que dans une sorte de vertige. « La course était très nerveuse depuis plusieurs kilomètres », expliquait Lance Armstrong (US Postal), à l'issue d'une journée où l'Américain a perdu le maillot jaune mais paradoxalement renforcé son statut de favori de l'épreuve. « Nous sommes entrés à bloc dans le passage : nous roulions à au moins 60 kilomètres à

l'heure, poursuivait Pascal Chantreau (Casino). Le peloton s'est étiré, jusqu'au moment où ça a pété. » « Ça glissait terriblement comme sur de la mousse, ajoutait Armstrong. J'étais concentré à rester en ligne. Je savais que le moindre changement de trajectoire serait fatal. »

« C'ÉTAIT LA DÉBANDADE »

Dans un virage, un coureur au milieu du peloton n'a pas eu cette adresse. « Le gars est tombé à cinquante mètres devant moi, se souvenait Thierry Gouvenou. Mais il était impossible de freiner. En fait, je me suis arrêté en butant sur les mecs qui étaient déjà par terre. » « Il y en avait partout », décrivait Gérard Porte, le médecin général du Tour qui a débarqué au milieu de la confusion pour soigner les multiples blessés. « C'était la débânde, reprenait Cédric Vasseur. Le temps de remonter à vélo et de relancer, nous sommes sortis du Gois avec trente secondes de retard, pas plus. Mais il a fallu du temps pour s'organiser. Au ravitaillement, douze kilomètres plus loin, nous avions déjà deux minutes de retard. Devant, il y avait trop de gens qui avaient intérêt à rouler. »

« En trois ou quatre minutes, pas plus, tout un peloton sait, après une chute, qui est là et qui ne l'est pas », expliquait Thierry Gouvenou. A l'avant, les coureurs se sont donc recensés en un éclair. Ils étaient encore soixante-quatorze. Des favoris, manquaient le Néerlandais Michael Boogerd (Rabobank), le Suisse Alex Zülle (Banesto), l'Italien Ivan Gotti (Polti) et les Français Christophe Rinero (Cofidis) et Jean-Cyril Robin (Française des Jeux). Informé dans sa voiture de ces absences, Manolo Saiz, directeur sportif d'ONCE, a été le

plus prompt à réagir, sans état d'âme sur cette fortune de course. « Son équipe a roulé à fond et US Postal a suivi, racontait Fernando Escartin (Kelme). D'autres équipes ont hésité un peu, se sont concertés et se sont portées à leur tour en tête. »

L'écart n'a alors cessé d'augmenter pour se situer à 6 min 3 s sur la ligne où le Belge Tom Steels (Mapei) a gagné le sprint. « Avec le vent, il était impossible de revenir », commentait Alex Zülle. « Je voyais Boogerd, Zülle, Robin : ils étaient déprimés de ce qui leur arrivait et n'avaient même plus le cœur à rouler, se remémorait Thierry Gouvenou. Ils ont laissé là leurs illusions dans ce Tour de France. »

A la dérive, les multiples blessés de la chute erraient plus loin à l'arrière, quand ils n'étaient pas contraints à l'abandon comme le Belge Marc Wauters (Rabobank) ou l'Américain Jonathan Vaughters (US Postal). Jay Sweet (BigMat) a vécu une journée de cauchemar. Blessé lors d'une précédente chute, mal en point, l'Australien venait de réintégrer la masse juste avant le passage du Gois, où il s'est retrouvé à terre une seconde fois. Franchissant la ligne, vingt minutes après le vainqueur, dans un groupe aux allures de radeau de la Méduse, le coureur tuméfié et boitillant a rejoint le car de son équipe.

Un peu plus loin, Théo De Rooy, le directeur sportif de Rabobank, pestait. « Boogerd est blessé à la tête et au genou, expliquait-il. On verra s'il pourra repartir. Tout le monde se dit préoccupé par la santé des coureurs. Alors pour-quoi les envoyer prendre ce genre de risque ? »

Benoît Hopquin

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-RENÉ

BERNAUDEAU

1 Ancien coureur et lieutenant de Bernard Hinault, vous dirigez depuis huit ans l'équipe de coureurs amateurs Vendée U. Qu'attendez-vous de ce Tour ?

Il va amener de la fraîcheur. Dans trois ans ce sera différent. J'en suis persuadé. Si cela devait continuer comme avant, je ne serais plus là dans trois ans. Il y a autre chose à faire dans la vie que suivre des courses où il n'y a pas de plaisir. Tout va se refaire. On va revoir de la stratégie, des attaques, des directeurs sportifs qui ne seront plus seulement chauffeurs de voiture. L'EPO a engendré un peloton rouleau-compresseur. Sans EPO, les gars vont prendre le vent dans la figure, ça va casser. On va revoir des gars sortis du peloton.

2 N'êtes-vous pas un peu trop optimiste ?

Je suis optimiste par nature. Le cyclisme professionnel a une obligation : faire rêver la masse, pour qu'il y ait une régénérescence des

talents. En cela ce Tour est déterminant, parce que l'on est à la limite de l'explosion. Les bénévoles, qui font qu'il y a des courses, attendent ce Tour pour se remotiver, pour continuer à faire leur travail de l'ombre. Mes coureurs, je leur dis d'y croire, et on peut y croire. L'histoire Festina, ses suites, les a relancés.

3 Mais on dit que la situation chez les amateurs n'est pas bonne, que le dopage est très présent en Elite 2...

J'en suis persuadé. Mais la police fait peur. Elle fait un bien énorme au sport. Les règles fédérales, bon nombre s'en fichent quand il y a des enjeux financiers importants. Si personne ne prenait ces gars que l'on voit rouler à bloc dans la vallée puis enchaîner un col derrière sans problème, on réglerait le problème. Moi, chez un coureur, je m'intéresse plus à la valeur de la personne qu'à celle de ses cuisses, qu'aux points qu'il peut ramener. Je veux croire que la catégorie Espoirs (18-19 ans) n'est pas polluée. Ce sont eux qui feront ce que ce sport sera demain. Nos gars, on leur apprend à dire « bonjour », « s'il te plaît », à ne pas traiter les mécaniciens comme des chiens. On en est là. Désormais il y a un volume suffisant d'entraîneurs disposant de brevets d'Etat pour qu'il soit possible d'imposer un cahier des charges strict dans les équipes. Nous, nous avons le projet de bâtir une structure professionnelle.

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

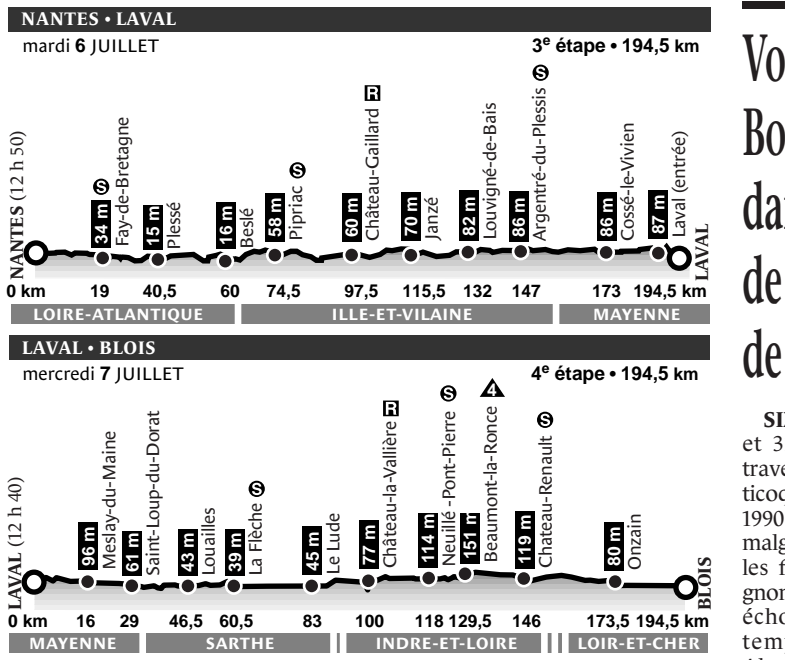
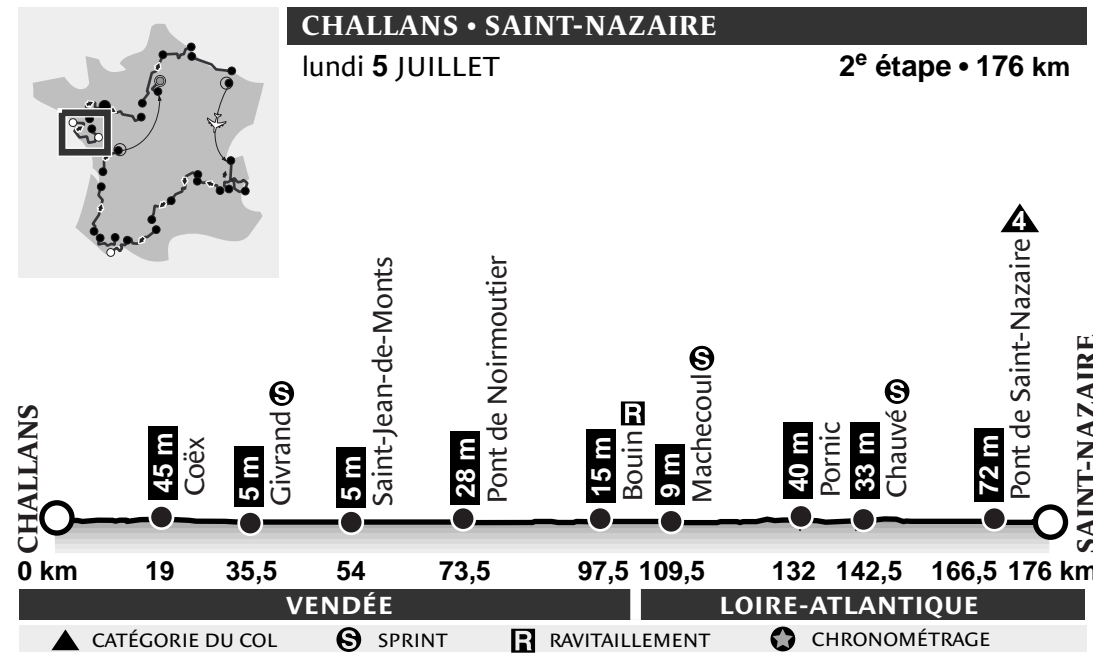


Une chute sur un Gois gluant

On se méfie toujours des « coups fourrés » au début d'un Tour de France, et on ne s'en méfie jamais assez. Le passage du Gois, jolie chaussée pavée rectiligne qui relie le continent à

l'île de Noirmoutier, est recouvert par la mer la moitié du temps, et reste glissant quand il apparaît à l'air libre. L'impétuosité du peloton, lancé à 60 km/h sur cette patinoire naturelle, a provoqué une sévère chute collective, avec des conséquences importantes sur le classement général.

Chaque samedi
LE MONDE TELEVISION
avec **Le Monde**
DATÉ DIM./LUNDI



Dans le Jardin de la France, le sprinter vit sa vie à toute vitesse

IL EXISTE au Japon beaucoup de vélodromes. Il servent d'arène à un sport curieux : le keirin. Une discipline olympique qui, au pays du Soleil levant, tient lieu de tircé. Là-bas, les amateurs parient sur les coureurs. Ils sont une dizaine à suivre sur un kilomètre un « lièvre »

ANALYSE

Leurs muscles sont composés de fibres rapides, ou « blanches », tandis que ceux des grimpeurs le sont plutôt de fibres lentes, ou « rouges »

qui roule à allure réduite. Quand il libère la horde des compétiteurs, en s'écartant à 600 m de la ligne d'arrivée, ça frotte à tout va, les coups de tête et les coups de vice sont de rigueur. Les enjeux financiers sont tellement énormes que, pendant les quatre jours de course, les concurrents n'ont aucun contact avec le monde extérieur. Ils vivent reclus, privés de téléphone, placés sous surveillance, histoire de prévenir les tentatives de corruption.

Florian Rousseau, notre triple champion du monde de vitesse (la discipline reine de la piste, comme le 100 m en athlétisme), a fait plusieurs séjours au Japon pour se mesurer aux meilleurs coureurs de keirin. Ses muscles sont volumineux et saillants, son corps est une sculpture d'Apollon, sa gestuelle est parfaite. Sa constante dans l'excellence des résultats est impressionnante. Son image (son charisme ?) est utilisée à sa juste valeur par la Fédération française. Il a succédé aux champions des pays de l'Est car, grâce à la chute du mur de Berlin, les entraîneurs nationaux ont eu accès au plans de travail et aux programmes de musculation établis là-bas. Il est devenu sprinter, lui aussi.

Pour l'instant, les organisateurs du Tour de France ne courent ni ne cultivent leurs sprinters de la même manière. Cela ne les empêche pas de se mettre en valeur. D'ailleurs, ils adorent ça. A Blois, où sera jugée, mercredi 7 juillet, l'arrivée d'une étape plate comme la main, on devrait voir s'imposer un des membres de la confrérie, à condition que les équipiers fassent bien leur travail, qu'ils les entourent toute la journée et les amènent jusqu'à l'arrivée. En effet, ces coureurs-là ont du mal à « passer un pont de chemin de fer ». Leur morphologie particulière est un redoutable ennemi dès que se dresse la moindre pente.

Leurs muscles sont composés de fibres rapides, ou « blanches », tandis que les muscles allongés des grimpeurs sont plutôt constitués de fibres lentes, ou « rouges ». Le taux de graisse des sprinters spécifiques peut aller jusqu'à 12 %. Celui des coureurs qui luttent

pour le maillot à pois peut descendre à 4 %. Le cyclisme professionnel est un des rares sports qui permet aux petits, aux grands, aux costauds et aux maigrichons de pouvoir s'exprimer. Les morphotypes y sont aussi variés que les caractères. On compte donc beaucoup sur Jaan Kirsipuu, l'Estonien de l'équipe Casino, austère poupon (1,79 m ; 80 kg), qui, selon le jargon des sprinters, a « la gâchette facile » et « claque » les victoires comme on « claque » des parties de flipper.

LES COLS SUR LA ROUE ARRIÈRE

Mais on devrait apercevoir aussi la petite silhouette de l'Australien de la formation néerlandaise Rabobank, Robbie McEwen (1,70 m, 66 kg), lutin rusé, adroit comme un wallaby, qui franchit dans les délais les arrivées au sommet de col sur la roue arrière (le *wheeling*, si cher aux motards) et qui passe des heures à surfer sur le Web au soir des étapes. On verra à coup sûr, l'immense playboy italien de l'équipe Saeco, Mario Cipollini (1,89 m, 79 kg), aux fémurs impressionnants, qui entretient son palmarès autant que sa belle chevelure.

On pourrait bien entrevoir, enfin, le petit dernier, Jimmy Casper (1,75 m, 68 kg), le joker de La Française des jeux, une boule de muscles dynamiques, qui a du mal à mettre un second porte-bidon sur le tube vertical de son cadre tant ses mollets sont rebondis. Il s'est permis de rentrer au col dans le milieu extrêmement fermé des vrais routiers-sprinters (une dizaine de membres au total) en s'imposant à quatre reprises durant le Tour d'Allemagne à l'Allemand Erik Zabel, maillot vert des Tours de France 1996, 97, 98.

L'ère, dit-on, est promise au changement. Dans ces conditions, la trinitrine, ce vasodilatateur des coronaires, apprécié des artistes de l'arrivée massive, devrait rester au fond des boîtes à pharmacie. Ce qui ne changera pas, en revanche, c'est cette alliance d'inconscience et de libération immédiate de la force qui caractérise les sprinters. A 195 pulsations cardiaques par minute, la vision périphérique prend le pas sur tout le reste. Un sprint se gagne avec, dans l'ordre, son équipe, sa connaissance du final, sa tête, ses bras, ses épaules, sa foi et aussi avec du courage. A plus de 60 km/h, sur des bouyax de 21 millimètres de section, la mort fait partie de la course. La décontraction et les frassques du sprinter ne sont que des produits masquant son stress.

Antoine Vayer

★ Antoine Vayer, professeur d'éducation physique et sportive, dirige Alternativ, structure d'entraînement, de recherche et de management pour athlètes de haut niveau.

Une belle amitié

PETIT EXEMPLE de la mesquinerie qui fait le sel de la concurrence entre TF 1 et France Télévision. A l'heure (20 h 35) où Henri Sannier présentait son « Tout le sport », sur France 3, Patrick Poivre d'Arvor, sur TF 1, lançait, en fin de journal télévisé, un reportage très étrange sur le Tour d'Italie cycliste féminin. La première chaîne avait même dépeché là-bas un envoyé spécial, ce qui ne laissait pas d'étonner pour une épreuve aussi confidentielle. On sait que le cyclisme féminin ne fait pas recette et qu'on est encore loin de la parité dans le monde du vélo.

Il s'agissait d'interroger les championnes sur le dopage. L'une d'elles affirmait qu'elle avait des doutes sur ce que pouvaient absorber certaines de ses concurrentes soudain transformées en « extraterrestres », mais de preuve, point. Quant à la Française Marion Clignet, elle était très en colère, clama que les filles ne sont pas payées le centième de ce que touchent les garçons, qu'elle en était de sa poche pour pouvoir exercer son métier, et qu'en plus on venait l'enquiquiner avec ces affaires de dopage. « Et merde ! », conclut-elle.

Un médecin expliqua que le dopage était répandu chez les filles, et qu'il était même plus dangereux que pour les hommes. Mais, comme tout le monde ignore les compétitions féminines, regretta-t-il, personne ne prête le moindre intérêt à tout cela. Poivre d'Arvor enchaîna avec souplesse, par l'annonce de l'enquête, ouverte en Allemagne, sur le dopage présumé de l'équipe Deutsche Telekom, formation qui participe au Tour de France.

A cet instant, Henri Sannier, sur

France 3, lançait le résumé de la 2^e étape du Tour (Challans - Saint-Nazaire), dont la télévision publique a le monopole de la retransmission en direct. On comprend que ses journalistes soient mal à l'aise, contraint à se livrer à de périlleuses acrobaties entre la nécessité de ne pas accabler une épreuve qui vaut de l'or, et celle d'informer sur les turpitudes de ses héros. Le problème n'a, à écouter les commentaires, pas été tranché. L'équipe de France Télévision se contente, semble-t-il, de prier sainte Rita pour que ce Tour soit bien celui « du renouveau » qu'elle ne cesse d'appeler de ses vœux, version méthode Coué.

Profitant de l'inconfortable situation de son adversaire, on sent la maison Bouygues à l'affût, prête à faire donner l'artillerie à la moindre seringue trouvée dans une poubelle. Pour l'instant, alors que règne un calme précaire sur la Grande Boucle, un petit coup de Giro féminin sur décor d'EPO entretient l'amitié.

En tout cas jusque-là tout va bien pour l'équipe de Patrick Chêne. Le prologue de samedi, au Puy-du-Fou, a battu les records d'audience. Et il y a du monde au bord des routes, pas de doute. Les premiers porteurs du maillot jaune, Lance Armstrong, miraculé du cancer, et Jaan Kirsipuu, un exotique Estonien installé à Chambéry, sont plutôt de bons clients.

Il aurait été plus délicat de s'enflammer pour un représentant de l'équipe Deutsche Telekom (*voir plus haut*) ou Lampre (dont un des soigneurs a été surpris en train de se débarrasser d'un sac plastique rempli de seringues usagées au récent Tour de Suisse). Surtout avec TF 1 prêt à bondir à la moindre alerte. Mais rien n'est perdu, il reste encore vingt jours de course.

Jacques Buob

RÉSULTATS

2^e ÉTAPE

Challans-Saint-Nazaire (176 km)

Le classement : 1. T. Steels (Bel./MAP), les 176 km en 3 h 45 min 32 s (moy. : 46,822 km/h) ; 2. J. Kirsipuu (Est./CSO) ; 3. M. Cipollini (Ita./SAE) ; 4. E. Zabel (All./TEL) ; 5. J. Casper (Fra./FDJ) ; 6. G. Hincaïpe (EU/USP) ; 7. J. Svovrada (Tch./LAM) ; 8. S. Martinello (Ita./PLT) ; 9. S. O'Grady (Aus./CA) ; 10. F. Simon (Fra./CA) ; 11. C. Capelle (Fra./BIG) ; 12. S. Hinault (Fra./CA) ; 13. C. Moreau (Fra./FES) ; 14. F. De Waele (Bel./LOT) ; 15. Z. Strych (Pol./LAM) ; 16. H. Vogels (Aus./CA) ; 17. E. Dekker (PB/RAB) ; 18. M. Aerts (Bel./LOT) ; 19. R. Huser (Sui./FES) ; 20. J. Voigt (All./CA) ; 21. A. Olano (Esp./ONC) ; 22. A. Casero (Esp./MIT) ; 23. A. Merckx (Bel./MAP) ; 24. A. Vinokourov (Kz./CSO) ; 25. M. Scirea (Ita./SAE) ; 26. L. Perez-Rodriguez (Esp./ONC) ; 27. P. Chanteur (Fra./CSO) ; 28. L. Armstrong (EU/USP) ; 29. T. Bourguignon (Fra./BIG) ; 30. P. Jonker (Aus./RAB) ; 31. D. Nardello (Ita./MAP) ; 32. L. Dufaux

(Sui./SAE) ; 33. M. Backstedt (Sue./CA) ; 34. P. Savoldelli (Ita./SAE) ; 35. F. Escarlin (Esp./KEL) ; 36. M. Serrano (Esp./ONC) ; 37. M. Sempellini (Ita./LAM) ; 38. F. Cerezo (Esp./VIT) ; 39. B. Salmon (Fra./CSO) ; 40. B. Hamburger (Dan./CTA) ; 41. S. Garzelli (Ita./MER) ; 42. B. Julich (EU/COF) ; 43. A. Peron (Ita./ONC) ; 44. A. Ellil (Ita./TEL) ; 45. S. Heulot (Fra./FDJ) ; 46. M. Den Bakker (PB/RAB) ; 47. S. Comusso (Ita./SAE) ; 48. D. Etxebarria (Esp./ONC) ; 49. R. Virenque (Fra./PLT) ; 50. Santos Gonzalez (Esp./ONC) ; 51. A. Gonzalez Galdeano (Esp./MIT) ; 52. G. Faresin (Ita./MAP) ; 53. P. Tonkov (Rus./MAP) ; 54. K. Livingston (EU/USP) ; 55. K. Hundertmarck (All./TEL) ; 56. E. Aggiano (Ita./MIT) ; 57. G. Guerini (Ita./TEL) ; 58. M. Fernandez Gines (Esp./MAP) ; 59. D. Rous (Fra./FES) ; 60. F. Guesdon (Fra./FDJ), lous m. l., etc.

CLASSEMENTS

Classement général : 1. J. Kirsipuu (Est./CSO), 8 h 49 min 38 s ; 2. L. Armstrong (EU/USP), à 14 s ; 3. S. O'Grady (Aus./CA), à 22 s ; 4. A. Olano (Esp./ONC), à 25 s ; 5. C. Moreau (Fra./FES), à 29 s ; 6. T. Steels (Bel./MAP), à 31 s ; 7. G. Hincaïpe (EU/USP), à 32 s ; 8. A. Vinokourov (Kz./CSO), à 35 s ; 9. S. Gonzalez (Esp./ONC), m. l. ; 10. A. Peron (Ita./ONC), à 37 s ; 11. C. Vandeveldel (EU/USP) ; 12. L. Dufaux (Sui./SAE), m. l. ; 13. A. Casero (Esp./VIT), à 40 s ; 14. P. Tonkov (Rus./MAP), à 42 s ; 15. F. Simon (Fra./CA) ; 16. B. Julich (EU/COF), m. l. ; 17. A. Gonzalez Galdeano (Esp./VIT), à 43 s ; 18. E. Dekker (PB/RAB), m. l. ; 19. P. Savoldelli (Ita./SAE), à 45 s ; 20. P. Jonker (Aus./RAB), à 46 s ; 21. B. Salmon (Fra./CSO), m. l. ; 22. M. Backstedt (Sue./CA), à 47 s ; 23. E. Zabel (All./TEL), à 48 s ; 24. S. Heulot (Fra./FDJ), à 49 s ; 25. M. Aerts (Bel./LOT) ; 26. D. Rous (Fra./FES), m. l. ; 27. H. Vogels (Aus./CA), à 50 s ; 28. D. Etxebarria (Esp./ONC), m. l. ; 29. R. Diaz Justo (Esp./ONC), à 51 s ; 30. L. Michaelson (Dan./FDJ), à 52 s ; 31. U. Bolts (All./TEL) ; 32. D. Nardello (Ita./MAP) ; 33. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), m. l. ; 34. C. Mengin (Fra./FDJ), à 53 s ; 35. J. Voigt (All./CA), à 54 s ; 36. M. Cipollini (Ita./SAE), m. l. ; 37. F. Bessy (Fra./CSO), à 55 s ; 38. S. Comusso (Ita./SAE) ; 39. A. Merckx (Bel./MAP), m. l. ; 40. M. Serrano (Esp./ONC), à 56 s ; 41. S. Wessermann (All./TEL), m. l. ; 42. P. Chanteur (Fra./CSO), à 58 s ; 43. M. Sempellini (Ita./LAM), m. l. ;

44. G. Guerini (Ita./TEL), à 59 s ; 45. Elio Aggiano (Ita./VIT), à 1 min ; 46. K. Livingston (EU/USP), à 1 min 1 s ; 47. G. Faresin (Ita./MAP) ; 48. L. Madouas (Fra./FES), m. l. ; 49. T. Bourguignon (Fra./BIG), à 1 min 2 s ; 50. A. Ellil (Ita./TEL), m. l. ; 51. M. Fernandez Gines (Esp./MAP), à 1 min 3 s ; 52. S. Garzelli (Ita./MER), à 1 min 4 s ; 53. F. Escarlin (Esp./KEL), à 1 min 5 s ; 54. R. Virenque (Fra./PLT), m. l. ; 55. J. Svovrada (Tch./LAM), à 1 min 8 s ; 56. M. Den Bakker (PB/RAB) ; 57. S. Martinello (Ita./PLT), m. l. ; 58. J. Casper (Fra./FDJ), à 1 min 9 s ; 59. C. Capelle (Fra./BIG), m. l. ; 60. B. Hamburger (Dan./CTA), à 1 min 10 s, etc.

Classement par points : 1. J. Kirsipuu (CSO), 87 points ; 2. T. Steels (MAP), 65 pts ; 3. S. O'Grady (CA), 59 pts ; 4. E. Zabel (TEL), 52 pts ; 5. G. Hincaïpe (USP), 46 pts ; 6. J. Casper (FDJ), 42 pts ; 7. S. Martinello (PLT), 40 pts ; 8. C. Moreau (FES), 37 pts ; 9. F. Simon (CA), 33 pts ; 10. C. Capelle (BIG), 29 pts ; 11. M. Cipollini (SAE), 26 pts ; 12. S. Hinault (CA), 25 pts ; 13. J. Svovrada (LAM), 19 pts ; 14. N. Minaili (CTA), 19 pts ; 15. C. Da Cruz (BIG), 15 pts.

Classement de la montagne : 1. M. Piccoli (LAM), 8 points ; 2. F. Cerezo (VIT), 5 pts ; 3. L. Brochard (FES), 5 pts ; 4. D. Konichev (MER), 4 pts ; 5. F. Simon (CA), 3 pts ; 6. A. Merckx (MAP), 1 pt ;



Tom Steels s'impose à Saint-Nazaire, devant Mario Cipollini (à g.) et Jaan Kirsipuu (à d.).

de Jaan Kirsipuu (Est./CAS), mais pas ses chances au classement général final.

— Christophe Bassons (Fra./FDJ), retardé par une crevaillon sur la chaussée du passage du Gois, alors qu'il le franchissait avec les premiers, et qui a dû attendre longtemps sa voiture retardée par la chute collective.

— Javier Pascual Llorente (Esp./KEL), pris dans plusieurs chutes, dont deux sur le passage du Gois, arrivé avec 46 min 42 s de retard sur le vainqueur de l'étape mais rattrapé par les commissaires, occupe la dernière place du classement général.

● **Les abandons** : Marc Wauters (Bel./RAB) ; Jan Vaughters (EU/USP), tous deux blessés dans la chute collective du 80.

7. S. Barbero (MER), 1 pt.

Classement par équipes : 1. US Postal, 26 heures 30 min 27 s ; 2. ONCE, à 4 s ; 3. Crédit Agricole, à 19 s ; 4. Festina, à 20 s ; 5. Casino, à 25 s.

Classement des jeunes : 1. C. Van de Velde (USP), 8 heures 50 min 15 s ; 2. B. Salmon (CSO), à 9 s ; 3. M. Backstedt (CA), à 10 s ; 4. M. Aerts (LOT), à 12 s ; 5. L. Perez Rodriguez (ONC), à 15 s ; 6. S. Comusso (SAE), à 18 s ; 7. J. Casper (FDJ), à 32 s ; 8. F. de Waele (LOT), à 41 s ; 9. S. Hinault (CA), à 52 s ; 10. P. Herliou (VIT), à 6 min 22 s.

Classement de la combativité : 1. T. Gouvenou (BIG), 42 points ; 2. J. Durand (LOT), 10 pts ; 3. L. Dierckxens (LAM), 7 pts ; 4. H. Vogels (CA), 6 pts ; 5. D. Nazon (FDJ), 6 pts.

ABRÉVIATIONS

Cofidis (COF) ; Mercatone Uno (MER) ; Telekom (TEL) ; Mapei-Quick Step (MAP) ; Rabobank (RAB) ; ONCE (ONC) ; Team Polli (PLT) ; Saeco (SAE) ; Lotto-Mobistar (LOT) ; Casino (CASO) ; Lampre-Daikin (LAM) ; Kelme (KEL) ; Vitalicio-Seguros (VIT) ; Crédit Agricole (CA) ; Festina (FES) ; La Française des Jeux (FDJ) ; Banesto (Ban) ; Cantina Tollo (CTA) ; US Postal (USP) ; BigMat Auber 93 (BIG).

L'étape Challans-Saint-Nazaire (176 km) en bref

- **Le vainqueur de l'étape** : Tom Steels (Bel./MAP). Né le 2 septembre 1971, à Sint-Gillis-Waas (Belgique), 1,79 m ; 73 kg. Professionnel depuis 1994. 46 victoires, dont 5 étapes du Tour de France.
- **Le maillot jaune** : Jaan Kirsipuu (Est./CSO). Né le 17 juillet 1969, à Tartu (Estonie), 1,79 m ; 80 kg. Professionnel depuis 1992. 54 victoires dont 1 étape du Tour de France, mardi 5 juin.
- **En vue** : — Jimmy Casper (Fra./FDJ), qui a lancé le sprint final et a semblé, un moment, en position de l'emporter. — Mario Cipollini (Ita./SAE), troisième de l'étape, il commence à montrer son maillot et son joli vélo

américain tout blanc.

— Alexandre Vinokourov (Kaz./CSO), le leader de l'équipe Casino, en position d'attente, a échappé au piège du passage du Gois.

— Christophe Moreau (Fra./FES), treizième de l'étape, premier Français du classement général, dont il occupe la cinquième place.

- **En perte de vitesse** : — Alex Zülle (Sui./ONC), Ivan Gotti (Ita./PLT), Michael Boogerd (PB/RAB) — qui a été blessé à la tête et à un genou —, Christophe Rinero (Fra./COF), Jean-Cyril Robin (Fra./FDJ), tous victimes de la chute collective du passage du Gois (km 80).
- Lance Armstrong (EU/USP), qui a perdu son maillot jaune au profit

Voile : les frères Bourgnon échouent dans le record de la traversée de l'Atlantique

SIX JOURS, 13 heures, 3 minutes et 32 secondes : le record de la traversée de l'Atlantique en multicoque de Serge Madec réalisé en 1990 sur *Jet-Services* tient toujours malgré tentatives pour le battre : les frères Laurent et Yvan Bourgnon, sur le trimaran *Foncia*, ont échoué mardi 6 juillet avec un temps supérieur d'environ 4 heures à ce record. Les Bourgnon et leur équipage de 4 hommes étaient partis mardi 29 juin, de New York et avaient filé à 20 nœuds (37 km/h) de moyenne, ce qui leur avait permis d'avoir plus de 200 milles (370 km), soit une dizaine d'heures d'avance sur le record. Las ! une dépression venue de l'ouest de l'Irlande et descendant vers le sud-est, en direction de la Bretagne, est venue perturber la route de *Foncia* qui s'est retrouvé dans une zone de vent très faible et a perdu toutes ses chances dans les dernières vingt-quatre heures, le trimaran n'avançant plus qu'à 10 nœuds de moyenne. A l'heure limite (3 h 36), les deux navigateurs franco-suisses étaient à 37 milles du cap Lizard, à la pointe sud-ouest de l'Angleterre. Ils ont pris alors la direction de Lorient où ils étaient attendus mardi en fin d'après-midi.

■ **Sylvain Chtouder (EDC-Belvèdère) s'est imposé**, lundi 5 juillet, dans la régata du Tour de France à la voile, disputée au large de Granville (Manche) et marquée par la domination des équipages amateurs. *EDC-Belvèdère* a pris le meilleur sur deux autres bateaux, avec des équipages composés en majeure partie d'amateurs : *In-extremis* (Marc Emig) et *Ville-de-Genève* (Etienne David) : « *Les pros ont pris un très mauvais départ, et comme les étudiants ne sont pas des enfants de chœur, avec un vent plutôt régulier, il était très difficile de les remonter sur des manches comme celle-là* », a commenté Marc Emig. Le Belge Luc Dewulf (*Kateie*) conserve la tête du classement général.

■ **Le FOOTBALL : Etats-Unis-Chine sera l'affiche de la finale** de la Coupe du monde féminine, samedi 10 juillet, à Pasadena (Californie). Les Chinoises ont battu les Norvégiennes, tenantes du titre (5-0), et les Etats-Unis ont éliminé le Brésil (2-0). Depuis le début de la compétition, il y a deux semaines, 600 000 personnes se sont massées dans les stades pour assister à la compétition.

■ **La Fédération internationale de football (FIFA)** a accepté d'avancer au 23 mai l'ouverture de la Coupe du monde 2002 au Japon et en Corée du Sud initialement prévue fin juin, décision prise en raison du mauvais temps qui règne dans la région à cette période de l'année. La proposition risque d'être mal accueillie par la plupart des pays européens dont les championnats s'achèvent généralement fin mai. — (*Reuters*.)

■ **TENNIS : Sébastien Grosjean, Cédric Pioline, Guillaume Raoux et le double composé de Fabrice Santoro et Olivier Delaître** ont été sélectionnés pour le quart de finale de Coupe Davis contre le Brésil, du 16 au 18 juillet à Pau. Le capitaine Guy Forget a retenu les deux derniers joueurs en raison de leur récente demi-finale à Wimbledon. Cédric Pioline et Sébastien Grosjean — qui souffre d'un épanchement de sinovie à un genou — devraient être alignés en simple.

■ **Pete Sampras est n° 3 au classement ATP des joueurs professionnels** publié, lundi 5 juillet. Vainqueur à Wimbledon, dimanche, le joueur américain est devancé par Andre Agassi qui passe de la 4^e à la 1^{re} place grâce à son accession en finale et par l'Australien Patrick Rafter qui reste à la 2^e place. Quart de finaliste à Londres, Cédric Pioline remonte de la 39^e à la 23^e place. Chez les dames, l'Américaine Lindsay Davenport, vainqueur, dimanche, devance la Suisse Martina Hingis et l'Allemande Steffi Graf, finaliste à Wimbledon. Cinq Françaises figurent toujours parmi les 20 meilleures joueuses mondiales : Mary Pierce (n° 6), Nathalie Tauziat (n° 10), Amélie Mauresmo (n° 15), Sandrine Testud (n° 16), Julie Halard (n° 17).

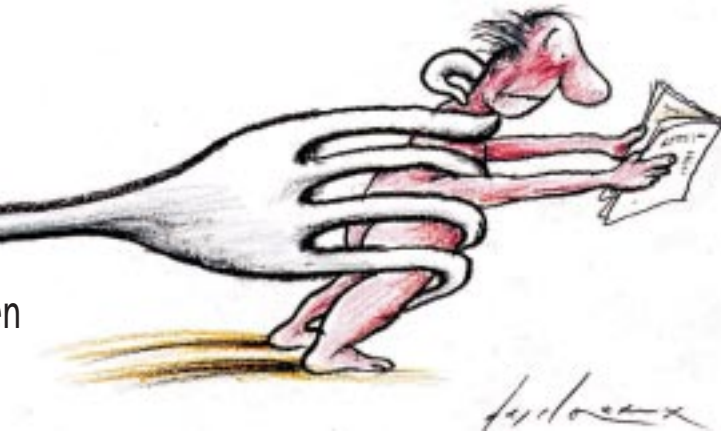
Revue de stress

Ces magazines qui nous veulent du bien

LES CONGÉS PAYÉS de 1936 étaient partis vers la mer l'âme innocente et le muscle saisi dans l'absolue surprise qu'offrait le farmineux cadeau du Front populaire. Du côté du Tréport, on se jetait d'un coup dans des eaux polaires en essayant vaguement de se souvenir des gestes essentiels pour ne pas couler. On nageait dans le bonheur, cela suffisait. Aujourd'hui, c'est l'été qui est devenu un travail. Costume de plage, costume d'après-bain, tenue d'après-douche, lotions pour brunir, parfums pour sortir, régime pour réduire, mots pour séduire. Longue et préoccupante préparation.

Pour aider l'estivant à prendre son élan, il y a les magazines, toute cette riche presse du cœur et du corps préoccupée du bon fonctionnement de nos artères aussi bien que de la régulation de nos états d'âme. Pour ces forcenés de la santé sans peine, le moment est goûteux ; toutes ces soupes d'ablettes mises à nu les intéressent. Gros travail, gros tirages et revue de détail sur l'ensemble du nouveau matériel et des plus récentes thérapies offertes aux futurs rissoles.

Et d'abord, le régime. Brûler les excès, se présenter le ventre plat et le regard brillant devant ses contemporains. Haut souci individuel, l'aspect général donne une idée des avancements ou des reculs d'une société. Confusément, le vacancier, cholissons-le de bord de mer, se sent responsable de la multitude. A lui de montrer l'exemple. Soyez le meilleur, suggèrent les spécialistes ; nos conseils sont dans le cahier central.



DESSINS DESCLOZEAUX

Evolution. Trop longtemps tenu à l'écart du phénomène « prenez soin de vous », l'homme a maintenant des tribunes où on sait le protéger et l'enseigner. « Un corps d'enfer en quinze jours seulement », « Des suipers abdos en une séance », « Nutrition : 101 secrets pour manger sain ». Voyons. Le gras et le sucre, voilà les gâcheurs d'existence. Tenez, à la place de chips, des pommes vapeur ; en remplacement du cheeseburger, un sandwich à la viande ; une glace à la crème ? non, un sorbet au citron. Et puis, pour la « pêche toute l'année », des brocolis, des haricots, du riz complet, les garçons ! Des pâtes, des bananes, du saumon... Car attention ! « un régime régulier de steak-frites pourrait faire baisser votre appétit sexuel ». Il ne manquerait plus que ça.

MATRAQUAGE

Grosse faim. Dans ce même mensuel pour messieurs soucieux de leur tour de ventre, des dames étaient invitées à donner leurs avis sur « ce qu'elles veulent au lit ». Cru, sans détour, implacable. On comprend mieux : indispensable de tenir la forme. C'est d'ailleurs un point de passage obligé pour ces journaux de faire cohabiter le manger avec le coucher. La saison, paraît-il, serait propice à moins de

laisser-aller. Tous y vont de leurs scoops pour que cessent les récriminations, les plaintes et les trop longs sanglots. Il faudrait lire plus avant.

Revenons à l'été proprement dit. Chaud et frais à la fois, mais sans sauce ; aérien, délassant, caloriquement à la baisse. Enorme succès de la pomme d'amour. « Que faire avec une tomate ? » (18 calories aux 100 grammes), une seule, on note, tomate solitaire qui évoque le rêve d'abstinence, ce paradis aux portes closes. Il y a naturellement le régime crétois, brutal et savoureux sur le papier, mais d'une effrayante discipline à tenir une fois de retour dans le gris. Les voyages en Méditerranée sont faits pour revêtir des étoffes légères, pas pour prendre le voile. Impasse ?

Sûrement pas. Voici une « une » qui bat le rappel. Avis à la population, programme pour juillet et août : « Déstresser (d'accord) ; réveiller votre désir (comme on vient de voir) ; perdre 3 kilos. » On aura droit à un tableau minceur gourmande de type céréalier, pesé à la biscotte près et grillagé aux yaourts et au lait écrémé. Vacances à la dure.

Mais au juste, qu'aurait-on accompli d'aussi alarmant pour supporter autant de sévices ? La honte s'est emparée des masses populaires que l'on matraque à coups d'images pieuses et sveltes - fillettes, moi tarzan -, leur intimant l'ordre de se mettre sans tarder aux normes, sous peine de ne plus trou-



France, mais nous avions remarqué qu'un des chefs

lyonnais parmi notre clientèle avait souvent des capucines à sa carte et beaucoup de difficultés pour s'approvisionner. Voilà ce qui nous a incités à cultiver des fleurs pour la restauration. »

Aujourd'hui, 90 % des ventes sont faites auprès des cuisiniers et des traiteurs, mais le marché s'ouvre peu à peu sur les épiceries fines et quelques supermarchés de luxe, comme la Grande Epicerie du Bon Marché ou le Lafayette Gourmet à Paris. Ce dernier établissement commercialise en permanence des barquettes d'une quinzaine de fleurs, cueillies à la main, et cette année, pour la première fois, il a en plus organisé en mai une quinzaine d'initiation à la cuisine des fleurs. Apprendre que capucines et pensées se mangent principalement crues et entières, que les soucis sont au contraire à leur mieux cuits et en pétales, et que c'est là qu'ils libèrent leurs arômes safranés : tel était le but de l'opération. « Les consommateurs pensent la plupart du temps que les fleurs employées en cuisine sont uniquement

décoratives, raconte François Couplan, ethnobotaniste et auteur de *Mangez vos soucis !* aux éditions Alternatives. En réalité, toutes ces plantes que nous dévorons des yeux étaient autrefois couramment consommées. » Son ouvrage, paru il y a quelques mois, remet au goût du jour les beignets de glycine, la soupe de primevères au pistou ou le gratin de géranium. Preuve que l'engouement est à son comble, ce sont maintenant les hommes d'affaires auxquels on veut compter fleurlette. Dans son très chic restaurant du Prince de Galles à Paris, le chef Pierre Dominique Cécillon a servi ce printemps un menu d'affaires toutes fleurs comprenant des œufs mollets aux pensées, un dos de bar poêlé à la violette et du nougât à la rose. Devant le succès, il a promis de remettre dès septembre le couvert sur ce thème.

Guillaume Crouzet

★ Fleurs de capucines, 20 F (3 €) environ la barquette. Fleurs de primevères, pensées ou bégonias, 12 F (1,8 €) environ la barquette. En vente chez Lafayette Gourmet, 48, bd Haussmann, 75009 Paris.

ver de salut. Le jeu n'est pas innocent et fait tourner de curieux commerces. Cette tyrannie du poids a trouvé d'habiles gourous, mécaniciens de l'embonpoint aux techniques trop bien rodées.

Quand il n'y a pas de prédateurs aux commandes, des cuisiniers de la dernière chance se mettent à l'ouvrage et proposent des recettes de circonstance assaisonnées d'un lyrisme coloré. On découvre un savorin de merlan aux haricots verts, un magret de canard au melon, des rosaces de poissons fumés au radis noir, un flan de carotte à l'estragon. Tous plats fantoches imaginés pour l'œil et rendre sans doute plus consistant ce qui précède. Le poulet à la grecque semble ici proposé pour faire passer le minois de Di Caprio, chérubin d'une seule bouche, offert prince charmant d'honneur à un parterre de jeunes filles mûres et de femmes encore en fleur. L'été sous le soleil d'un mince satan à l'œillade andalouse.

On plaisante, mais bientôt la rentrée et déjà des réunions de rédaction pour attaquer de façon originale - un peu de nerf, les enfants, un peu d'idée - les fêtes de fin d'année et tout de suite trouver des remèdes aux grands égarements qui se préparent. A la fois gestionnaire et pompier volant, le corps déjà massif de toute cette presse qui nous veut du bien n'en a pas encore terminé avec nous. On peut même dire que les beaux jours sont devant elle.

Du berceau au dernier masque de beauté, elle ne nous lâchera plus. Examinatrice de nos quatre vérités passées à la moulinette d'une vulgarisation complaisante, elle s'est installée au créneau d'une ambition à conquérir par l'effort doux. Et maintenant l'idée de darguer, elle intrigue son monde et sert de modèle à l'installation d'une nouvelle et scabreuse hygiène corporelle et morale. Il conviendra de suivre sa montée en puissance, mais c'est évidemment de notre emboînement qu'il faut craindre le pire.

Jean-Pierre Quélin

BOUTEILLE

AOC côtes-du-rhône



Domaine Saint-Claude

Les tentatives de la cave de Vaison-la-Romaine pour retrouver la trace du vin des Voconces vanté par Pliny l'Ancien sont restées sans lendemain. Mais à Vaison un jeune viticulteur s'emploie depuis quelques années à redorer le blason d'une production quelque peu anonyme dans les gros bataillons du régime des côtes-du-rhône. Sur trente-cinq hectares, entre le Ventoux, au loin, et la capricieuse Ouvèze, le jeune Frédéric Armand produit et assemble avec passion les cépages régionaux, grenache, syrah, cinsault, bourboulenc et char-donnay. Issu de terrains sablonneux et de coteaux caillouteux, exposés au sud, l'assemblage de syrah (20 %) et de grenache (80 %) vinifié de façon traditionnelle avec fermentation à 32 degrés et maintenu pendant sept mois dans des fûts de chêne, donne un vin structuré et puissant (13 degrés) aux arômes de fruits rouges. Agréable nez de violette et saveur de cassis en bouche. C'est la bouteille de référence du domaine qui compte aussi une syrah pure, un rosé d'été (28,50 F, 4,34 €) et un blanc, hors appellation (22,50 F, 3,43 €).

★ Rouge Prestige 1995, vieilli en fûts de chêne : 36 F, 5,49 € (la bouteille départ cave). Domaine Saint-Claude, Le Palis, 84110 Vaison-la-Romaine, tél. : 04-90-36-23-68.

TOQUES EN POINTE

HOMERO

« Bar du Harem, salle Ottomane, Champagne-room », les espaces de ce nouveau complexe de restauration proche des Champs-Élysées pourraient, dans le meilleur des cas, prêter à sourire si la décoration ne réussissait à sauver l'ensemble. Un certain raffinement, un luxe maîtrisé et l'agréable volume de la salle à manger procurent le sentiment un peu immatériel de plaisir et de convivialité. Le maître de céans est brésilien, le propriétaire tunisien, le chef français et la cuisine se veut ouverte aux influences méditerranéennes. Vaste programme que la tomate farcie à la provençale, sans grande saveur, ne parvient pas à justifier. Excellent faux-filet d'Argentine. Carte encore incertaine. Menu au déjeuner : 150 F, 22,87 €. A la carte, compter 250 F, 38,11 €.

★ 37, avenue de Friedland, 75008 Paris, tél. : 01-42-89-99-60. Fermé dimanche.

LA TABLE D'ERICA

La souriante Erica, la bonne fée antillaise de Saint-Germain-des-Prés, ouvre désormais son restaurant pour le déjeuner et au mois d'août (le soir seulement) : accras de morue, délicieux boudin antillais, crabe farci composent le panaché d'entrées chaudes. Le blaff de poissons est adapté aux palais métropolitains, mais rien n'interdit d'y ajouter une touche de purée de piment. La marmite créole, sorte de cassoulet aux haricots rouges et porc fumé, le civet de chatou (poulpe mijoté) ou le colombo de cabri offrent un heureux échantillonnage de plats des îles. Formule au déjeuner : 65 F, 9,91 €. Menu : 130 F, 19,82 €. A la carte, compter 180 F, 27,44 €.

★ 6, rue Mabillon, 75006 Paris, tél. : 01-43-54-87-61. Fermé dimanche.

LA MOUSSON

La cuisine familiale du Cambodge à Paris est assez rare. Rien, a priori, ne paraît distinguer la cuisine des autres saveurs du Sud-Est asiatique. Et pourtant, le sourire amusé de la patronne, Lucile, transfuge du restaurant Le Grand Chinois, en dit long sur notre ignorance supposée. La *wantan soup* aux raviolis parfumés n'a que peu de points communs avec la soupe vietnamienne. La cuisine khmère est friande d'herbes parfumées, de menthe, fenouil, coriandre et citronnelle, et dispose d'une sauce d'accompagnement originale, la *tuk trey*, équivalent plus aromatique du nuoc-mâm vietnamien. On fera aussi la différence avec le panier de préparations à la vapeur, et plus encore avec la *sach tcha kapit*, haché de porc à la citronnelle, le *sach kho*, filet de porc au caramel doux, et le bœuf émincé sauté à l'ail (*luk lak*). A la carte, compter 150 F, 22,87 €.

★ 9, rue Thérèse, 75001 Paris, tél. : 01-42-60-59-46. Fermé dimanche.

ARISTIPPE

Le Breton Gilles Le Gallès confirme les espoirs placés à l'ouverture de cette petite maison à l'enseigne du plus hédoniste des auteurs anciens. Les produits de la pêche de petits bateaux sont au rendez-vous d'une cuisine sensible, vive et parfumée. Le dos de maquereau au thym, la daurade royale au basilic ou la barbe aux artichauts sont cuits à la minute et largement assaisonnés d'huile d'olive. Seule concession au terroir d'origine, la Bretagne, la nage de merlan « big ha farz » offre les saveurs contrastées du plus délicat des poissons et des saveurs puissantes du sarrazin. Et toujours, les langoustines à la façon de Gilbert Lecoze, ouvertes en longueur, simplement poêlées, puis délicatement déglacées au fumet de crustacé, parfumées d'un beurre persillé et rapidement passées au four. De bons desserts comme le millefeuille de crêpes au citron et quelques vins judicieusement choisis. Menus : 170 F, 25,92 € (déjeuner), 220 F, 33,54 € (dégustation). A la carte, comptez 240 F, 36,59 €.

★ 8, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris, tél. : 01-42-60-08-08. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Fleurs comestibles

Le week-end dernier se tenait sur le vieux port de Dinan la troisième édition des jardins de l'Ouest, l'une des manifestations les plus créatives en France en matière de plantes. Les fleurs comestibles y étaient en vedette cette année. Les visiteurs se sont notamment initiés à la cuisine florale dans des ateliers où on leur apprenait à concocter des poires à l'infusion d'œillet et de salades de mâche aux géraniums. Plusieurs restaurants de la ville avaient mis les fleurs à leur menu, la palme revenant sans doute à Michèle Lescamp, propriétaire du Muppets, rue du Port, qui servit pour l'occasion un apéritif à base de fleurs de coquelicot, suivi de moules aux fleurs de cactus. Que la cuisine des fleurs triomphe en Bretagne n'a rien d'étonnant. Après tout, n'est-ce pas dans le Finistère, à Taulé, que se trouve la coopérative maraîchère qui commercialise depuis plus de dix ans des barquettes de fleurs comestibles ? François Le Lagadec, son directeur, a senti l'engouement poindre dès 1987 : « A cette époque, nous fournissions déjà en mini-légumes nombre de restaurateurs en

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1^{er}
L'Epi d'Or
Un des derniers bistros des Halles
Cadre authentique, Cuisine du terroir
Menu 105 F - Carte 220 F environ
25 rue J-J Rousseau 1er - 01 42 36 38 12

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5^e
L'Atlas
Gastronomie Marocaine
Menu 98 F déjeuner et Carte
12, boulevard Saint-Germain
☎ 01.46.33.86.98 - F/lundi

PARIS 5^e
TOUTOUNE
Un décor ensoleillé, tout le charme de la Provence... "Simple avec des produits frais et raisonnables" JC Ribaut.
Chef de cuisine : Christophe DARNEY
Menu 138 F au déjeuner en semaine
Carte menu à 188 F avec la souprière de Saison d'office (198 F le dimanche)
5, rue de Pontoise - Tél. 01.43.26.56.81

PARIS 6^e
La Chope d'Alsace
Repas d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6^e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 6^e
Yugaraj
Spécialités Indiennes
"Yugaraj demeure, dans sa catégorie, l'un des plus surs représentants parisiens". Gault/Millau 99 - 14/20
A midi le Delhi-Express 130 F
Carte environ 180 F à 190 F
14, rue Dauphine 01.43.26.44.91 - Fermé lundi midi

PARIS 6^e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 7^e
LE BOURBON
"Ses confits, magrets, poissons marinés, carpaccio, poissons fumés..."
Menu 164 F, Menu Gastro 189 F et Carte
1 place du Palais Bourbon.
Tél. : 01.45.51.58.27 - Jusqu'à 23h30

PARIS 7^e
Le VARENNE (Fermé soir et Dim. sauf week-end)
"L'effort porte sur les produits" JC RIBAUT
Tranche de gigot à l'ail et romarin avec purée maison... Excellent tartare servi copieusement...
Carte 140 F (vin et café compris). Vins de propriétés à prix sage, (Alsace, Beaujolais, Touraine)
36, rue de Varenne - Tél. 01.45.48.62.72

PARIS 7^e
Choumieux
SPECIALITE DE CASSOLET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Saisons climatisées.
79, rue St-Dominique (7^e) Tél. 0 147 05 49 75

PARIS 9^e
TY COZ 01.48.78.42.95/34.61
35, rue St Georges
PLATEAU de FRUITS de MER 195 F
POISSONS - CRUSTACES
Menu de la "Mer" le soir : 170 F
F/dim., lundi soir - Climatisé

PARIS 11^e
AU VILLAGE
Spécialités Africaines
"LABEL : 3 ETOILES EN BROUSSE"
Live music tous les soirs 7/7
Menus 89, 98, 135 F et Carte 150 F
86, av. Parmentier - ☎ 01.43.57.18.95

PARIS 12^e
Les SAVEURS de PRINTEMPS
"une cuisine de goûts pour des gens de goût"
Exceptionnel menu des 4 cuisines régionales
Sichuan, Shangai, Canton, Pékin à 150 F et Carte
23, avenue Docteur Arnold Netter
☎ 01.44.68.99.99 - Fermé Lundi

PARIS 12^e
Face au port de la Bastille
LE MANGE TOUT
Spécialités Rouergue, Quercy, Aveyron.
Menu saveur 190 F (vin compris)
Menu du jour 99,50 F. Carte 129 F et 159 F
24, bd de la Bastille - Tél. 01.43.43.95.15
Le soir service sur réserv. après Spectacles

PARIS 14^e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

LES GRANDES MARCHES
Place de la Bastille
Au pied de l'Opéra de la Bastille, une grande adresse pour un repas de qualité.
Hûtres toute l'année, poissons du marché, plats traditionnels et vins à découvrir.
Tous les jours de 11 h 30 à 1 h 30 du matin.
Réservation : ☎ 01 43 42 90 32
* 1 entrée, 1 plat, 1 dessert.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE",
renseignements : ☎ 01.42.17.39.40 - Fax : 01.42.17.39.25

Le Père Claude
RESTAURANT
☎ 01.47.34.03.05 Fax: 01.40.56.97.84
51, Av. de la Motte Piquet
Ouvert tous les jours de l'année 75015 PARIS

Amélioration par l'ouest

MERCREDI, les pressions remontent par l'ouest tandis que le temps agité s'évacue vers l'est. Le temps s'améliore lentement, mais le soleil reste timide sur l'est et le nord du pays. Les températures atteignent 20 à 30 degrés du nord au sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Dans les pays de Loire, le soleil domine malgré les passages nuageux. Ailleurs, le ciel est plus nuageux, mais le soleil réussit quelques trousés parfois gênantes. On atteindra 20 à 23 degrés, et 19 à 20 près de la Manche.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Soleil et nuages. De belles éclaircies se dessinent dès le matin sur l'Ouest, de la Normandie au Centre, tandis que le ciel est plus chargé à l'est, où le soleil fera cependant quelques percées de en plus belles au fil des heures.

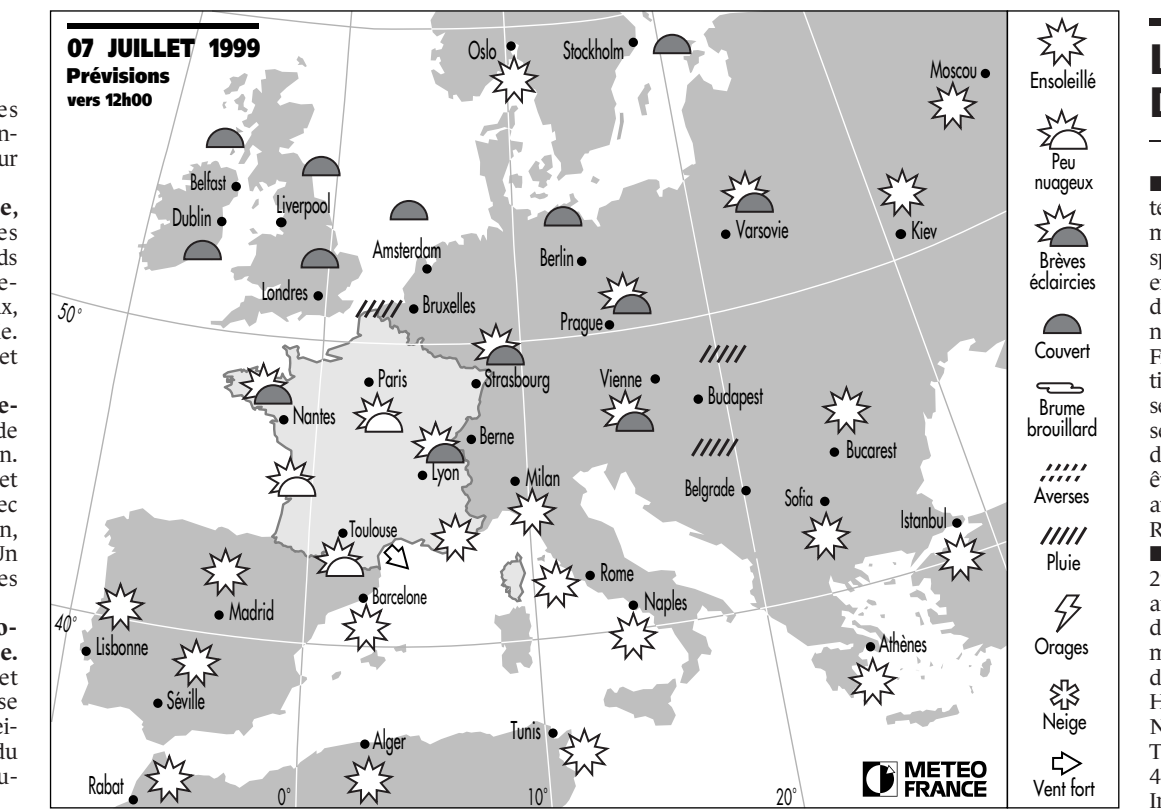
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - L'amélioration tarde : le ciel reste chargé, avec de timides interludes

enseoleillés. Quelques averses éparses pourront encore se déclencher, en particulier vers l'est et sur les reliefs.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les quelques plaques de grisaille ou brouillards matinaux se dissipent rapidement. Puis le soleil sera généreux, mais les nuages restent de la partie. Il fera 22 degrés près de la mer, et jusqu'à 26 dans les terres.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Plaques de grisaille ou de brouillard traînent çà et là le matin. Elles se déchirent, puis nuages et éclaircies se partagent le ciel, avec un soleil dominant sur le Limousin, et un temps plus chargé à l'est. Un risque d'averses persiste sur les Alpes du Nord.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La journée sera ensoleillée et ventée. Mistral et tramontane se renforcent dans la journée, atteignant 90 à 100 km/h en soirée du golfe du Lion aux Bouches-du-Rhône.



LE CARNET DU VOYAGEUR

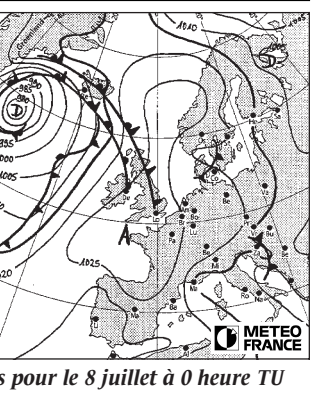
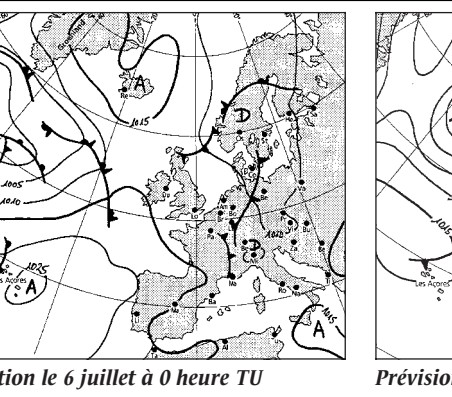
LOCATIONS. Il est quelquefois intéressant d'attendre le dernier moment pour partir. Ainsi Interhome, spécialiste de la location de vacances en Europe, accorde, à une semaine du départ et en fonction des disponibilités sur une sélection d'offres en France et à l'étranger, 30 % de réduction sur le loyer d'une semaine de séjour ou sur le loyer de la première semaine (pour les séjours de plus d'une semaine). La réservation doit être effectuée au plus tôt 7 jours avant la date de début du séjour. Renseignements au 01-53-36-60-00.

OUZBÉKISTAN. A partir du 29 août, KLM desservira Tachkent au départ de France, via Amsterdam, les lundis, mercredis et samedis. Liaison en correspondance depuis Clermont-Ferrand, Le Havre, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse. Renseignements au 01-44-56-18-18, Minitel 3615 KLM et Internet (www.klm.fr).

PRÉVISIONS POUR LE 07 JUILLET 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.					
FRANCE métropole	NANCY	14/21 N	19/27 S	13/22 S	12/24 S
AJACCIO	NANTES	12/21 N	12/21 S	13/21 S	13/23 S
BIARRITZ	NICE	12/21 S	13/21 S	10/21 S	16/25 S
BORDEAUX	PARIS	13/21 S	10/21 S	16/25 S	15/17 N
BOURGES	PAU	10/21 S	16/25 S	11/19 N	12/21 N
BREST	PERPIGNAN	16/25 S	11/21 N	11/19 N	12/21 N
CAEN	RENNES	11/21 N	11/19 N	14/22 N	12/20 N
CHERBOURG	ST-ETIENNE	11/19 N	14/22 N	14/23 P	22/29 P
CLERMONT-F.	STRASBOURG	14/22 N	14/26 S	14/24 N	25/30 C
DIJON	TOULOUSE	14/26 S	12/20 N	15/24 P	20/24 P
GRENOBLE	TOURS	12/20 S	13/21 C	14/24 N	15/24 P
LILLE	FRANCE outre-mer	22/29 P	14/23 P	14/24 N	15/24 P
LIMOGES	CAYENNE	22/29 P	14/24 N	14/24 N	15/24 P
LYON	FORT-DE-FR.	25/30 C	14/24 N	14/24 N	15/24 P
MARSEILLE	NOUMEA	20/24 P	14/24 N	14/24 N	15/24 P

23/33 S	KIEV	21/24 P	LE CAIRE	23/35 S
25/31 N	LISBONNE	17/26 N	MARRAKECH	23/40 S
18/23 S	LIVERPOOL	12/19 C	NAIROBI	13/23 N
EUROPE	LONDRES	14/22 C	PRETORIA	7/21 S
AMSTERDAM	LUXEMBOURG	12/20 P	RABAT	15/29 S
12/19 C	MADRID	16/33 S	TUNIS	24/34 S
25/33 S	MILAN	18/28 S	ASIE-OCEANIE	
19/26 S	MOSCOW	20/32 S	BANGKOK	25/34 N
13/20 C	MUNICH	14/21 P	BOMBAY	27/31 P
17/26 P	OSLO	9/19 S	DJAKARTA	25/29 C
15/22 C	PARIS	12/20 N	DUBAI	30/38 S
12/20 N	PRAGUE	17/29 S	HANOI	28/36 C
14/21 P	ROME	13/23 N	HONGKONG	27/28 P
18/26 P	ST-PETERSB.	19/28 S	JERUSALEM	22/31 S
12/20 N	STOCKHOLM	22/41 S	NEW DEHLI	28/35 S
13/21 C	TORONTO	19/25 S	PEKIN	21/25 P
14/21 P	WASHINGTON	24/32 S	SEUL	21/29 N
20/28 S	AFRIQUE		SINGAPOUR	26/29 N
13/20 C	ALGER	17/29 S	SYDNEY	7/15 N
17/24 S	DAKAR	26/29 N	TOKYO	18/24 S
16/24 N	KINSHASA	21/26 P		



PRATIQUE

Mieux prévenir les dangers de la mer

MALGRÉ les faibles rides qui, en été, troublent sa surface, la mer demeure dangereuse. En 1998, cinquante-cinq vacanciers ont trouvé la mort en mer. Un bilan encore important mais en diminution puisque, en 1977, le nombre des décès était de soixante-dix.

Cette évolution incite les pouvoirs publics à intensifier leurs efforts d'information. La campagne « Prenez la mer, pas les risques » qui existe depuis maintenant cinq ans à l'initiative du ministère de l'équipement, des transports et du logement et du secrétariat au tourisme, s'appuie donc, cet été, sur des partenaires nouveaux - principalement des médias (RFI, France 3, quotidiens régionaux, presse nautique professionnelle, etc.) - et sur des témoins, marins appréciés du public comme Isabelle Autissier et Catherine Chabaud. Les deux navigatrices racontent ainsi comment la moindre négligence peut conduire à la catastrophe.

En tête des dangers figurent la baignade avec son risque d'hydrocution et la plongée sous-marine, responsables de 56 % des accidents mortels. La plaisance (moteur et voile), qui mobilise les secours

(60 % des opérations de sauvetage) plus que tout autre loisir nautique, est, de son côté, à l'origine de 40 % des décès.

Puisque la plupart des interventions sont provoquées par des erreurs de comportement ou un manque de bon sens, il s'agit donc, inlassablement, de rappeler quelques règles de base qui ne sont absolument pas respectées, comme les sauveteurs peuvent trop souvent le constater.

● **Baignade et plongée.** Il est ainsi conseillé aux baigneurs de ne pas se précipiter dans l'eau après une longue exposition au soleil ou un bon repas, de nager dans les zones réservées et de bien surveiller les enfants. Concernant la plongée sous-marine, dont le danger intrinsèque est particulièrement élevé, les autorités demandent à ce que ses adeptes ne la pratiquent jamais seuls, et signalent à la surface leur présence sous l'eau.

● **Plaisance.** Les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross) et les bénévoles de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) ont, de leur côté, fort à faire avec les 3,5 millions de plaisanciers français. Même si un permis est obliga-

toire depuis 1993 pour un bateau à moteur dont la puissance est supérieure à 6 CV - ce qui n'est pas le cas pour les voiliers même équipés d'un moteur auxiliaire -, le manque de sens marin explique bien des déboires. Toute croisière même côtière se prépare, en consultant les cartes marines bien sûr - certains plaisanciers embarquent encore avec des cartes routières... - et en prenant la météo avant chaque départ. Réflexes que n'a pas un navigateur secouru sur cinq, selon une enquête du

Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques ! Dans la majorité des cas, les interventions sont causées par la négligence et relèvent davantage du dépannage que du sauvetage. La campagne insiste donc sur la nécessité d'un entretien régulier du moteur, mais aussi sur la vérification impérieuse du niveau de carburant avant de larguer les amarres. Attention aussi aux clichés véhiculés par les publicités des loueurs ou des fabricants soucieux de séduire davantage de

clientèle. Non, la voile n'est pas un jeu d'enfant, non, elle n'est pas toujours synonyme de bains de soleil dans des criques de rêve.

Il faut donc, rappelle la campagne, prévoir des vêtements contre le froid, porter son gilet de sauvetage, embarquer des bouteilles d'eau, connaître et vérifier le matériel de sécurité et de réparation et, surtout, attendre les secours à bord, dans la mesure du possible, plutôt que de céder à la panique et d'abandonner son embarcation.

Le niveau des fausses alertes (en augmentation de 35 % par rapport à 1997) montre que les plaisanciers s'affolent vite puisque mal préparés à des situations difficiles. Ayant des difficultés à se servir des équipements radioélectriques du bord, les navigateurs amateurs ont désormais recours aux téléphones portables malheureusement souvent utilisés à tort et à travers.

● **Scoters et planches à voile.** Enfin, le littoral est plus sûr lorsqu'on respecte les règles qui concourent à son organisation. Scoters des mers et véliplanistes sont particulièrement visés. Les premiers ne peuvent circuler que dans une zone comprise entre

300 mètres et 1 mille nautique (1 852 mètres) du rivage. Tant qu'ils n'y sont pas parvenus, ils doivent maintenir leur vitesse à 5 nœuds.

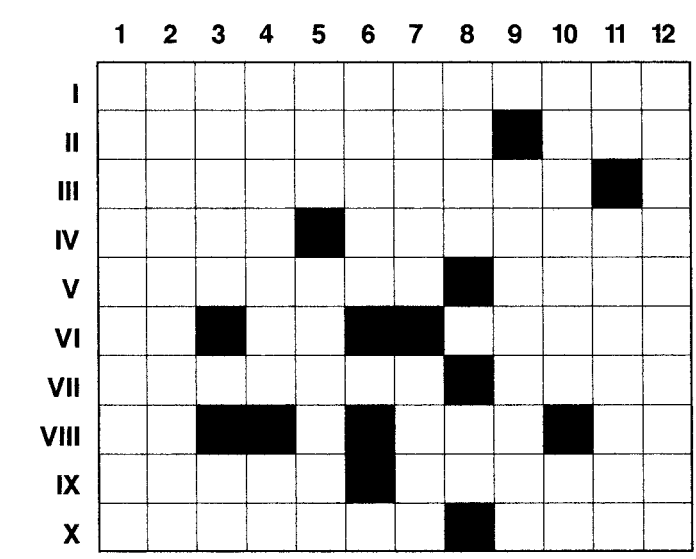
Les seconds sont invités à respecter les chenaux et les zones de baignade, à se méfier des vents de terre qui les portent au large et, quoi qu'il en soit, à ne pas s'éloigner au-delà d'un mille d'un abri. La frontière des 300 mètres s'applique aux amoureux du ski nautique, qui oublient souvent que la présence de deux personnes à bord du bateau est obligatoire - un pilote et un accompagnateur qui surveille le skieur - et ne font pas assez attention aux baigneurs.

● **Environnement.** La campagne d'information est aussi l'occasion de diffuser quelques messages de respect de l'environnement. Les huiles usagées ne doivent jamais être jetées en mer, tout comme les déchets non biodégradables. Chaque installation portuaire propose des containers multi-usages. Enfin, restent les nuisances sonores... Scoters, vedettes rapides, ralentissez, réglez votre moteur, pour que chacun puisse entendre le bruit de la mer.

Marie-Béatrice Baudet

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99159



HORIZONTALEMENT

I. Trouve un nom pour chaque chose. - II. Bien que petit, il attaque le chêne. Fait attention à nos dépenses. - III. Pour réaliser de jolies bordures. - IV. Mécène italien. Qui impliquait la réciprocité. - V. Lieu de création. Fait tout un roman avec Gil. - VI. Saint normand. Préposition. Mit bout à bout. - VII. Passer sous silence. Inspiré par Raphaël, il fut protégé par Paul V. - VIII. En fin de soirée. Fit un ensemble. Le roi s'incline devant lui.

VERTICALEMENT

- IX. Se penche sur les notes d'aujourd'hui. Fermeture serrée. - X. Etang de la côte méditerranéenne. Attrapées.

1. S'il fait de l'effet, ça ne dure pas. - 2. Aussi souple que le caoutchouc. - 3. En général, on ne demande pas le sien. Bon conducteur. - 4. Pour coincer la bulle. Bien en place. - 5. Rendait grand-père tout rouge. Déclara avec force. - 6. Choisi pour la fonction. - 7. Bonne ou mauvaise,

elle se fait remarquer. Personnel féminin. - 8. Qui prend son temps. Voyelles. - 9. Comme une truffe. - 10. Adam en a fait un symbole du romantisme. Article. - 11. Départ vers l'infini. Passe du mouton à l'homme. - 12. Viennent de Glasgow ou d'Edimbourg.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99158

HORIZONTALEMENT

I. Presse-citron. - II. Limousine. Ho. - III. ENA. Crises. - IV. Ici. Idoine. - V. Nélaton. Tara. - VI. Tass. Treuil. - VII. Eu. Tétras. AG. - VIII. Cuvées. Ani. - IX. Procès. Elite. - X. Sédentarisés.

VERTICALEMENT

1. Plein-temps. - 2. Rinceau. Ré. - 3. E-mails. Cod. - 4. SO. Astuce. - 5. Subit. Even (névé). - 6. Es. Do. Test. - 7. Ci-contre. - 8. INRI. Raser. - 9. Teintes. Li. - 10. Seau. Aïs. - 11. Ohé. Riante. - 12. Nostalgies.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE

PROBLÈME N° 129

Le double vé n'est pas mauvais

Festival de Vichy 1999, première manche.

1. Tirage: W B E I L L S S.

a) En quatre endroits différents, placez quatre mots différents comportant chacun un W (ils rapportent respectivement 38, 38, 32 et 28 points).

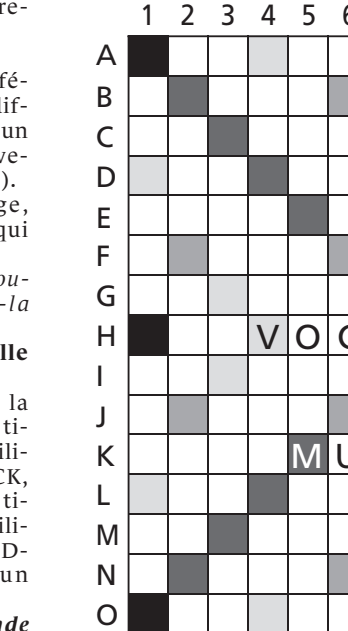
b) Avec ce même tirage, trouvez un mot sans W qui rapporte 39 points.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Premier mot placé sur la grille: PADDOCK en H 6. 2^e tirage: C E E E I N S. En utilisant une lettre de PADDOCK, trouvez un huit-lettres. 3^e tirage: A I L O O P R. En utilisant une autre lettre de PADDOCK, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 14 juillet.



Solutions du problème paru dans Le Monde du 30 juin.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) TAMISEZ.

b) MZABITES, habitants du Mzab (Sahara), 7 E, 72 - ATOMISEZ, 10 F, 72 - AZIMUTES, 11 D, 122 - MATISSEZ, rendez mat, 13 C, 90.

c) ZIEUTAS, 11 E, 64.

d) BERLINES.

Michel Charlemagne

L'ÉTÉ FESTIVAL

Les bureaux du Montreux Jazz Festival sont installés dans une... boulangerie, en l'occurrence celle de la famille Nobs, dont le rejeton, Claude, soixante-trois ans cette année, jadis « meilleur cuisinier de Suisse » et employé de l'Union des banques suisses, dirige avec passion l'un des rendez-vous musicaux les plus courus de l'été des festivals. En 1966, il organise son premier concert avec Errol Garner. Et puis, très vite, Montreux prend de la bouteille et du swing, toujours à la pointe de l'innovation et des rencontres entre les genres les plus différents. Là se sont croisés Earl Hines, Cecil Taylor, McCoy Tyner, Nina Simone, Bobby McFerrin ou Joao Bosco, tous séduits par les qualités de l'accueil et des salles. Là a triomphé le 3 juillet en ouverture du festival le saxophoniste Charles Lloyd (Le Monde daté 4-5 juillet) ; là, le pianiste Brad Mehldau devra prouver en scène, le 13 juillet, la vérité d'un talent affirmé par ses disques. Commencé à la même date, le Festival international du film de La Rochelle est déjà achevé. Ferveur d'un public exigeant, labeur acharné d'une directrice artistique, Sylvie Pras, cette nouvelle édition a une nouvelle fois séduit. En son centre, une précieuse rétrospective consacrée à Orson Welles, sans doute l'une des plus complètes jamais consacrées au réalisateur américain.

Histoires d'amour entre la danse et les films

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale
Danseurs et cinéastes sont-ils voués à croiser leurs disciplines ? A cette question au centre du Festival Montpellier-Danse, les artistes invités ont voulu répondre en témoignant à travers films, spectacles et rencontres. Plusieurs des chorégraphes en lice passent derrière la caméra : Joëlle Bouvier travaille à une adaptation d'un roman de Pierrette Fleutiaux ; Philippe Decoufflé rêve de réaliser son premier long métrage. A l'inverse, Claire Denis termine un film pour lequel elle a fait appel au chorégraphe Bernardo Montet.
« Le thème du franchissement des tabous, présent dans sa danse, m'a attiré vers son travail », explique la cinéaste. Selon le chorégraphe, « dans ce film tourné à Djibouti à propos de la Légion étrangère, mon rôle consistait à constituer l'équipe en un corps de légion ». De vrais légionnaires étaient présents pour montrer la démarche et la stature de ces soldats. « Pour eux, les danseurs étaient des moins que rien. Nous n'avions pas, à leurs yeux, ce corps parfait que d'autres prêtent habituellement aux danseurs. »
Aux références habituelles qui surgissent dès que l'on évoque la rencontre entre danse et cinéma – la comédie musicale, les films de Jacques Demy –, Claire Denis en a ajouté une autre : « Les films de kung-fu. Ils nous ont libérés de la

présentation classique du mouvement à l'écran. Les gestes du kung-fu ont contraint les cinéastes de Hongkong à filmer d'une manière neuve et cette manière-là a contribué à renouveler le cinéma. » La jeune cinéaste Judith Cahen, qui a fait appel à des danseurs pour jouer dans ses films, La Croisade d'Anne Buridan et La Révolution sexuelle n'a pas eu lieu, s'inspire aussi de la tradition du burlesque. « J'aime le personnage burlesque pour qui le monde est trop grand ou trop petit et qui bouge avec maladresse. » Dans le cinéma d'auteur français comme dans la danse contemporaine, elle croit discerner une même peur devant la sensualité du corps, « comme si on laissait l'image de la séduction et de la beauté à la publicité ». Filmer des chorégraphes n'est pas si simple, comme l'a prouvé à rebours la captation de Récital, du groupe de hip-

hop Kafig, par la vidéaste Valérie Urréa : toute la poésie du spectacle a disparu dans le documentaire.
Le rendez-vous quotidien au cinéma Le Royal est plus excitant : là, un chorégraphe présente un film de son choix. Le Néerlandais Wim Vandekeybus a introduit Fe-

LA PHRASE DU JOUR

« Je me nourris avec bonheur d'un strip-tease dans un bar texan, d'un soap à la télévision, d'une série B, de tout ce qui est trash »

Nasser Martin Gousset, chorégraphe

ten, de Thomas Vinterberg, la jeune chorégraphe Myriam Gourfink Dog Star Man, film de 1964 du réalisateur expérimental Stan Brakhage. Cheveux rasés, mini-jupe zippée, elle attendait les spectateurs dans la posture d'une ouvreuse. « Ce cinéaste se pose des questions sur l'optique, la représentation, la place de la musique, qui enrichissent mon travail », leur a-t-elle expliqué.

Catherine Bédarida
★Montpellier-Danse, jusqu'au 10 juillet. Tél. : 04-67-60-83-60.

PORTRAIT

L'espoir du cinéma en Algérie

DJAFAR DJAAFARI S'EST DONNÉ pour mission de ressusciter le cinéma dans son pays, l'Algérie, qu'il a pourtant quitté depuis un quart de siècle pour s'établir à Paris. Les 7, 8 et 9 juillet frapperont les trois coups d'une nouvelle étape dans la croisade qu'il a lancée. Juste après le concert géant de Cheb Mami (le 5) et au même endroit, à l'Oref (Office Riad El Feth), centre commercial et culturel de la capitale, seront présentés, en présence de leurs réalisateurs, les films qui composent la manifestation « Alger la mémoire » : La Bataille d'Alger, de Gillo Pontecorvo et Youssef Saadi, Z, de Costa-Gavras, Festival panafricain d'Alger, de William Klein.
Après avoir créé à Paris en 1992 sa société de production, Les films sur la place, qui donnera notamment naissance au film berbère Machado, Djafar Djaaferi décide de s'attaquer au désert cinématographique qu'est devenue l'Algérie – la plupart des salles de cinéma y sont transformées en clubs vidéo diffusant des cassettes piratées. Il crée avec Bachir Derrais la société de distribution Canal CMS, pour tenter de recréer une pratique professionnelle de distribution et d'exploitation. Après Les Sœurs Hamlet, d'Abdelkrim Bahloul, produit par Djafar, puis plusieurs autres films français, dont le succès cinéphilique de La Vie rêvée des anges pour lequel il reçoit l'appui de la Cinémathèque algérienne – la dernière institution de cinéma encore à flot –, CMS réussit ses deux premiers « gros coups » commerciaux, en obtenant les droits de Titanic et d'Astérix. Et il a bon espoir de pouvoir distribuer le nouvel épisode de La Guerre des étoiles.
Djafar Djaaferi mène sa contre-attaque sur tous les fronts, celui des superproductions comme celui du cinéma d'auteur. Il emmenait ainsi, les 5 et 6 juin, Raymond Depardon à Alger pour une présentation de Délits flagrants, comme il s'appête à distribuer un premier film de qualité, Karnaval, de Thomas Vincent. De même que, sur le terrain politique, il joue sur les grands symboles – c'est le sens d' « Alger la mémoire » – mais mène simultanément un combat pour que la puissance publique, qui s'est désengagée du cinéma, se décide à lutter contre une piraterie endémique.
On sait que l'état d'une nation se reflète directement dans celui de sa cinématographie. Que le cinéma algérien sorte du néant serait donc une bonne nouvelle.



Portrait

Jean-Michel Frodon

Claude Nobs, un chef au piano du festival de Montreux

Montreux/Jazz. Le producteur et manager, âgé de soixante-trois ans, considère sa manifestation comme un simple hobby. Voir

MONTREUX
de notre envoyée spéciale
« J'ai toujours eu une certaine naïveté. » Claude Nobs, directeur avec Raymond Jaussi du Montreux Jazz Festival, ne s'embarasse pas : « La première fois que je suis allé à Chicago, New York me tentait moins, j'ai rendu visite à Willie Dixon. Je croyais que cela se faisait. Il m'a promené trois jours dans une Plymouth crevée, m'a présenté des génies. A New York, je voulais voir les frères Ertegun, producteurs d'Atlantic, puisque je lisais leurs noms sur les disques. Je croyais que c'était normal. Assez éberlués, ils m'ont reçu. Je n'étais rien. A des années-lumière d'imaginer qu'ils m'engageraient un jour. »
« En 1968, je suis allé négocier l'engagement d'Aretha Franklin. Je l'aimais comme un fou. A proposer, j'avais des clopinettes. J'exhibais comme un crétin des cartes postales de Montreux, la montagne, le lac, les fleurs, le ciel, les zozieaux. L'agent, Ruth Owen, me dit : "C'est joli mais vous payez combien ?" Dans son éclat de rire, j'allais partir, je me suis retourné : "Merci de donner cela à M^{me} Franklin, on fait aussi du chocolat, en Suisse." Le lendemain, elles m'ont appelé : "Aretha aime beaucoup vos chocolats..." On a signé. »
Vendredi 2 juillet 1999 : à l'entrée du Montreux Palace trône depuis peu, cadeau du sculpteur, une statue de Nabokov (il y a vécu de

1961 à 1977). Claude Nobs à côté a l'air d'un ludion. C'est étrange cette façon de ne pas vieillir.
Dans la salle des fêtes rococo, il présente le plus familièrement du monde la 33^e édition de son festival. Qui commence dans trois heures, dure quinze jours, brasse des milliers de stars et de clamps venus jouer, écouter, consommer, traîner, prendre un petit air tendance, s'embrasser. La présentation est comme expédiée autour d'un verre de montreux. On se croirait en 1967, lorsque le festival durait trois soirs. Seule l'équipe d'Internet Broadcast Team, T-shirt noir, lettrage très strict, est visiblement consciente de sa puissance, sûre de ringardiser la vieille télévision. Il va y avoir du sport.
PROGRAMMES ÉCRASANTS
Nobs, de blanc vêtu à la brésilienne, annonce en vrac le prestigieux programme de l'Auditorium Stravinsky : une des plus belles acoustiques du monde, le repère des pointures mondiales, et question pointures, quand l'Auditorium ne les fait pas défilier, il les crée. Puis le Miles Davis Hall : courants à la mode, public debout, plus chaud, plus remuant. Quand Miles venait à Montreux, une Ferrari l'attendait, préparée par Nobs. Enfin le Montreux Jazz Café : jusqu'à 6 heures du matin, les tendances, les machines, les sorciers des platines, les guggusses



Montreux, le 4 juillet. Claude Nobs (à gauche), en conversation avec Ahmet Ertegun, cofondateur d'Atlantic, pendant la répétition du Jimmie Rogers Band.

de Gus Gus (Islande), la fête électronique. Plus trois cents manifestations gratuites sur les bords du lac, des animations dans tous les restaurants et lieux publics et les sonos des marchands. Relire les trente-trois programmes a quelque chose d'écrasant. Fou de jazz, Nobs n'a pas fait que du jazz et

n'en fait presque plus. Il s'en amuse. Il s'amuse de tout. « Mon activité, c'est la production, le son, l'image, les clips que nous réalisons et qui sont diffusés dans soixante-deux pays à la fois. Le festival, c'est un hobby. »
Un hobby qui emploie dix permanents et huit cents tempo-

raires. Les services roulent comme des grosses cylindrées, l'arrière-scène (le backstage) de Montreux est un des endroits les plus recherchés du monde. La ponctualité n'est pas d'un Suisse. Aucune nervosité : « Je ne suis pas le policier du festival, ça commence quand tout le monde est prêt. » Ouverture 1999 : vingt cors des Alpes interprètent Francis Blues. Le cor des Alpes (entre 4 et 5 mètres), c'est spécial. Le son progresse à la vitesse d'un boa qui digère, l'accord est aléatoire, tous les morceaux ressemblent à Mon beau sapin dans un style de flatulence barine. Rickie Lee Jones (passons : elle est très très prisée) ; Elvis Costello et Steve Nieve, remarquables mais : Charles Lloyd. Deux heures extraordinaires (Le Monde du 4 juillet). Pour un tel sommet, Charles Lloyd a besoin de la magie du lieu, du son, de l'accueil, des murs boisés de l'Auditorium, de l'écoute tendue de la salle, du souvenir de l'Aston Martin de Nobs. C'est simplement une première soirée à Montreux, dans simplement un des trois lieux officiels.

78-tours. Quand j'ai vu lire, j'ai vu que j'avais étoilé Duke Ellington, Django, Grappelli, mais pas Ray Ventura, Jacques Hélian et la variété proche du jazz. C'est inexplicable. A dix-sept ans, mon père m'a aimablement prié de quitter le cocoon familial. Pourquoi ? Pour manque d'enthousiasme scolaire. Il n'avait nulle envie de nourrir un cancer. Je suis entré apprenti cuisinier. En lavant les verres, j'écoutais "Pour ceux qui aiment le jazz" sur une petite radio, sans me douter une minute que ceux qui la faisaient (Ténot et Filipacchi) et ceux que j'y entendais deviendraient des amis, des partenaires.
« Quand j'ai été nommé Meilleur cuisinier de Suisse, je me suis dit que c'était le signe que je pouvais réussir ailleurs. J'ai fait un stage au Beau Rivage Palace d'Ouchy. Puis un an à l'Union de banques suisses ; pour savoir comment marchent la cuisine et la banque. En Suisse, c'est essentiel. En 1966, j'organise mon premier concert avec Errol Garner. Je n'ai pas un sou. Le festival a grandi de lui-même, je n'ai rien compris. Un moment, c'était monstrueux, ça durait vingt-cinq jours. Jamais un pépin. Sauf en 1971, lors d'un concert de Zappa que j'avais monté, le Casino a brûlé. Un imbécile avait lancé une fusée au plafond. On a réussi à sortir les deux mille personnes et les guitares. »
« DES FESTINS AVEC ARETHA »
« Au début, c'était assez folklo, je faisais à manger aux artistes. Ceux qui savaient me relayaient. On a fait comme ça des festins avec Aretha complètement délinquants, il y avait du poulet partout. Ce que je voulais surtout, c'est un son parfait et des conditions superbes pour les artistes. Et faire connaître Montreux dans le monde entier. Les Ertegun m'ont engagé sans que je quitte le lac. Mes premiers disques ont été des succès. Le Bill Evans où l'on voit le château de Chillon a été le premier Grammy enregistré à l'étranger. En 68, j'ai dérapé dans des styles différents. Je voulais des points d'accroche pour renouveler le public de jazz, toucher les "kids". En fait, je ne dirige rien, je laisse faire des gens formidables, c'est Laury Immi qui choisit les nouvelles choses, elle a des oreilles partout, moi je ne m'y connais pas. De toute façon, chacun prend ses risques, si les gens se trompent, c'est aussi pour eux. »
Le nom de « jazz » ? « Par honnêteté, j'ai essayé de l'enlever du titre plusieurs fois, personne ne le veut. Ni les artistes, ni le public, ni les partenaires. »

Un génie du lieu fait pour Brad Mehldau

LA CURIOSITÉ de Montreux, c'est que rien n'y est fait pour qu'y soit arrivé le festival qui porte son nom. Ce sont des palaces de bord de lac, de vieilles dames dignes et le souvenir d'artistes repliés (Nabokov). Les familles riches indiquent les géographies successives des prospérités de la planète. Leurs bonnes, celles des pauvres.
Tel est le sens d'une des premières couvertures de disques enregistrés « à la maison » de Bill Evans sous image du château de Chillon. Le château de Chillon est visible de tous les hôtels de Montreux. Byron y fut enfermé. Ce disque de Bill Evans, devenu un des grands succès mondiaux, a valeur d'emblème. Il y a dans le fait de jouer à Montreux quelque chose de rare qui fait la différence. Une équation subtile et non calculée entre la beauté du lieu, la puissance de l'argent, le confort de l'accueil, la science du public et la personnalité de Claude Nobs (sa chaleur personnelle avec les artistes) donne aux récitals une valeur spéciale (lire l'article ci-dessus). Voir les choses en termes de succès

public n'a qu'un sens de conversation – donc un sens essentiel (finalement annoncé par Gilles Chatelet).
Montreux, qui est le lieu rêvé pour les nouvelles histoires et les gros modules, se prête sensuellement à l'intimité. Second mystère. On y a vu, allongé au sol en coulisses, pour bien profiter telluriquement des basses, l'énorme et décollant George Clinton ; tous les cinglés de la planète aux imposants formats (en nombre, en bruit, en vitesse). Et, l'instant d'à côté, les solistes les plus délicats, les moins prévisibles dans cette jungle de frénésie : Howard Johnson, soulévant une foule houleuse, seul en scène, armé d'un instrument qui ferait rire s'il n'en tirait des larmes, le tuba ; Nina Simone, improvisant un récitatif interminable qui mérite à lui seul de prendre place dans les grandes confidences de la littérature du siècle ; Bobby McFerrin, parfois si gracieux et très agaçant, dirigeant en souplesse un public capable de chanter à plusieurs voix dans le tempo ; Joao Bosco, enfin, chat drôle et subtil, tenant en ha-

leine un monde entier qui soudain semblait parler brésilien de naissance. Ce génie du lieu a fait de Montreux l'entrée par la grande porte en Europe des Brésiliens et des Africains, et des Jamaïcains qui semblaient fumer les pelouses de l'Eden et du Montreux Palace.
L'AVANTAGE DU PIANISTE
La vérité, en l'occurrence, vient toujours des pianistes. Non seulement en raison de leur ressemblance avec le grand récital classique, mais aussi parce que l'intimité qu'ils réclament ne semble aucunement s'accorder avec l'esprit de la machine Montreux. Or, d'Errol Garner, le précurseur du festival, à Brad Mehldau, qui viendra pour la troisième fois s'illustrer le 13 juillet, ils font toujours l'objet d'un obscur désir particulier. Earl Hines, Cecil Taylor, McCoy Tyner se sont exprimés ici mieux qu'ailleurs. Si l'on aime les festivals, il faut admettre cette idée que l'intimité, la concordance des temps avec l'auditoire et la qualité de l'épreuve ne se ressemblent pas. Brad Mehldau est

cette semaine – les choses vont très vite, hélas ! – un pianiste fêté. Moins pour ses qualités réelles, qui eussent pu l'emporter (ses premiers enregistrements, sa rencontre spontanée avec Lee Konitz et Charlie Haden), que pour une adéquation d'un produit au désir du marché (simili-romantisme, Schubert en formica, Brahms avec poutres apparentes, version méditative) dont témoigne son dernier disque (Elegiac cycle, ICD Warner 9362-47357-2).
De peur de rater l'autorail de Lausanne, chacun crie à « romantisme » (pardon ?). Il y ajoute une louche de mysticisme version Pierre Dac (textes de pochette de l'artiste) assez irrésistible. Rendez-vous sur scène, où se dira, comme toujours, la vérité. Laquelle peut toujours tourner, à Montreux, à l'avantage réel du pianiste. Après quoi, ceux dont l'intérêt (peons les mots) est de voler au secours des victoires (de la musique) suivront en pleurnichant. On les comprend.

« LA CUISINE ET LA BANQUE »
« L'Aston Martin, vous pensez, je l'avais achetée pour une poignée de dollars à Norman Granz, qui n'en voulait plus. Je suis allé la chercher en plein hiver à Londres, j'ai passé le col de la Faucille sous la neige, je pourrais faire du rallye. » Le goût du jazz ? « Aucune idée. Mes parents étaient boulangers. Mes bureaux sont dans la boulangerie. Gamin, je mettais des trois étoiles aux

F. M.

Francis Marmande

UN ÉTÉ A PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

La fosse aux babouins

Je devais avoir six ou sept ans. Ma mère m'a emmené au zoo. Devant la fosse aux babouins, j'ai lâché mon nounours. Ils l'ont déchié. Impossible de le récupérer. Depuis, je pense souvent à eux. Lorsqu'ils crient, hurlent, se battent et s'épouillent, ils sont tellement humains. Zoo de Vincennes. M^e Porte-Dorée. Tous les jours de 10 heures à 18 h 30.



AGENCE YU

Orson Welles en cinéaste banni des studios

La Rochelle/Cinéma. Succès populaire pour une manifestation marquée cette année par la figure du maître américain

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

Le Festival international du film de La Rochelle reste l'une des rares manifestations cinématographiques dépourvues de tout palmarès et dont la véritable vedette soit le spectateur. Que ce soit pour les différents hommages rendus par le Festival (au réalisateur portugais Joao Botelho, au Tchèque Jaromil Jires, au Norvégien Arne Skouen, à Pierre Salvadori, aux actrices Anna Sten et Micheline Presle) ou pour la sélection « Le Monde tel qu'il est », les huit salles du Festival étaient presque toujours pleines. Cet engouement montre à quel point une conception du cinéma diverse et riche peut toucher un public très large. Il y avait autant de monde à La Rochelle pour *La Jeune Fille au carton à chapeau* (1927), film muet de Boris Barnet, que pour *Une histoire vraie*, de David Lynch...

La rétrospective Orson Welles, sans doute l'une des plus complètes jamais consacrées au réalisateur américain, comprenait la plupart de ses films réalisés pour la télévision ainsi que des chutes et des scènes non montées de ses films inachevés (*Don Quichotte*, *The Dreamers*, *The Other Side of the Wind*, *The Deep*). Grâce au travail de Sylvie Pras, chargée de l'organisation générale et de la programmation du festival, on a pu

voir des films qui n'avaient pratiquement jamais été montrés auparavant (dont le fameux *Portrait of Gina* [Lollobrigida] réalisé pour la télévision, ou *La Tragédie de Lurs* ou *L'affaire Dominici*, un film inachevé consacré au fameux faits divers). On a aussi pu prendre une mesure plus précise du travail d'Orson Welles après 1948 et *La Dame de Shanghai*, quand il quitte les studios américains pour l'Europe et s'oriente, malgré lui, vers une carrière de plus en plus chaotique.

RUSHES ET FILMS INACHEVÉS

Parmi les autres films rares ou méconnus de Welles, furent présentés *Return to Glennascaul* (1951) et *The Fountain of Youth* (1958), deux moyens métrages réalisés pour la télévision ; *Orson Welles Great Mysteries* (1973) qui regroupe trois épisodes d'une série pour la télévision qu'il présentait ; *Autour du monde avec Orson Welles*, six documentaires courts tournés en 1955 pour la télévision britannique ; quelques minutes du *Marchand de Venise*, tourné par Welles dans la Cité des doges, film sans doute disparu dans un incendie ; des rushes de *Mr Arkadin* (1955) composés d'essais d'acteurs et de scènes coupées.

Le principe d'une telle rétrospective, composée de rushes, de brouillons, de films inachevés,

laisse le spectateur partagé entre la frustration, le plaisir et l'agacement. Agacement de voir 80 minutes de *Don Quichotte*, réalisé de 1957 à 1976 au Mexique et en Espagne, dont on avait vu en 1986 une quarantaine de minutes de rushes présentés par la Cinéma-thèque française ; agacement d'apercevoir des lambeaux de *The Dreamers* ou de *The Other Side of the Wind*, tourné de 1970 à 1976 et en principe terminé. La vision de ces fragments frôle le fétichisme.

Quel intérêt y a-t-il à montrer de tels travaux forcément éloignés de ce que Welles devait avoir en tête ? Projetés ainsi, ils brouillent encore plus la perception que nous en aurions s'ils ne nous étaient pas montrés. Le grand mérite de cette rétrospective aura été pourtant de nous permettre de juger sur pièce des fragments de films qui, à force de rester invisibles, relevaient davantage du fantasme que de la réalité.

Plusieurs autres documents, dont une série de publicités tournées en 1978 par la télévision japonaise où Welles vante les mérites d'une marque de whisky, son apparition dans son propre rôle dans un épisode hilarant de la série télévisée américaine *I Love Lucy* (1956), *Working with Orson Welles* (1994), documentaire de Gary Graver essentiellement consacré au tournage de *The Other Side of the Wind*,

disent bien le statut d'Orson Welles lorsqu'il fut rejeté par le système des studios.

PRISONNIER DE SON FOLKLORE

On perçoit un réalisateur qui semble assumer de manière de plus en plus douloureuse l'étiquette de génie dont il avait hérité dès le début de sa carrière, prisonnier de son propre personnage, et d'un folklore – qu'il réutilise de manière à la fois drôle et pathétique dans ses publicités pour la télévision japonaise – dont il aura eu de plus en plus de mal à se débarrasser au fil de sa carrière. Le seul film à s'être intéressé, avec respect et insolence, à ce phénomène, est le documentaire d'André S. Labarthe, *L'Homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours* (1989), également présenté à La Rochelle. Orson Welles en est absent, certains de ses proches y sont présents en revanche, mais Labarthe s'intéresse en priorité à tous les obscurs – techniciens, cinéphilés, critiques – qui ont transformé Welles en objet de culte. Comme nous le montre Labarthe, le réalisateur américain avait fini par susciter autour de lui toute une cour des miracles à laquelle il n'aura manqué qu'une chose : un producteur qui lui permette de tourner ses films.

Samuel Blumenfeld

Le rock paradoxal de R.E.M.

Paris/Rock. Patti Smith invitée par ses cadets

R.E.M. et PATTI SMITH. Palais omnisports de Paris-Bercy, Paris, le 5 juillet.

Adolescent introverti, Michael Stipe fut bouleversé par un album qui lui donna envie de jouer du rock, *Horses*, de Patti Smith. Près de vingt-cinq ans plus tard, le chanteur de R.E.M. est la figure de proue d'un supergroupe et peut s'offrir en première partie de concert l'idole de ses quinze ans. Patti Smith, nattes sur les épaules, pieds nus, monte sur la scène de Bercy avec un quatuor dans lequel on reconnaît Lenny Kaye, fidèle accompagnateur de l'égérie punk et guitariste vénéré par les amateurs de rock. Pendant près d'une heure, ces invités de grand luxe feront beaucoup mieux que chauffer la salle.

La voix de la prêcheuse, cinquante-deux ans, est intacte, habitée, plaintive. C'est à peine si l'on distingue les titres récents, toujours construits sur le registre de la psalmodie. Les classiques, eux, n'ont pas vieilli. « *Chante avec moi* », implore-t-elle en français, avant *Because The Night*, son plus grand tube, écrit par Bruce Springsteen.

Pendant *People Have The Power*, appel aux armes lancé poing tendu, elle retrouve les élans révolutionnaires de ses vingt ans, se dresse face à sa génération qui a renoncé, convoque la mémoire de ceux qu'elle aime, Fred « Sonic » Smith, son mari disparu, Morrison, Rimbaud. Le medley *Rock'n'Roll Nigger/Gloria* (l'hymne de Van Morrison) file comme un étalon sauvage. Sur un nuage, Patti Smith peut alors oser n'importe quoi, quelques notes free à la clarinette, sans ridicule.

R.E.M., en revanche, a plus de difficultés à assumer son passé. Après avoir renouvelé un contrat pour 80 millions de dollars en 1996 avec la major Warner, le groupe d'Athens (Géorgie) a vu ses ventes décliner. Un enregistrement malheureux et décevant, *New Adventures in Hi-Fi*, a précède le départ du batteur Bill Berry. En 1998, R.E.M. a pourtant repris la main avec *Up*, un des albums les plus inventifs de l'année.

Introduction d'*Airportman*, clin d'oeil appuyé à Brian Eno, suivie de *Lotus*, rock néo-psychédélique et baroque : sous une cascade de néons – signes chinois, poissons, fruits, personnages de bande dessinée –, R.E.M. défend avec passion son dernier-né. L'impression

mitigée qu'avait laissé son passage en 1995 à Bercy, quand Michael Stipe s'était brisé la voix sur un mur de guitares, est balayée.

Nosferatu en chemise jaune, le chanteur danse sous le halo de la poursuite avec la souplesse d'un combattant d'aïkido. Ses bras tournoient, fixent l'espace. A ses côtés, Mike Mills, en costume à paillettes et chaussures à semelles compensées, incarne le bassiste de rock tel qu'on l'a toujours rêvé.

PRODUITS DÉRIVÉS

Peter Buck est fidèle à son image de guitariste non virtuose mais décisif, obsédé par les lignes mélodiques. Epaulé par un trio performant, dont l'ancien guitariste des Posies, R.E.M. est alors irrésistible. Il endosse l'héritage de ce que le rock américain a produit de meilleur, les Byrds, le Velvet Underground (auquel hommage est rendu sous forme d'une banane jaune incandescente) et Big Star (les néons rappellent aussi le logo du groupe d'Alex Chilton). *Losing My Religion* et son riff de mandoline confirment que l'on tient là l'une des plus belles chansons de la décennie. Le coup de foudre s'éternise pour ce groupe qui a traversé intact les horribles années 80.

Mais comme le sommeil auquel son nom fait référence (Rapid Eye Movement), R.E.M. est paradoxal. Des flashes jaunes aveuglants vont rendre la fin du concert moins enthousiasmante tandis que des chansonnettes bruitistes, enchaînées de façon décousue, partent en roue libre.

Entité schizoïde, R.E.M. semble parfois incapable de concilier son histoire de groupe alternatif, favori des college radios, et son statut actuel. Il néglige ainsi son chef-d'œuvre country-folk, *Automatic For The People*, et redevient par moments un garage band quelconque.

En rappel, Stipe casse le rythme en s'essayant seul (et maladroitement) à la guitare, avant le retour de Patti Smith pour le duo attendu, sur *E. Bow The Letter*, un des titres les plus faiblards de R.E.M.

Auparavant, un néon vert affichait « *Thank You* » à l'adresse du public. Au même moment, au fond de la salle, le stand de produits dérivés s'est rallumé. Le groupe n'y est pour rien, mais c'est désagréable.

Bruno Lesprit

Les trésors d'Arménie, phare du christianisme

Cité du Vatican/Arts. Première preuve du rapprochement entre l'Eglise apostolique arménienne et le Saint-Siège

ROMA ARMENIA. Musée du Vatican, chapelle Sixtine. Du lundi au samedi, de 8 h 45 à 15 h 45. Jusqu'au 16 juillet.

ROME

correspondance

Deux mille ans ont passé depuis la première rencontre entre les Arméniens et les Romains, lors de l'expansion de l'Empire en Asie Mineure, au premier siècle avant Jésus-Christ. Les relations n'ont pas été des plus faciles. L'avancée des bataillons romains se heurta durement à la résistance de Tigrane le Grand, roi d'Arménie. Une fois la conquête achevée, Rome respecta cependant le territoire de l'Arménie qui allait devenir, au tout début du V^e siècle, le phare du christianisme en Orient : un rôle fondamental, aujourd'hui célébré pour la première fois en ces lieux avec *Roma-Armenia*, exposition

ouverte jusqu'au 16 juillet dans la chapelle Sixtine du Vatican.

A un moment où l'Eglise apostolique arménienne a renoué une relation avec le Saint-Siège et où le pape Jean-Paul II devait rendre visite au catholicos, Karékine I^{er}, mort le 29 juin en Arménie à Etchmiadzine, cette exposition témoigne aussi du rétablissement des relations entre l'Eglise apostolique arménienne, profondément liée au destin culturel de ce peuple, et l'Eglise catholique en 1996.

Conçue par le Français Claude Mutafian et organisée en collaboration avec la Bibliothèque du Vatican, elle montre un itinéraire artistique de l'Antiquité à nos jours et retrace les relations entre Rome et l'Arménie : cinq cents œuvres de qualité dont plusieurs surprises, inscrites dans un parcours qui va des manuscrits aux pièces d'archéologie, de l'orfèvrerie religieuse aux tableaux de maîtres. Chaque

objet est relié à un moment d'histoire, illustré par des panneaux didactiques qui suivent l'évolution chronologique de la présentation.

VENISE POUR BASTION

On apprend ainsi que l'Arménie au XIII^e siècle avait des rapports commerciaux suivis avec les cités maritimes italiennes, ce qui est attesté par de précieux sceaux royaux et une série de manuscrits aux savantes enluminures, montrés pour la première fois au public, comme la lettre du roi Léon I^{er} au pape Innocent III, qui date du début du treizième. « *A ce moment-là, les relations avec l'Italie étaient intenses, et sont encore visibles aujourd'hui*, explique Claude Mutafian, dans plusieurs villes de la péninsule qui ont des saints protecteurs d'origine arménienne comme San Simeone à Mantoue ou San Miniato à Florence. »

Mais le bastion arménien en Ita-

lie est sans doute Venise : en pleine Renaissance, c'est une imprimerie vénitienne qui publie le premier livre de prières en langue arménienne. Pour cette culture qui avait des difficultés à survivre dans son pays d'origine, l'implantation sur la lagune, dans la petite île de San Lazzaro, de la congrégation arménienne des mekhitaristes persécutée en Asie Mineure à cause de son acceptation du catholicisme, jouera durant trois siècles le rôle d'une capitale culturelle expatriée.

Parmi les œuvres exposées au Vatican, figurent aussi la porte en bois d'un monastère médiéval et plusieurs cartes géographiques de la Renaissance qui montrent les contours de l'Arménie ancienne, qui, devenue partie de l'Empire ottoman, subsistera avec sa richesse culturelle propre jusqu'au génocide de 1915.

Ludovico Pratesi

L'éternel stigmaté de la haine

Aller vers le soleil. A propos de l'ostracisme anti-kurde, une jeune cinéaste turque construit un film subtil et émouvant

Film turc de Yesim Ustaoglu. Avec Newroz Baz, Nazmi Qirix, Mizgin Kapazan (1 h 54.)

Mehmet, le héros du film, a un étrange métier. A l'aide d'une sorte de stéthoscope géant, il écoute le sol, en perçoit les vibrations pour détecter les accidents survenus dans les canalisations enfouies sous le bitume de la ville. Le film de Yesim Ustaoglu, de la même manière, est à l'écoute de ce qui vibre et tremble dans les souterrains d'une société crispée jusqu'au sang, menacée de catastrophe. Il y aurait dès lors mille raisons de saluer le courage d'une jeune cinéaste turque réalisant un plaidoyer pour le respect de l'autre, au moment de pire tension de la guerre civile qui oppose l'armée de son pays – soutenue par une large majorité de la population – et la communauté kurde. *Aller vers le soleil* est cela. Mais il est surtout un film subtil et émouvant, d'une grande élégance de mise en scène.

Migrant venu de l'ouest du pays chercher un avenir à Istanbul, Mehmet a été doté par la nature d'une peau sombre, qui lui vaut d'être souvent pris pour un Kurde. Il s'est lié d'amitié avec Bezran, débarqué à Istanbul de son Kurdistan natal et survivant comme marchand de cassettes à la sauvette. Il est engagé dans une histoire d'amour avec Azru, qui travaille dans une teinturerie. Tout a l'air simple ; c'est à peine si on sait quelle est la première secousse qui dérègle tout cela. Voilà Mehmet traqué, insulté, arrêté, tabassé, relâché, pour rien. Il vivait sur la limite – pauvre, et parfois en butte au racisme anti-kurde –, il vient de basculer. Cette rupture, début d'un voyage vers l'enfer, est signée d'un grand X écarlate. Une croix peinte sur la porte, le stigmaté de la haine.

Mehmet est viré du foyer de jeunes travailleurs où il logeait, sa fiancée est contrainte de rompre tous ses rapports avec lui, il se retrouve entraîné dans une errance qui est à la fois cassure avec ce qui

Yesim Ustaoglu, réalisatrice

« Je veux que ce film soit montré dans mon pays »

***ELLE A ÉTÉ ARCHITECTE** avant de devenir cinéaste : en 1994, à trente-deux ans, elle réalisait son premier long métrage, La Trace. Ce thriller psychologique autour d'un policier à la retraite, ancien tortionnaire des services spéciaux qui enquête sur un cadavre sans visage, n'a jamais été distribué dans les salles de cinéma en Turquie, mais a été diffusé, amputé de plusieurs séquences, sur une chaîne privée. Yesim Ustaoglu a l'air d'une étudiante sage, elle a tranquillement défilé tous les interdits pour construire cette fable explosive qu'est Aller vers le soleil. Son film, présenté au Festival de Berlin le jour même de l'enlèvement d'Abdullah Öcalan par la police turque, n'a été montré en Turquie qu'au cours de deux projections du Festival d'Istanbul. Il y a raflé tous les prix.*

Si le talent de Yesim Ustaoglu n'appartient qu'à elle, et si la cinéaste affirme qu'il n'existe aujourd'hui aucun mouvement organisé de jeunes cinéastes, il n'empêche que la sortie simultanée d'Aller vers le soleil et d'Innocence, la découverte en festival d'un beau premier film, La Petite Ville, de Nuri Bilge Ceylan, ou pendant le dernier Festival d'Istanbul de La Blessure, de Yilmaz Arslan (Le Monde du 8 mai), n'en suggère pas moins qu'il pourrait se tramer quelque chose de prometteur du côté du cinéma turc.

« Comment est né le projet d'Aller vers le soleil ?

– Du rapprochement de deux informations lues dans les journaux. La première concernait les villages dont les maisons portent ces croix, et qu'on retrouve vidés de tous leurs habitants. La seconde portait sur d'autres villages, toujours de la région kurde, inondés lors de la construction de barrages. L'en-

gloutissement de ces habitations répond à des nécessités techniques, mais aussi à une volonté politique. L'article sur ce sujet était illustré par une grande étendue d'eau d'où n'émergeait qu'un minaret. Après beaucoup de difficultés, j'ai obtenu l'autorisation d'aller filmer sur place, mais l'armée a interrompu le tournage avant la fin. Il a fallu attendre trois mois pour pouvoir terminer, ce qui a failli couler aussi la production. Sur place, il n'y a eu besoin de rien modifier, ce qu'on voit dans le film est la réalité... sauf le minaret, qui avait entre-temps disparu sous les eaux.

– Le ton du film semble très libre. La réalisation avait-elle été très préparée ou avez-vous gardé une place à l'improvisation ?

– L'improvisation a lieu avant le tournage. Le scénario est très précis, chaque scène est écrite, chaque plan est dessiné. Mais, en même temps que j'écris, je repère les lieux et j'intègre ce que je découvre au scénario. Je cherche aussi mes comédiens dès le début de l'écriture, ce sont des non-professionnels avec lesquels nous avons fait beaucoup d'improvisations à partir du synopsis de départ. Le scénario définitif et les dialogues résultent de ces démarches simultanées.

– A nos yeux d'Occidentaux, Mehmet ne semble pas différent des autres Turcs, on a du mal à repérer ce qui le désigne comme un adversaire ou une victime.

– C'est très étrange : la population turque est métissée, de nombreux Turcs ont la peau plus sombre que certains Kurdes, mais dans le climat actuel, les Turcs se considèrent, de manière fantasmagique, comme "plus blancs" que les Kurdes. Ce qui arrive à Mehmet

était son monde, découverte d'une réalité brutale jusqu'alors esquivée, et accomplissement d'une mission. Avec une virtuosité d'autant plus admirable qu'elle demeure discrète, Yesim Ustaoglu passe de la chronique sentimentale et réaliste au pamphlet politique et à l'utilisation d'images d'actualités, évoque la – véritable – grève de la faim des prisonniers kurdes du PKK, recourt à des stylisations graphiques simples et pertinentes (les croix, les cheveux teints en blanc de Mehmet, le motif de l'eau).

PAMPHLET POLITIQUE

Puis la cinéaste, changeant une nouvelle fois de registre et de rythme, embarque soudain son film dans un road movie où la réalité tragique des zones nettoyées par l'armée turque semble aussi paysage légendaire, la terre du malheur des hommes. Une terre engloutie par une souffrance qui semble devoir être sans fin. Tandis que Mehmet erre dans des paysages désolés, inondés, avec le cerueil de son ami tué par la police,

dans le film est arrivé à plusieurs de mes amis, qui ne sont pas kurdes mais ont été traités comme tels, à cause de leur couleur de peau, mais aussi des vêtements ou de leur comportement. On peut à tout instant être catalogué comme terroriste, avec des conséquences parfois dramatiques.

« Ce qui arrive à Mehmet dans le film est arrivé à plusieurs de mes amis, qui ne sont pas kurdes mais ont été traités comme tels, à cause de leur couleur de peau, mais aussi des vêtements ou de leur comportement »

– Votre acteur principal, qui joue un Turc que les autres Turcs prennent pour un Kurde, est en réalité kurde. N'est-ce pas paradoxal ?

– Non. Il est effectivement d'origine kurde, mais il a grandi à Istanbul et ne s'est découvert kurde que plus tard, dans le regard des autres, selon un processus assez proche de celui dont est victime son personnage dans le film. Il parle tur sans aucun accent. En revanche, et c'est très important à mes yeux, les personnages kurdes parlent leur

on songe à *Tandis que j'agonise*. Faulkner et sa manière d'instaurer le trouble sur les identités sont bien l'une des ombres tutélaires de ce récit.

Avoir pris comme personnage principal un non-Kurde, dispositif dramatique toujours efficace, acquiert une force décuplée au cinéma par comparaison avec la littérature, du simple fait que le protagoniste est visible – et même si, pour des yeux occidentaux, il ne porte aucune marque distinctive. Cette ambivalence, qui suggère sans cesse que ce qui advient à Mehmet est injuste puisqu'il n'est « même pas kurde », se double de l'évidence constamment rappelée qu'un tel sort, qui désigne une communauté entière à l'ostracisme et à la violence, est tout aussi injuste quand il est infligé à de « vrais Kurdes ». L'idée de scénario est ainsi amplifiée par une mise en scène qui épouse le mouvement d'un trajectoire se déroulant à la fois dans la conscience et dans l'espace.

J.- M. F.

SORTIR

PARIS

Nulle part au monde

Pascal Lainé a écrit cette pièce au mois d'avril. Anne Delbée a décidé de la mettre en scène immédiatement après l'avoir lue. Ensemble, ils ont trouvé un lieu capable de les accueillir. Ce texte, issu de l'urgence, est inspiré de la guerre du Kosovo, revisitée par Homère et Racine. Dans un pays du sud de l'Europe, une guerre civile a fait rage il y a vingt-cinq ans. Dans ce qui fut autrefois un village, il ne reste que quelques maisons, dont la ferme d'Olia et de Zbig. C'est à cette porte qu'Andras et son fils Ivo, venus d'Amérique, viennent frapper. Leur venue n'est pas un hasard. Un quart de siècle plus tôt, Andras habitait cette ferme qu'il a dû fuir, après l'assassinat des siens. Pascal Lainé a choisi d'opposer à la « fiction » officielle des journaux télévisés son propre questionnement, tragique et inquiet, des événements en cours. Cette pièce sera présentée le 21 juillet au Jardin du Cela, dans le cadre du Festival d'Avignon. Avec Susan Anbeth, Sophie Caffarel, Emmanuel Barrouyer, Michel Ruhl, Anne Delbée (récitante), et le danseur Michael Denard.

Forum Explora, Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris 19^e.

M^o Porte-de-La-Villette. Du 6 au 10 juillet, à 20 h 30. Tél. : 01-45-88-17-35.

Entrée libre sur réservation.

Van Morrison

Extrêmement décevant en 1998 au Zénith, en première partie d'un Bob Dylan miraculeux, l'auteur d'*Astral Weeks* et de *Moondance*, deux chefs-d'oeuvre de l'histoire du rock, nous doit

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Badlands (*) de Terrence Malick, avec Martin Sheen, Sissy Spacek. Américain, 1974 (1 h 35). Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60) ; Bienvenue Montparnasse, dolby, 15^e. (*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Galerie-Cocteau *Galerie Arcade Colette, jardins du Palais-Royal, 155, galerie de Valois, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal. Tél. : 01-42-86-05-38. De 14 h 30 à 19 heures. Du 6 juillet au 12 septembre. Entrée libre.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Fracture Christophe Maltot, entourée de la danseuse Estelle Héritier, met en scène et joue *Fracture*, d'après Henri Michaux. Le point d'accroche de ce texte est la séparation, la question de l'amour et de l'origine, la perte de l'autre ou, et surtout, le manque que les mots trop modestes ou trop faibles laissent sur leur passage

La Cabane de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, 36-38, quai de la Loire, Paris 19^e. M^o Jaurès. Du 6 au 10, à 20 heures ; le 11, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. 50 F.

Dominique Merlet (piano) Chopin : *Polonaise, Prélude, Allegro de concert, Mazurkas op. 59, Scherzo, Fantaisie, Sostenuto, Cantabile, Preto con leggierezza, Nocturne, Ballade op. 52.*

– dont le côté Grand-Guignol devient parfois pénible – que les moments d'attente, de doute. La petite fille fait peur elle aussi, et la brutalité des relations entre les gens, l'immensité du silence. Et surtout, la puissance des mécanismes qui meuvent ces personnages, comme du Destin en fonte, venu d'un archaïsme dont on serait absurdement fier.

En Turquie, les cercles cinéphiles ont acclamé le film comme une des meilleures représentations de l'âme turque qu'on ait vues à l'écran. « Ame turque » ou pas, le film est incontestablement haut de une présence. Le choix des couleurs (grisaille bleutée d'où émergent des taches vives, précisément dosées), l'attention à la présence corporelle des personnages, le rythme – ralenti comme le rapport de Yusuf à un monde dont il se sent exilé – engendrent cet envoiement.

J.- M. F.

une revanche. Statique, peu concerné par son affaire, il s'était appuyé sur un big band pour livrer une soul jazzy paresseuse. Mais on sait le grand Van – dont la voix, habitée, liturgique, n'a pas de rivale dans ce milieu – capable dans un bon soir d'incendier la scène. Il revient aujourd'hui avec *Back on Top*, un album de blues plutôt convaincant (Family Roots/Virgin). Van Morrison jouera aussi au festival de Nice le 16 juillet.

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 210 F à 320 F.

Amadou et Mariam

Le public français a découvert au printemps 98 le guitariste-chanteur Amadou Bagayoko et son épouse la chanteuse Mariam Doumbia, rencontrée en 1974 à l'Institut des jeunes aveugles de Bamako. Musicien expérimenté, Amadou a fait partie de plusieurs orchestres du Wassoulou, sa région natale, avant d'intégrer les Ambassadeurs, formation mythique du Mali des années 70 dont le leader était Salif Keita. Sur scène, ils dégagent une énergie et un optimisme contagieux, chantent en bambara, mais aussi en français, dogon, sarakolé, peul, songhai. Sur les accords distillés par la guitare électrique d'Amadou, ils chantent des textes évoquant l'amour, les difficultés de l'existence, les problèmes quotidiens, la pauvreté, le courage, le travail. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 6, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16^e. M^o Pont-de-Neuilly. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.

EstivalDances Compagnie Toothpick, Compagnie le Galet gris : Tero Saarinen (*Coeur You Take Some of Weight*) ; Philippe Tréhet (*Trahison*).

Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10^e. M^o La Chapelle. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 65 F à 130 F.

Alex Tassel Quintet *Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 6, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.*

Oiraty

Troupe folklorique de la République de Kalmoukie (Fédération de Russie), Oiraty rassemble quarante danseurs, chanteurs, musiciens et acrobates. Costume d'apparat et entrain communicatif. Une culture à découvrir.

Maison de l'Unesco (salle 1), 7, place de Fontenoy, Paris 7^e. M^o Cambronne. Le 6, à 19 heures. Tél. : 01-45-68-08-73. Entrée libre.

Mercyful Fate *Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^o Bastille. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70. 115 F.*

DERNIERS JOURS

10 juillet : Après la pluie de Sergi Belbel, mise en scène de Marion Bierry.

Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6^e. Tél. : 01-45-48-92-97. De 110 F à 190 F.

Henri Michaux (1899-1984) : le regard des autres *Galerie Thessa Hérold, 7, rue Thorigny, Paris 3^e. Tél. : 01-42-78-78-68. De 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 11 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.*

Kumi Sugai *Maison de la culture du Japon, salle d'exposition, 101 bis, quai Branly, Paris 15^e. Tél. : 01-44-37-95-00. De 12 heures à 19 heures ; jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. 30 F.*

Hôtel des âmes perdues

Innocence. Quelques personnages en proie à des pulsions et soumis à des coutumes trop lourdes pour eux composent une tragédie inquiétante et trouble

Film turc de Zeki Demirkubuz. Avec Güven Kirac, Deraya Alabora, Haluk Bilginer. (1 h 50.)

Yusuf ne veut pas sortir. Il a passé sa vie d'adulte en prison, pour avoir exécuté à contrecœur un crime d'honneur contre sa sœur et son meilleur ami. Il n'a nulle envie de re-

trouver ce monde-là. Il ne connaît presque personne. Mais la prison ne veut plus de lui et le voilà sur les routes.

Sur les routes, il y a des bus, des drôles de types aux airs violents, une femme très belle avec des lunettes et des cheveux flambants, la police. Au bout de la route, mais est-ce le bout ?, il y a une petite fille sourde-muette devant la télé, dans le hall d'un hôtel crasseux dont le tenancier ne croit plus qu'aux vertus du thé pour apaiser un peu les douleurs des hommes. C'est mince. De cela, Zeki Demirkubuz fait un film. D'emblée. Il suffit de quelques plans, ceux où il ne se passe pratiquement rien, pour que soit installée une atmosphère, une tension, une tristesse où niche quelque chose de méchant.

CANEVAS DE MÉLODRAME

Ça va exploser bientôt. Dans l'hôtel, on retrouve le type violent et la femme à l'air perdu, entrevus dans le bus avant que la police ne les ar-

FIAC 
15-20 sept. 99
Pavillon du Parc l'Amérique Latine à l'honneur
Porte de Versailles
Paris
 Reed-OIP. tél. : 08 36 68 00 51 (2,2310€/mn)
 internet : <http://fiac.reed-oip.fr>.

 **Le Monde**
 L'actualité des festivals de l'été dans
 « Mezzo l'info », le journal quotidien des festivals tous les soirs à 19h30
 avec la participation des journalistes du Monde
 Le 7 juillet à 19h30 : spécial « Aix-en-Provence »
 La chaîne Mezzo est disponible sur le satellite (TPS) et sur le câble.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.10 et 0.10 Le Rendez-Vous. LCI
 20.00 20h Paris Première. Paris Première
 20.10 Le Talk Show. LCI
 21.00 Le Gai Savoir. Peut-on encore être nationaliste aujourd'hui ? Invités : Paul-Marie Coûteaux, Jean-François Kahn, Calixthe Beyala, Marek Ater, Pierre-André Taguieff. Paris Première
 22.25 Incédits. Les curés de campagne [4/5] : L'abbé Feck. Vacances à la mer [4/4]. RTBF 1
 0.25 Zone interdite. Grands reporters : les risques du métier. M 6
 0.30 Un siècle d'écrivains. Primo Levi, et mon tout est un homme. France 3

DOCUMENTAIRES

19.25 La Montagne des prières. Odyssee
 20.05 Les Volants, espoir à La Ciotat. Planète
 20.15 360°, le reportage GEO. Intelligences. [2/4]. La musique développe l'intelligence. Arte
 20.15 Le Pénitencier d'Ihawig. Odyssee
 20.30 Terre maya. Forum Planète
 20.35 Autour du Tour. Planète
 20.40 Carnets de vol. Odyssee
 20.45 La Vie en face. Arte
 20.45 Alexandre Soljenitsyne : le retour. Histoire

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Un Tour sous contrôle. Minutieuse enquête sur le dopage dans le Tour de France, ce documentaire, réalisé par Isabelle Billet, Eric Pierrot et Olivier Warin, a été bouclé juste avant le lancement de l'édition 1999 en raison de la réintégration de Richard Virenque. Une enquête qui montre, à travers de nombreux témoignages, que le scandale du dopage n'a guère amené de transparence dans le petit monde du vélo.

20.55 Le Temps d'une chanson. [2/6]. La famille. France 2
 21.30 Kanzi, le singe aux mille mots. Odyssee
 21.35 Thema. Paroles marocaines. Arte
 21.50 Emmanuel Levinas. [2/2]. Histoire
 22.20 Futur Fantastique. Nos amis les robots. 13ème RUE
 22.20 Notre 20^e siècle. A votre santé. Odyssee
 22.30 Robert-Houdin. Une vie de magicien. Forum Planète
 23.35 Intégrales coulisses. Jean-Marie Bigard. France 3
 0.05 Donald Brittain, cinéaste. Planète
 0.55 Un siècle de science-fiction. Les stars de la SF. 13ème RUE

MUSIQUE

20.45 XVI^e Festival Chopin. Mezzo
 20.59 Soirée Vladislav Tchernouchenko. Concerto n° 2 pour piano et orchestre en ut mineur, opus 18, de Rachmaninov. Par l'Orchestre symphonique de la Capella de Saint-Petersbourg. Symphonie n° 5 en mi mineur, opus 64, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre de Saint-Petersbourg. Muzikk
 21.45 Le Songe d'une nuit d'été. Opéra de Britten. Par l'Orchestre philharmonique de Londres et le Glyndebourne Chorus, dir. Bernard Haitink. Mezzo
 0.15 Judy Garland, Frank Sinatra & Dean Martin. Concert. Muzikk

0.25 Une petite musique de nuit et Sérénade nocturne. De Mozart, interprété par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Mezzo

TÉLÉFILMS

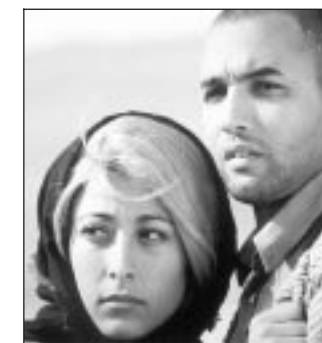
20.30 Bella Vista. Alfredo Arias. Festival
 20.40 Mayday. Jean-Louis Daniel. 13ème RUE
 22.05 Les Vagues du souvenir. Waris Hussein. Festival
 22.45 Un étranger dans la maison. Farhad Mann. O. M 6

SÉRIES

20.45 Code Quantum. L'amour n'a pas de couleur. Quand Harry rencontre Maggie. Série Club
 20.55 La Vie à cinq. Liens sacrés. Téva
 20.55 Ally McBeal. Changement d'attitude. L'étoile du bonheur. RTBF 1
 21.45 Ally McBeal. The Green Monster (v.o.). Téva
 22.20 Twin Peaks. Episode (v.o.). Série Club
 22.35 Father Ted. La grande tombola (v.o.). Canal Jimmy
 22.45 Millennium. Le pacte. O. TSR
 23.00 Histoires gay. [2/2] (v.o.). O. Canal +
 23.05 Star Trek, la nouvelle génération. Masques (v.o.). Canal Jimmy
 23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Pertes et profits (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

17.20 Le Sexe faible ■■■ Robert Siodmak (Fr., 1933, N., 100 min) O. Ciné Classics
 17.40 Les Jeux de l'amour et de la guerre ■■■ Arthur Hiller (EU, 1964, N., v.o., 110 min) O. Cinétoile
 18.30 L'Honneur d'un capitaine ■■■ Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 120 min) O. Ciné Cinéma 1
 18.55 Lacenaire ■■■ Francis Girod (France, 1990, 125 min) O. Cinéstar 2
 20.30 Le Journal du séducteur ■■■ Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) O. Ciné Cinéma 1
 20.30 Rocketeer ■■■ Joe Johnston (Etats-Unis, 1991, 105 min) O. Ciné Cinéma 2
 21.00 Astérix et le coup du menhir ■■■ Philippe Grimond (Fr. - All., 1989, 75 min) O. Disney Channel
 22.10 Wilson ■■■ Henry King (EU, 1944, N., v.o., 150 min) O. Ciné Cinéma 3
 22.25 Adhémor ou le jouet de la fatalité ■■■ Fernandel (France, 1951, N., 95 min) O. Ciné Classics
 22.30 La Tentation de Vénus ■■■ Istvan Szabo (GB, 1990, v.o., 120 min) O. Paris Première
 22.55 Les Cloches de Sainte-Marie ■■■ Leo McCary (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile



23.00 Mektoub ■■■ Nabil Ayouch. Avec Rachid El Ouali, Amal Chabibi (Maroc, 1997, v.o., 90 min) O. Arte
 23.10 Sacco et Vanzetti ■■■ Giuliano Montaldo (Italie, 1971, 115 min) O. France 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
 17.10 Melrose Place. O.
 18.00 Sous le soleil. O.
 19.00 Rick Hunter, inspecteur choc. O.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 La Cage aux folles ■. Film. Edouard Molinaro. O.
 22.30 L'Amour en éqation ■. Film. Fred Schepisi. O.
 0.10 Très chasse.
 1.05 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.30 Vélo Club.
 18.25 Un livre, des livres.
 18.30 Hartley, cœurs à vif. O.
 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
 19.20 Qui est qui ?
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Le Temps d'une chanson. [2/6]. La famille.
 23.00 Un livre, des livres. Film. Christian Zerbib. O.
 23.10 Sacco et Vanzetti ■. Film. Giuliano Montaldo. O.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Météo des plages.
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Fa Si La.
 20.35 Tout le sport.
 20.38 Le Journal du Tour.
 21.00 La Carte aux trésors. Ouarzazate : la porte du désert.
 23.05 Météo, Soir 3.
 23.35 Intégrales coulisses. Jean-Marie Bigard.
 0.30 Un siècle d'écrivains. Primo Levi : et mon tout est un homme.

CANAL +

16.55 Terminale ■. Film. Francis Girod. O.
 18.29 Jean-Luc et Faïpassa. ► En clair jusqu'à 20.35
 18.30 Seinfeld. O.
 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
 19.55 Flash infos, Zapping.
 20.10 Les Simpson. L'amour pédagogique. O.
 20.35 La Mère idéale ■. Film. Tia Brellis. O.
 21.55 De la Terre à la Lune. [3/12]. O.
 23.00 Histoires gay. [1/2]. O.

ARTE

19.00 Archimède. Spécial informatique.
 19.45 Météo. Arte info.
 20.15 360°, le reportage GEO. Intelligences. [2/4].
 20.45 La Vie en face ? Un Tour sous contrôle.
 21.35 Thema. Paroles marocaines. 21.40 Kalima (la parole). 22.30 Les Artistes singuliers d'Essaouira.
 23.00 Mektoub ■. Film. Nabil Ayouch (v.o.). O.
 0.30 Au nom du père et du fils. Film. Patrice Noia. O.

M 6

18.25 The Sentinel. O.
 19.20 Mariés, deux enfants. O.
 19.50 Voile, Le Six Minutes, Météo.
 20.05 Solidays 99.
 20.10 Zorro. O.
 20.45 E = M 6 découverte. Les huîtres perlées de Polynésie.
 20.55 Dernier stade. Film. Christian Zerbib. O.
 22.45 Un étranger dans la maison. Téléfilm. Farhad Mann. O.
 0.25 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. [2/5].
 20.30 Agora. Dominique Charnay (Moltesier, Le Chemin des îles).
 21.00 Poésie studio.
 22.10 Mauvais genres.
 23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Les Grandes Voix. Concert. Donné le 27 mai, au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. García Navarro, José Cura, ténor.
 21.30 Festival international du lac de Constance. Concert. Donné le 12 mai 1998, Ewa Kupiec, piano.
 23.07 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Grand septuor de Berwald, par The Gaudier Ensemble.
 20.40 Pablo De Sarasate, compositeur.
 22.35 Les Soirées. Œuvres de Mozart, Schubert.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 Les Minorités aux Etats-Unis. Invités : Yves Carsalade / James A. Cohen ; Nancy Green ; Denis Lacorne ; Mario Menendez ; Joseph Small-Hoover. Forum Planète
 23.20 Maroc, le royaume des arts. Invités : Tadjidine Baddou ; Hamid Bouchnak ; Monique Eleb ; Fouad Laroui ; Yamou. Paris Planète

MAGAZINES

13.55 La Cinquième rencontre... Les Français : Le Louvre. La Cinquième
 15.15 Le Club. Invité : Pascal Thomas. Ciné Classics
 15.45 T.A.F. Dans la mécanique. La Cinquième
 16.10 Planète animal. L'arche, 2 000 ans après. [1/6] : Les gorilles. TMC
 17.00 Les Lumières du music-hall. Catherine Sauvage. Paris Première
 17.10 Le Débat. Les 35 heures. LCI
 18.00 Stars en stock. Ingrid Bergman. Marlon Brando. Paris Première
 19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
 19.00 Rive droite, rive gauche. Best of débats. Paris Première
 20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
 20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Les papes et le pouvoir [1/5] : Pie XII et l'Holocauste. Arte
 20.50 Sagas. Les extravagants. TF 1
 21.00 Paris modes. Collections Hommes prêt-à-porter printemps-été 2000. Paris Première
 22.45 La Semaine de l'Histoire. Les paysans. Les Kurdes. Le procès du sang contaminé. Invités : Robert Muchembled ; Didier Billion ; Jean-Noël Jeanneney. Histoire
 0.35 Le Cercle. Le best-of. France 2

DOCUMENTAIRES

17.05 Le Pénitencier d'Ihawig. Odyssee
 17.25 Sport extrême. Le raid Bodo. Planète
 17.35 Football, du rêve à la réalité. Conte d'Angleterre. Odyssee
 17.50 La Fabuleuse Histoire du chapeau Panama. Planète
 18.05 Aimé Césaire, une voix pour l'histoire. [3/3]. La force de regarder demain. Odyssee
 18.30 Le Monde des animaux. Animaux en danger. [7/6]. La Cinquième
 18.45 Cinq colonnes à la une. Planète

Le Monde TELEVISION

RADIO/ARTE/MEZZO

20.40 et 21.40 « Hélène en Egypte » et « La Belle Hélène » Un film sensible de Philippe Faucon, inspiré de l'histoire réelle d'une jeune fille, qui, lors du premier Sidaction, en 1994, expliqua comment elle fut infectée par le sida à la suite d'une histoire d'amour avec un jeune toxicomane. Remarquablement interprété par deux inconnus, Valentine Vidal et Toufik Daas, il démontre une fois de plus les qualités du cinéma et des thèmes de Philippe Faucon.

ARTE

23.00 Mektoub ■. Film de Nabil Ayouch (1997) qui révèle, entre polar et road-movie, l'identité marocaine. Un jeune médecin, revenu au pays pour un congrès, venge sa femme violée et tue un policier. Le couple s'enfuit dans les profondeurs du pays. Dramatiquement très fort, plastiquement très beau, cette œuvre révéle, sur un schéma de film noir américain, une autre culture, une autre civilisation. En v.o..

FRANCE 3

0.30 Primo Levi... Dans le cycle de rediffusions d'« Un siècle d'écrivains », ce *Primo Levi... et mon tout est un homme*, de William Karel, tranche, sans le moindre effet dramatique, par une tristesse abyssale. Mêlant aux lectures faites par Bernard-Pierre Donnadieu la voix de Primo Levi et celles de quelques très proches, c'est l'évocation sobre et juste d'un homme qui s'est suicidé à Turin le 11 avril 1987.

MUSIQUE

18.45 Méditerranée. [5/12]. Migrations. Histoire
 19.00 Connaissance. A propos de sexe. [1/4]. Le langage secret du regard. Arte
 19.30 Le Fleuve Jaune. Les Tibétains du fleuve. Odyssee
 19.45 Conférences de presse. Conférence du 15 mai 1962 [1/2]. Histoire
 19.50 Vietnam, les archives inédites de la BBC. Planète
 20.00 Promenades sous-marines. Voyage dans l'arctique. TMC
 20.05 Les Mystères du corps humain. Un miracle quotidien. TSR
 20.15 360°, le reportage GEO. Intelligences. [3/4]. Arte
 20.20 Les Enfants du serpent à sept têtes. Odyssee
 20.30 Les Chicanos à Los Angeles. Forum Planète
 20.35 La Coupe du monde de Yalon. Planète
 20.45 Tableaux d'un pillage. Histoire
 20.55 Femmes d'Angola. Téva
 21.15 Les Nuits de feu à Chantilly. Odyssee
 21.30 Femmes d'Ethiopie. Téva
 21.45 Pères blancs et noirs Dogons. Histoire
 21.45 Rubans d'acier. [6/13]. No Man's Land. Odyssee
 22.00 Autour du Tour. Planète
 22.00 Les Stars espagnoles de l'opéra. Teresa Berganza. Muzikk
 22.10 Le Bleu du Sinaï. [5/5]. Goodbye Flipper. Odyssee
 22.40 Curtis Mayfield. Paris Première
 22.55 Global Family VIII. Le dernier refuge des babouins anubis. Odyssee
 23.25 Daniel Balavoine, le chanteur. France 3
 23.25 Arthur Rimbaud. Liberté libre. Odyssee
 23.30 Les Aventuriers. Richard Byrd. TSR
 23.30 Futur Fantastique. Nos amis les robots. 13ème RUE
 23.45 Lonely Planet. Hongrie et Roumanie. Planète
 0.10 Arthur Rimbaud. Rimbaud d'Afrique. Odyssee
 0.15 La Lucarne. Par un jour de violence ordinaire. Mon ami Michel Seurat. Arte

TÉLÉFILMS

18.30 Le Voyage d'Eva. Patrice Guédy. Téva
 20.30 Fenêtre sur femmes. Don Ken. Festival
 20.40 Seul contre la pègre. Mimi Leder. O. 13me RUE
 21.00 Douze hommes en colère. William Friedkin. France 3
 22.10 Une délicate affaire. Moira Armstrong. Festival
 22.55 Mes dix-sept ans. Philippe Faucon. O. France 2
 22.55 Dose mortelle. Mel Damski. O. M 6

SÉRIES

17.20 Cannon. La marche nuptiale. Série Club
 19.20 L'Homme de fer. Une balle pour Mark. 13ème RUE
 20.05 Les Simpson. La montagne en folie. O. Canal +
 20.55 Décollage immédiat. Souvenirs, souvenirs. La rançon de l'oubli. France 2
 21.35 Le Caméléon. Wake Up (v.o.). Série Club
 22.20 Brooklyn South. Fisticuffs (v.o.). Série Club
 22.20 Friends. Celui qui a failli aller au bal (v.o.). Canal Jimmy
 23.05 3^e planète après le Soleil. When Aliens Camp (v.o.). Série Club
 0.00 New York Police Blues. Mister Roberts (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

16.35 Cet obscur objet du désir ■■■ Luis Bunuel. Avec Fernando Rey, Carole Bouquet (France, 1977, 100 min) O. Ciné Cinéma 1
 16.35 Les Cousins ■. Claude Chabrol (France, 1958, N., 115 min) O. Festival
 16.45 L'Honneur d'un capitaine ■■■ Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 120 min) O. Ciné Cinéma 3
 18.30 Adieu Bonaparte ■■■ Youssef Chahine (Fr. - Eg., 1985, 120 min) O. Festival
 18.45 Rocketeer ■■■ Joe Johnston (EU, 1991, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 3
 18.55 Adhémor ou le jouet de la fatalité ■■■ Fernandel (France, 1951, N., 95 min) O. Ciné Classics
 20.30 La Foule en délire ■■■ Howard Hawks (EU, 1932, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
 20.30 L'Honneur d'un capitaine ■■■ Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 120 min) O. Ciné Cinéma 2
 21.50 Le Sexe faible ■■■ Robert Siodmak (France, 1933, N., 100 min) O. Ciné Classics
 22.25 La vie est belle ■■■ Frank Capra (EU, 1946, N., v.o., 130 min) O. Cinétoile
 22.30 Air Force One ■■■ Wolfgang Petersen (EU, 1997, v.o., 118 min) O. Canal +
 22.45 Dangereuse sous tous rapports ■■■ Jonathan Demme (Etats-Unis, 1987, 115 min) O. Cinéstar 2
 23.30 Appelez Nord 777 ■■■ Henry Hathaway (EU, 1947, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
 0.25 Wilson ■■■ Henry King (EU, 1944, N., v.o., 150 min) O. Ciné Cinéma 2



0.35 Trust Me ■■■ Hal Hartley. Avec Adrienne Shelly, Merritt Nelson (Etats-Unis, 1991, 100 min) O. Cinéstar 1
 0.45 Le Grand Sam ■■■ Henry Hathaway (EU, 1960, v.o., 115 min) O. Ciné Cinéma 3
 2.40 Halloween : La nuit des masques ■■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1978, 85 min) O. Cinéstar 2



0.35 Trust Me ■■■ Hal Hartley. Avec Adrienne Shelly, Merritt Nelson (Etats-Unis, 1991, 100 min) O. Cinéstar 1
 0.45 Le Grand Sam ■■■ Henry Hathaway (EU, 1960, v.o., 115 min) O. Ciné Cinéma 3
 2.40 Halloween : La nuit des masques ■■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1978, 85 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
 14.35 Le Vent de l'aventure. O.
 15.30 Vidéo gag.
 15.40 Extrême limite. O.
 16.15 Island détectives. O.
 17.10 Melrose Place. O.
 18.00 Sous le soleil. O.
 19.00 Rick Hunter, inspecteur choc. O.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Sagas. Les extravagants.
 22.50 Ça vaut le détour. Les drôles de conduite.
 0.05 Minuit sport.
 0.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 En attendant le Tour.
 15.10 Cyclisme. Laval - Blois.
 17.20 Vélo Club.
 18.25 Un livre, des livres.
 18.30 Hartley, cœurs à vif. O.
 19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
 19.20 Qui est qui ?
 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Décollage immédiat. Souvenirs, souvenirs. La rançon de l'oubli. O.
 22.55 Mes dix-sept ans. Téléfilm. Philippe Faucon. O.
 0.15 Journal, Météo.
 0.35 Le Cercle. Le best-of.

FRANCE 3

13.30 Une amie pas comme les autres. Téléfilm. John Grant Weil. O.
 15.03 Keno, Tiercé.
 15.20 L'homme qui refusait de mourir. Téléfilm. Bill Condon. O.
 16.50 Souvenirs d'amour. Téléfilm. Bethany Rooney. O.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Météo des plages.
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Fa Si La.
 20.35 Tout le sport, Journal du Tour.
 21.00 Douze hommes en colère. Téléfilm. William Friedkin. O.
 23.00 Météo, Soir 3.
 23.25 Daniel Balavoine, le chanteur.

CANAL +

13.25 Babylon 5, la rivière des âmes. Téléfilm. Janet Greek. O.
 15.00 Spin City. O.
 15.20 H. O.
 15.45 Blague à part. O.
 16.10 Rex the Runt. O.
 16.20 Toonsylvania. O.
 16.40 Batman 2000. O.
 17.00 C+ Cléo.
 18.29 Jean-Luc et Faïpassa. ► En clair jusqu'à 20.25
 18.30 Seinfeld. O.
 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
 19.45 Flash infos, Le Zapping.
 20.05 Les Simpson. O.
 20.25 Athlétisme. Meeting de Rome.
 22.30 Air Force One ■. Film. Wolfgang Petersen (v.o.). O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 La Cinquième rencontre... Les Français : le Louvre.
 14.50 Dakarti. O.
 15.45 T.A.F.
 16.30 Du nom de la loi. O.
 17.00 Cinq sur cinq inventions.
 17.15 Faiseur d'images.
 17.30 100 % question.
 18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
 18.20 Météo.
 18.30 Le Monde des animaux.
 19.00 Connaissance. A propos de sexe. [1/4].
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 360°, le reportage GEO. Intelligences. [3/4].
 20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Les papes et le pouvoir [1/5] : Pie XII et l'Holocauste.
 21.40 et 23.15 Musica. La Belle Hélène. Opéra d'Offenbach.
 22.50 Entr'acte. Les Cent Photos du siècle. En route pour Casco, une photo de Werner Bischof, 1954.
 23.00 La Belle en ville.
 0.15 La Lucarne. Par un jour de violence ordinaire. Mon ami Michel Seurat.

M 6

13.30 Le Désert de feu. Téléfilm. Enzo G. Castellari. O.
 16.50 M comme musique.
 17.30 Highlander. O.
 18.25 The Sentinel. alibi. O.
 19.20 Mariés, deux enfants. O.
 19.50 Voile, le Six Minutes, Météo.
 20.05 Solidays 99.
 20.10 Zorro. O.
 20.45 Une journée avec...
 20.55 Opération : Porte de feu. Téléfilm. Kaspar Heidelbach. O.
 22.55 Dose mortelle. Téléfilm. Mel Damski. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Une traversée du XX^e siècle [3/5].
 20.30 Agora. Martin Monestier.
 21.00 Philambule. Autour de Jankélévitch.
 22.10 Fiction (Rediff.). Le Gardien du cimetièrre, de Jean Ray ; L'Etrange Oratoire, de Herbert George Wells.
 23.00 Nuits magnétiques. Chroniques indiennes de Nizamuddin Est. [3/5].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par la Capella de Turchini, dir. Antonio Florio.
 21.40 La Belle Hélène. Opéra d'Offenbach. En simultané sur Arte et sur Mezzo.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Trio Des Quilles K 498, de Mozart, Emanuel Ax, piano, Richard Stoltzman, clarinette, Yo-Yo Ma, violoncelle. 20.40 Hélène d'Egypte. Opéra de Strauss. Par la Chorale Kenneth Jewell et l'Orchestre symphonique de Detroit, dir. Antal Dorati, G. Jones (Hélène), M. Kastu.
 22.52 Les Soirées (suite).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les cotes des films
 ■ On peut voir
 ■ A ne pas manquer
 ■■ Chef-d'œuvre ou classique
 Les symboles spéciaux de Canal +
 DD Dernière diffusion
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Les vétérans

par Pierre Georges

IL le dit, dans un entretien, au Figaro : « J'affronte une campagne quasi permanente depuis six mois, avec le stoïcisme requis (...) Aujourd'hui, le moindre de mes propos fait l'objet d'exégèses quasi bibliques à des fins de procès en sorcellerie (...) ».

Jean-Pierre Chevènement, miraculé de la science médicale, martyr de la place Beauvau, brûlé sur les bûchers de l'intolérance par l'abjecte coalition des « zélotes de la pensée unique », Jean-Pierre Chevènement, donc, n'a pas fait qu'identifier ses tourmenteurs. Ni que relever les attaques personnelles dont il est l'objet et qui « en disent infiniment plus long sur ceux qui s'y livrent que sur moi-même ».

Il s'estime, aussi, victime du « syndrome du colonel Chabert », maladie sociale identifiée par le bon docteur Honoré et qu'il résume ainsi : « on le pleure quand on le croit mort à la guerre, et on ne se réjouit pas de son retour. On peut, ajoute M. Chevènement, formuler cela autrement : les morts sont presque toujours populaires, les ressuscités très souvent contestés ».

Mazette ! On attendait Javert et Chabert chargea ! Sabre au clair, sus aux libéraux-libertaires ! Est-ce l'année Balzac ? Mais voici que notre ministre de l'Intérieur, revenu de son Eylau à lui, laissé pour mort dans une embuscade au curare, se prend pour l'héroïque Hyacinthe Chabert, enfant trouvé, colonel de la Garde impériale, comte d'Empire tenu pour mort lors d'une fameuse charge de cavalerie en 1807 et qui ne réapparut que treize ans plus tard, à la grande surprise et à la superbe indifférence de la société des hommes.

Hyacinthe Chabert était plus grand présumé mort que vivant. Et ce cœur pur, après une

épreuve exceptionnelle, découvre dans la cruauté de la comédie humaine qui le nie et l'oublie, d'absolus motifs de désespérance. « Je ne puis plus être soldat, voilà tout mon malheur. Je suis usé comme un canon de rebut. » Hyacinthe Chevènement n'en est certes pas là. Il n'en est pas réduit à ces personnages que les biographes de Balzac retrouvent en plusieurs exemplaires dans l'œuvre, vieux soldats usés, avec un idéal de pensionné de guerre et de pensionnaire d'hospice : « Un peu de tabac et le Constitutionnel ! ».

Le Colonel Chevènement, resuscité d'élite, fait un Chabert enviable. Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, on a connu des déchéances plus évidentes et des rebuts plus obscurs. Il n'est donc pas impossible, que, tout à son combat contre les forces de la coalition vouées à sa perte, notre ressuscité d'élite ait fait un peu de littérature.

C'est toujours plaisant. Comme est plaisante cette anecdote historique rapporté par un lecteur, ancien député et maire, dont on veut ignorer s'il se moque un peu, beaucoup. A propos de Marat, évoqué récemment ici par ricochet, ce correspondant écrit : « Il avait fait ses études de médecine en Ecosse, à Saint-Andrews (...) et cela sans doute dans les années 1770. Petite ville avec une rue principale : à un bout, l'Université et à l'autre le fameux « Old Course », le plus ancien golf ouvert vers 1750. Donc Marat a connu le golf. Il a peut-être servi de cadet, et il a peut-être aussi joué au golf. Avouez que c'est étrange ».

Etrange ? Du pur bonheur ! Apprendre, le même jour, que Jean-Pierre Chevènement s'en revient d'Eylau et que Marat fut un golfeur !

M. Chevènement dénonce « l'intolérance » dont il s'estime victime

Le ministre de l'intérieur affiche sa singularité

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT considère, mardi 6 juillet, dans un entretien au Figaro qu'il vit « le "syndrome du colonel Chabert" : on le pleure quand on le croit mort à la guerre, et on ne se réjouit pas de son retour ». « Je ne suis pas dans l'air du temps, libéral-libertaire. L'intolérance règne. J'affronte une campagne quasi permanente depuis six mois, avec le stoïcisme requis », ajoute le ministre de l'intérieur qui cependant ne se sent « pas du tout » isolé au sein du gouvernement et qui a « l'impression d'être bien compris dans [son] action par l'opinion publique ainsi

que par le premier ministre ». En charge de l'immigration, le ministre se déclare « hostile à toute forme de quotas, notion qu'il juge incompatible avec celle d'égalité républicaine ». Il regrette que l'on « diabolise » la nation, « con fondue à tort avec le nationalisme » et « déplore la survalorisation de la réussite individuelle aux dépens d'un dessein d'affirmation collective ».

Sur le dossier des langues régionales, M. Chevènement constate que « les revendications dites "identitaires" (...) s'incarnent tous jours plus ou moins dans la langue,

et finissent par se croire autorisées à un moment donné à recourir à la violence, au nom de l'identité même ».

« PLAISANTERIE »

Au sujet de la Corse, M. Chevènement estime que « le pacte de non-agression conclu par treize organisations nationalistes » relève de la « plaisanterie ». Quant à la résurgence de conférences de presse clandestines, selon lui, « la grande différence, non relevée jusqu'ici avec celle de Tralouca, [tenue en 1996, Jean-Louis Debré étant ministre de l'intérieur], c'est que les textes qui ont été lus dernièrement dans ces circonstances n'avaient pas été élaborés ici même, sur cette table, au ministère de l'intérieur... ».

M. Chevènement fustige « les professeurs de bien-pensance » qui veulent l'affubler du qualificatif « national-républicain », estimant que « républicain » lui « suffit ». Il dénonce « ces Afghans de la pensée, qui poursuivent leur djihad contre des fantômes, confondent 1917 et 1789 ! ».

Le PS accélère la préparation des municipales

Le Parti socialiste organisera, en septembre, une série de rencontres bilatérales avec les autres formations de la majorité pour lancer la préparation des élections municipales de 2001. L'objet de ces rencontres a donné lieu à un premier échange de vues, lundi 5 juillet, lors d'un dîner qui a réuni François Hollande et Jean-Christophe Cambadélis, pour le PS, Robert Hue et Pierre Blotin, pour le Parti communiste. Les dirigeants socialistes qui souhaitent élaborer un « programme municipal » de la gauche, comme pour les élections régionales de 1998, se déclarent convaincus que M. Hue veut poursuivre « la mutation » engagée au PCF.

Des prestations familiales pour les enfants jusqu'à 21 ans

QUATRE grands thèmes seront au cœur de la Conférence de la famille qui se réunit, mercredi 7 juillet, à l'hôtel Matignon : le financement de la branche famille et prestations, la conciliation entre vie familiale, professionnelle et sociale, le logement et, enfin, les jeunes adultes. Les associations familiales souhaitent, en particulier, repousser l'âge « coupe-ret » du versement des prestations, qui cesse dès que l'enfant à charge atteint l'âge de 20 ans.

La loi du 25 juillet 1994 du gouvernement d'Edouard Balladur, prévoit, notamment, l'extension des prestations familiales jusqu'à 22 ans d'ici fin 1999. « Les prestations s'arrêtent à 20 ans alors que, financièrement, la charge est la plus lourde pour les familles », déclare Hubert Brin, président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), dans *Le Parisien* du 6 juillet. Selon *Le Parisien*, le premier ministre Lionel Jospin devrait annoncer, mercredi, le maintien des prestations familiales jusqu'à 21 ans en 2000, puis 22 ans en 2001.

Lyon souhaite un nouveau directeur pour le Théâtre des Célestins

RÉUNI LUNDI 5 JUILLET, le conseil municipal de Lyon a décidé de se prononcer en septembre sur le renouvellement du contrat du directeur du Théâtre municipal des Célestins. Jean-Paul Lucet, qui dirige cette institution depuis douze ans, se voit reprocher de ne pas avoir résorbé son déficit (6,9 millions de francs, 1,05 million d'euros) et de disposer du plus gros salaire de France pour la direction d'un théâtre public (1,2 million de francs en 1998, 0,18 million d'euros). Le maire de Lyon, Raymond Barre, souhaite que son contrat soit renouvelé pour une période n'excédant pas deux ans et que son successeur soit nommé au début 2000. Les élus socialistes ont exigé davantage de « transparence » dans la gestion de ce théâtre. (*Corresp. rég.*)

DÉPÊCHES

■ **ARCHITECTURE** : le jury du concours pour la construction du Musée des arts et des civilisations, quai Branly, à Paris, a publié, lundi 5 juillet, la liste des quinze architectes retenus, parmi cent cinq candidatures pour concourir à ce projet qui verra le jour en 2004 (*Le Monde* du 25 juin). Les architectes ou équipes d'architectes retenus sont :

Tadao Ando associé à Jean-Michel Wilmotte et Masakazu Bokura ; Architectures Jean Nouvel ; Chaix et Morel et Associés ; Patrick Berger et Jacques Anzuitti ; Peter Eisenman et Felice Fanuele ; le britannique Foster and Partners ; Future Systems ; Dominique Jakob et Brandane Mac Farlane ; Oma/Rem Koolhaas ; Périphériques et MVRD ; Renzo Piano Building Workshop ; Christian de Portzamparc ; Rudy Ricciotti et Pierre Lombard ; MAA Schmidt, Hammer et Lassen et Architecture Workshop 2 (AW2) ; Francis Soler. La prochaine réunion du jury aura lieu le 4 décembre, en vue de la sélection des trois meilleurs projets, les propositions devant alors être anonymes. Le président de la République sera ensuite appelé à désigner le lauréat. Le budget consacré au futur musée est de 1,1 milliard de francs (168 millions d'euros).

■ **ALLEMAGNE** : le nombre de demandeurs d'emplois est resté en dessous du seuil psychologique des 4 millions en juin en Allemagne, le taux de chômage brut baissant même très légèrement à 10,1 %, contre 10,2 % en mai, ce qui représente 60 000 demandeurs d'emplois de moins, a annoncé, mardi 6 juin, l'Office fédéral du travail.

Décès de Lady Diana : le parquet doit se prononcer sur le renvoi des photographes en correctionnelle

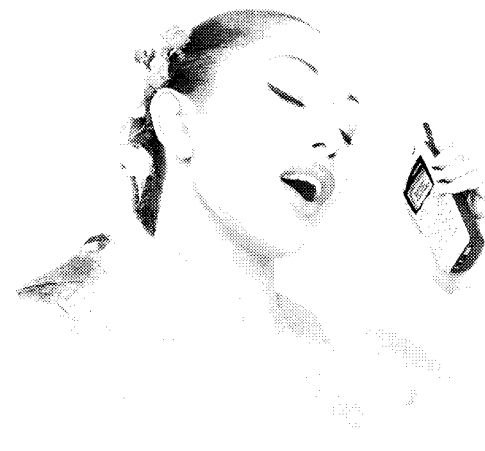
LE DOSSIER D'INSTRUCTION sur la mort de la princesse Diana et de son compagnon, Dodi Al Fayed, dans un accident de la route, à Paris, a été transmis, lundi 5 juillet, au parquet de Paris. Le parquet dispose d'un délai de trois mois pour prendre ses réquisitions en vue d'un éventuel procès devant le tribunal correctionnel. Près de deux ans après l'accident, neuf photographes et un motard de presse sont toujours mis en examen pour « homicides involontaires et non-assistance à personnes en danger ». La décision finale de renvoyer ou non les protagonistes en correctionnelle reviendra aux juges d'instruction chargés de l'affaire, Hervé Stéphane et Marie-Christine Devidal. Le 2 juillet, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait rejeté les demandes d'actes complémentaires déposées par Mohamed Al Fayed, père de Dodi, et par la famille du chauffeur défunt de la princesse, Henri Paul.

avec droit préférentiel de souscription

Participez au succès de Bouygues dans la téléphonie mobile

Bouygues acquiert les 20% de Bouygues Telecom détenus par Cable & Wireless pour la somme de 700 millions de Livres, soit environ 7 milliards de Francs.

Pour financer cette acquisition et poursuivre sa stratégie de développement dans la téléphonie mobile, Bouygues procède à une augmentation de capital pour un montant de 542,6 millions d'Euros, soit 3,6 milliards de Francs.



Les caractéristiques de l'émission d'actions sont les suivantes :

Emission de 2 400 732 actions, soit 1 action nouvelle pour 11 actions anciennes

Prix de l'action : 226 Euros, soit 1 482,46 Francs

Droit préférentiel de souscription à titre irréductible

Période de souscription : du 28 juin au 9 juillet 1999 inclus

Première cotation prévue le 30 juillet 1999 au Premier Marché de PARISBOURSE ^{SBF} SA

Une note d'opération visée par la COB (visa n°99 848 en date du 17 juin 1999) est disponible sans frais au siège de Bouygues.

BOUYGUES

Le Monde INTERACTIF

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

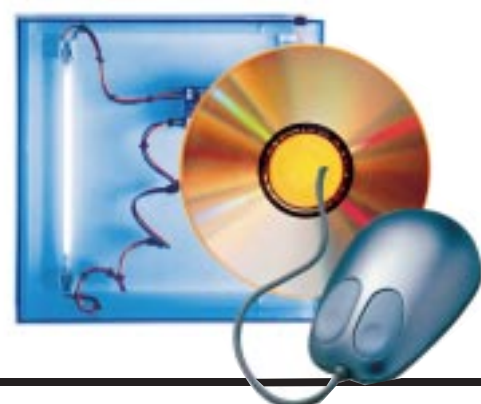
MERCREDI 7 JUILLET 1999

www.lemonde.fr/aietek



L'HOMME
Daniel Boy occupe ses journées à mesurer le fossé qui sépare les citoyens de la recherche scientifique. P. III

INTERFÉRENCES
Le design des outils informatiques entrecroise celui des objets du quotidien. P. VI



LA TECHNIQUE
Fait de fibre de verre et d'eau, le rideau coupe-feu de demain résistera à une température de 1 000°C pendant trois heures. P. IV

1000°C

« LE MONDE » - CANAL +
Rendez-vous au jardin du Palais d'été pour une promenade dans la peau d'un empereur mélancolique. P. V



PETITES ANNONCES
7 pages d'offres d'emplois. P. VII à XIII

L'ENQUÊTE

PUCES
Les tickets verts de la RATP, c'est bientôt fini. Ils céderont la place à Modéus, à la fois PME et titre de transport. P. II



MODÉUS, Monéo, Mondex. Trois marques qui ressemblent à des noms de code pour autant d'expériences qui devraient renouveler nos modes de paiement. En cet été 1999, la France abat trois cartes sur la table du porte-monnaie électronique. La première, Modéus, qui réunit quatre établissements bancaires (la Société générale, La Poste, les Caisses d'épargne, les Banques populaires), et deux sociétés de

transports (SNCF et RATP), est déjà en phase de test depuis fin 1998 à Noisy-le-Grand. Elle passera en septembre à la vitesse supérieure, gare Montparnasse, avec 50 000 utilisateurs cobayes. La deuxième, Monéo, réunit sept banques (BNP, Crédit agricole, Crédit lyonnais, Banques populaires, Crédit mutuel, CIC, CCI) et permet depuis le 20 juin aux Tourangeaux d'expérimenter la cohabitation d'un système de paie-

ment traditionnel et d'une fonction porte-monnaie sur une même carte à puce. La dernière, Mondex, sous une licence d'exploitation acquise par le Crédit mutuel, inaugure dans la Communauté urbaine de Strasbourg le paiement par carte de petites sommes, exclusivement en euros.

Trois expériences - parmi les vingt-deux projets du même type que l'on recense rien que sur le continent européen - pour dire que le porte-monnaie électronique est sur les rails. Mais trois expériences qui, dans leur diversité, reflètent aussi une certaine incertitude. Ici, on l'associe à un titre de transport, là, on le couple à une carte bancaire traditionnelle, ailleurs, il joue en solo. C'est dire que si on lui a déjà trouvé un petit nom - le PME -, on a en revanche bien des difficultés à lui trouver un véritable statut. A-t-il seulement un avenir certain? Ce ne sont pas les premières initiatives lancées à l'étranger qui permettent de lever l'interrogation. En Allemagne, par exemple, la fonction PME a déjà été installée sur toutes les cartes de crédit émises depuis 1996. Résultat: fin 1998, 45 millions de PME étaient en circulation, mais ils étaient employés... 0,3 fois par an en moyenne.

Aux Etats-Unis, les débuts n'ont guère été plus convainquants. Le dernier projet en date, qui réunissait pourtant Citibank, Mastercard et Visa, a tourné au fiasco: moins de 100 000 utilisateurs se sont laissés séduire et, rapidement, la plupart des 600 commerçants de Manhattan équipés de lecteurs ont renoncé à les employer.

Beaucoup de questions restent donc sans réponse. Quelle place, quel usage les consommateurs réserveront-ils au PME, alors que les traditionnelles cartes bancaires couvrent déjà la plupart des besoins, aux péages d'autoroutes, de parkings, comme dans les cabines téléphoniques? En outre, si les moyens de paiement modernes (cartes, virements, TIP, etc.) ont trouvé leur place, il n'en reste pas moins que les méthodes traditionnelles ont encore de beaux jours devant elles. On en vaudra pour preuve le fait que le chèque ne recule pas, du moins

en volume (environ cinq milliards par an) et que les paiements par carte représentent à peine 1% en valeur de l'ensemble des paiements, pour 21,6% en nombre d'opérations.

Dans ce contexte, quel objectif peut bien viser le PME? « Si, à terme, les porte-monnaie électroniques réussissent à remplacer 20% de l'argent liquide en France, estime Yves Randoux, administrateur au Groupement des cartes bancaires, le pari sera gagné. » L'occasion est en tout cas trop belle pour ne pas être saisie: à l'heure du passage à la monnaie unique en Europe, le porte-monnaie électronique permettra, fût-ce provisoirement, de faire l'autruche face aux décimales de la conversion.

Olivier Zilbertin

Le paiement électronique a le vent en poupe. Les trois projets menés dans l'Hexagone veulent oublier les fiascos subis par leurs prédécesseurs allemands et américains



MARIE CAILLOU/PRIMA LINEA

Ça bouge du côté des **cartes à puce** ! Une nouvelle **technologie** ouvre d'autres perspectives au **paiement électronique**. Est-ce pour autant la fin des **chèques**, des **billets** et des **pièces** ? Pas si sûr.

SELFBANKING
Le forfait 100% web

Citoyens Internauts, SelfBanking

0 801 032 032

BANQUE

• Connectez vous pages 5 et 6

Offre valable pour une ouverture de compte SelfBanking et réservée aux nouveaux clients. Banque Directe se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un compte.

Trois porte-monnaie à l'essai

Mondex France

Société française, filiale d'un groupe américain, détenue à 51 % par le Crédit mutuel depuis octobre 1998. Cette licence exclusive permet à la banque de tester dans la ville de Strasbourg un porte-monnaie électronique (PME) en francs et en euros. Il est basé sur le standard Multos, qui marie sur une même carte à puce des applications bancaires, avec le paiement par carte et PME, et non bancaires, avec des systèmes d'abonnement, d'identification du porteur, de téléphonie ou de fidélisation chez les commerçants. Tous les distributeurs de billets de la ville seront équipés pour permettre le rechargement de ce PME.

Monéo

Système de PME développé par la Société européenne de monnaie électronique (SEME). Sept banques françaises participent au tour de table (BNP, Crédit agricole, Crédit lyonnais, CIC, CCF, Crédit mutuel et Banques populaires). Monéo s'appuie sur la technologie GeldKarte utilisée par les porte-monnaie électroniques d'Allemagne. L'objectif est de tester la cohabitation sur une même carte du paiement traditionnel et du PME, dédié, lui, aux micro-achats : cigarettes, pain, journaux...

Le PME Monéo peut être crédité d'un montant maximum de 600 francs (91,47 euros) et se recharge sur les bornes disposées dans les agences. La première expérience en France a débuté fin juin à Tours, où les employés de toutes les banques participantes testent le produit auprès de 120 commerçants spécialement équipés. Trois types de cartes sont à l'étude : une carte à puce uniquement dédiée au PME, une autre mixte (CB-PME), et un PME autonome, non nominatif et vendu librement dans les agences. Le lancement commercial est programmé pour octobre 1999 avec comme objectif 100 000 cartes utilisables auprès de 2 000 points d'acceptation (commerçants, automates et parcmètres).

Modéus

Projet qui réunit quatre établissements financiers, la Société générale, La Poste, les Caisses d'épargne et les Banques populaires, ainsi que deux sociétés de transport, la RATP et la SNCF. L'idée est de faire cohabiter sur une même carte un PME et un titre de transport. Modéus fonctionne avec ou sans contact selon qu'on l'utilise comme moyen de paiement ou comme titre de transport. Le déploiement est prévu pour le printemps 2000 après deux phases de test à Noisy-le-Grand et à la gare Montparnasse.

L'ENQUÊTE

SI CERTAINS usagers de la RATP se demandent encore à quoi servent les drôle de coques en plastique disposées sur certains portillons automatiques, il est grand temps pour eux de se mettre au goût du jour. Dans les prochains mois, en effet, les titres de transport franciliens vont céder la place à Modéus, un système complet destiné à faciliter les déplacements et les petites dépenses quotidiennes. Une innovation technologique qui fait entrer la RATP dans l'ère de la « billettique » et du porte-monnaie électronique. Fini le coupon plié en quatre qui refuse de rentrer dans la fente en nickel, adieu Carte orange et ticket vert.

Le projet date du début des années 90. Conscient que ses systèmes de péage magnétique, vieux de trente ans, ne répondent plus du tout aux impératifs de fluidité de passage des voyageurs, ni aux exigences de lutte contre la resquille, la Régie s'allie avec Inovatron, société fondée par Roland Moreno, l'inventeur de la carte à puce, pour réfléchir aux portillons de l'an 2000.

Le résultat de ses recherches est un billet électronique appelé « passe sans contact », qui se présente sous la forme d'un étui rigide doté d'un écran à cristaux li-

Modéus en chiffres

L'UN DES GRANDS objectifs de la RATP, avec son nouveau système de « passe sans contact », concerne à la fois la lutte contre la fraude et la sécurité des voyageurs. A demi-mot, la Régie reconnaît que les coupons classiques commencent à être piratés dans des proportions inquiétantes et avance que Modéus sera infalsifiable.

Pour le confort de ses utilisateurs, la RATP prévoit aussi d'intégrer le système de positionnement par satellite GPS dans le boîtier de son PME. En cas d'agression, il suffira alors de presser un bouton pour que le poste de surveillance localise le lieu du délit. Pour ce qui est de la technologie mise en œuvre par Modéus, la RATP avance les caractéristiques suivantes : **Mode de transmission billettique** : induction magnétique. **Distance de transmission** : de 5 à 10 centimètres, ajustable. Possibilité de lecture à distance (1 m). **Durée de la transaction** : inférieure à 150 millisecondes. **Capacité de stockage** : de 1 à 8 kilooctets, suivant la version de la puce. **Fréquence de transmission** : 13,56 MHz. **Sécurité** : codage sur 12 clés de 64 bits pour les différentes applications avec algorithme DES.

La RATP a le ticket électrochic

La Régie passe du billet en papier à l'électronique. Elle en profite pour proposer un système de porte-monnaie intégré à ses 4,5 millions d'usagers

quides et à l'intérieur duquel se glisse une carte à puce. C'est elle qui fait office de titre de transport. A l'avenir, les agents RATP ne remettront plus de coupons mais créditeront le passe en fonction du titre choisi par le voyageur. Pour franchir les portillons, il suffira alors de passer Modéus au-dessus de la borne afin de déclencher l'ouverture des portes.

A cette fonction initiale de billet, la RATP et ses partenaires – La Poste, la Caisse d'épargne, les Banques populaires, la Société générale et la SNCF – ont choisi d'ajouter celles d'un porte-monnaie électronique (PME) valable pour tous les paiements effectués dans l'enceinte des transports en commun.

« Nous souhaitons offrir toute une série de services transversaux, explique ainsi Jean-Claude Baillon, responsable technique à la Régie. Les voyageurs pourront payer journaux, viennoiseries, boissons ou encore places de parking avec leur nouveau passe. A terme, nous pourrions offrir des promotions sur les titres de transport à des heures précises, et les commerçants auront la possibilité de donner des points de fidélité à leurs clients réguliers. » Les boulangeries Paul, les Relais H (diffuseurs de presse), ou Selecta, dont les distributeurs sont présents sur les quais du métro, ont déjà donné leur accord pour accepter le paiement par PME.

Modéus pourrait aussi être, à terme, utilisable dans d'autres pays d'Europe, permettant aux touristes de prendre le métro à Barcelone ou à Stockholm sans avoir à acheter de billets de transport locaux.

Le choix du porte-monnaie électronique comme support en lieu et place de la traditionnelle Carte bleue a été dicté par des raisons de commodité. « Tout le monde ne possède pas de Carte bleue !, ex-

Allemagne

Le projet baptisé « Geldkarte » a été lancé fin 1996. Le principe est d'associer le porte-monnaie électronique et la carte de crédit traditionnelle. En 1998, on comptait 45 millions de cartes de ce type en circulation, mais seulement 65 000 commerçants équipés de lecteur, 22 000 bornes de rechargement, et... une utilisation en perte de vitesse.

Belgique

Les cartes Proton, du nom du projet belge, ont été mises en circulation dès le mois de mai 1996, et l'on en dénombrait 5,6 millions fin 1998, pour 54 650 centres de paiement et 18 200 bornes de rechargement. Plus d'un million de Belges utilisent leur porte-monnaie électronique au moins une fois par mois.

Pays-Bas

Deux projets cohabitent actuellement, Chipknip et Chipper, couplés avec la carte bancaire traditionnelle. Au total, presque 19 millions d'exemplaires circulaient fin 1998, pour 190 000 bornes de paiement. Le gouvernement et la banque centrale ont demandé aux deux projets rivaux de faire un effort de convergence, alors que pour l'heure les deux technologies ne sont pas compatibles.

Portugal

Opérationnel sur l'ensemble du territoire depuis mars 1995, le « Multibanco » se présente couplé avec la carte de crédit ou sous forme de carte autonome. En 1998, la société SIBS, qui gère le système domestique pour le compte des banques, estimait que 410 000 PME avaient été chargés, et que 70 000 d'entre eux seraient utilisés au moins une fois par mois.

Espagne

Comme en France, trois projets différents ont été développés en Espagne. Le principal, mis au point par Visa Espagne et lancé en juillet 1996, comptait fin 1998 4,2 millions de cartes en circulation qui pouvaient être employées auprès d'environ 160 000 bornes ou commer-



MARIE CAILLOU / PRIMA LINEA

plique Jean-Claude Baillon. *Le PME est vraiment universel. Son possesseur n'a pas besoin d'avoir un compte en banque car le passe peut aussi bien se recharger par chèque ou Carte bleue qu'avec de l'argent liquide.* »

Confiant dans le développement de ce nouveau support monétaire, la RATP estime dans une note interne qu'à l'avenir une fraction importante des quarante milliards de transactions annuelles de moins de 100 F (15,24 €) – dont la moitié portent sur des montants inférieurs à 10 F (1,52 €) – effectués dans l'Hexagone pourraient être concernées par le PME. Comme les banques, la Régie estime qu'un tel outil permettra aux consommateurs et aux commerçants de passer en douceur du franc vers l'euro. Le PME Modéus bénéficie ainsi du double affichage et de la conversion monétaire. Un avantage pour payer son journal sans sortir sa calculatrice ni ses pièces jaunes.

La phase expérimentale de Modéus est maintenant presque terminée. Après un ultime test en septembre auprès de cinquante mille usagers de la gare Montparnasse, la RATP va rapidement passer au déploiement de son nouveau système. Dès le début de l'année prochaine, les possesseurs d'un titre de transport annuel, soit quatre cent mille personnes, seront les premiers à en bénéficier. Ensuite, ce sera au tour des quatre

L'Europe du paiement virtuel

La plupart des Etats européens ont mis en place des formules de porte-monnaie électronique

çants. Aucune cotisation n'est réclamée au porteur, et le commerçant ne reverse aucune commission.

Autriche

Plus de 3 millions de PME Quick, lancés en avril 1996, sont en circulation. La fonction porte-monnaie électronique est présente sur les cartes de débit et de crédit classiques. Fin 1998, le PME Quick pouvait être utilisé auprès de plus de 19 000 lecteurs, et rechargé dans 5 000 bornes.

Danemark

Le pionnier du PME en Europe, Danmont, a été lancé dès 1993 sur l'ensemble du territoire. On compte aujourd'hui une carte pour 10 habitants, et plus de 7 millions de transactions par an, transactions uniquement disponibles auprès des services qui n'acceptent pas les cartes de crédit traditionnelles.

Italie

Un million de cartes Minipay circulent actuellement et 5 000 terminaux ont été installés.

Royaume-Uni

Le projet Mondex, similaire à celui testé en France dans la région strasbourgeoise, a été lancé en juin 1995 et arrêté trois ans plus tard. En partenariat avec six banques, Visa a engagé un autre projet en 1997 dans la ville de Leeds.

Irlande

Une alliance bancaire, l'opérateur Telecom Eirann et Visa ont lancé en 1998 une carte qui permet de régler ses petits achats dans 300 commerces d'une ville test, ainsi que le parcimètre et le téléphone. L'opérateur complète actuellement le dispositif en installant des téléphones privés qui permettent de recharger la carte depuis le domicile.

Les mots de la monétique

PORTEFEUILLE ÉLECTRONIQUE

Logiciel simulant un vrai portefeuille sur un ordinateur. Il effectue la gestion de l'argent électronique et des paiements réalisés sur la Toile avec une carte de crédit.

PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE (PME)

Carte à puce que l'on crédite d'une somme de l'ordre de 100 à 1 000 francs soit par débit du compte en banque, soit par apport d'espèces ou d'un autre mode de paiement. Il se présente sous la forme d'une carte indépendante ou consiste en une simple fonction supplémentaire intégrée à la carte bancaire.

MONNAIE FIDUCIAIRE

Monnaie physique principalement constituée des billets de banque et des pièces.

ARGENT ÉLECTRONIQUE

Tout type de monnaie non physique utilisée pour effectuer des paiements directement à partir d'un site Web ou d'un téléphone portable peut être considéré comme de l'argent électronique. La carte bancaire traditionnelle en fait aussi partie.

COMMON ELECTRONIC PERSE SPECIFICATION (CEPS)

Norme unique pour les cartes à puce développée conjointement par Visa et Mastercard.

Puces pour tous

SOUS la simplicité, le dépouillement de sa présentation, la carte à puce dissimule en réalité une grande complexité. Une complexité qui porte un nom : APDU, pour *application protocol data unit* (unité de données de protocole d'applications). Un langage abscons, de type « assembleur », réservé à une poignée d'initiés, qui sert notamment à développer les applications pour cartes à puce. Dépendant de la carte et du terminal, le code s'avère peu souple : ajouter simplement une nouvelle fonction, adapter un lecteur ou une application revient le plus souvent à pratiquement tout refaire depuis le début.

C'est à partir de ce constat que la société Gemplus, un leader de la carte à puce, a décidé de plancher sur une solution universelle. Deux années de développement ont été nécessaires dans ses laboratoires de la Silicon Valley. Le 21 juin dernier, Gemplus pouvait annoncer la naissance de SmartX, une technologie software destinée à « rendre la vie plus facile aux développeurs », selon son créateur, Augustin Farrugia.

A l'encontre de ce qui se pratiquait jusqu'alors, SmartX est basé sur le langage standard XML (*extensible markup language*), prochaine génération de la norme HTML, le langage d'Internet. Développeurs Java, C++ et Visual Basic peuvent donc désormais facilement écrire des applications pour cartes.

SmartX repose sur le développement de dictionnaires de fonctions.

G. F.

O. Z.

Une nouvelle technologie rend plus facile le développement d'applications pour cartes à puce

De nouveaux types de cartes peuvent ainsi facilement être ajoutés, quasiment sans programmation. En outre, un nouveau dictionnaire peut être placé à n'importe quel endroit d'une architecture client-serveur. Autrement dit, un terminal, qu'il s'agisse d'un distributeur de billets, d'un téléphone portable ou d'un PC, peut rechercher et télécharger sans autre intervention le dictionnaire dont il a besoin en fonction du type de carte insérée. Et ainsi s'adapter facilement à toute nouvelle application qui verrait le jour.

Afin de voir grandir le parc de développeurs, et donc celui des applications, Gemplus a choisi de faire de SmartX une technologie ouverte. Sur son site Web (www.smartxml.com), moteur de développement, descriptifs, exemples et dictionnaires sont disponibles gratuitement par téléchargement.

Trois questions à...

Yves Randoux, administrateur au Groupement des cartes bancaires

1 Il existe en France trois projets distincts de porte-monnaie électronique. Pensez-vous que cette diversité puisse nuire au développement de ce nouveau type de paiement ?

Pour moi, il n'y a pas de concurrence. Historiquement, toutes les grandes évolutions de la monétique se sont déroulées de la même manière. Souvenez-vous des cartes bancaires à puce, il y a dix ans. Cinq expériences pilotes étaient en concurrence à l'époque. Et finalement, la France n'en a retenu qu'une. Pour le porte-monnaie électronique, il faudra tirer les leçons de chaque projet.

Notre rôle au Groupement des cartes bancaires est justement de mettre un peu d'organisation dans ces projets pilotes et de les amener à converger vers une norme mondiale unique. A l'horizon 2005, toutes les cartes dans le monde devront être dotées d'une puce. Le porte-monnaie en sera l'une des applications.

2 En quoi l'expérimentation du projet franco-allemand Monéo, qui débute ces jours-ci dans la ville de Tours, est-elle importante ?

Elle va nous permettre de suivre concrètement le comportement des clients et des commerçants face à ce nouveau moyen de paiement. En outre, nous entrons dans un monde où l'argent devient de plus en plus virtuel, où les établissements bancaires souhaitent remplacer une partie des opérations effectuées en liquide,

qui sont lourdes et coûteuses à gérer. Je pense que si, à terme, les porte-monnaie électroniques réussissent à remplacer 20 % de l'argent liquide, le pari sera gagné.

3 En Allemagne ou aux Etats-Unis, plusieurs expériences de porte-monnaie électronique ont échoué. Un tel scénario est-il imaginable en France ?

En Allemagne, il y a eu cinquante millions de porte-monnaie distribués. Mais presque aucun commerçant n'était équipé pour accepter ce mode de paiement. En outre, culturellement, l'Allemagne est un pays où l'on paie en liquide et non avec des cartes bancaires. La situation est différente en France, où les gens ont l'habitude de payer avec leur carte. Il y a un parc de plus de trois millions d'appareils et près de six cent mille commerçants qui acceptent ce type de paiement, et l'on peut maintenant commander un film à la séance avec une carte à puce, par le biais des décodeurs TPS ou Canal Plus. A cela s'ajoute une demande très forte de la part des petits commerçants.

C'est pour ces raisons que je ne doute pas du succès du porte-monnaie en France. A condition, toutefois, de lui trouver des applications couplées, comme le fait la RATP actuellement.

Propos recueillis par Guillaume Fraissard

Agenda

Jusqu'au 9 juillet

L'Internet francophone

Dans le cadre du projet de promotion de la langue française sur les inforoutes, l'Université d'été francophone propose cinq jours de formation et d'information destinés aux acteurs francophones des technologies de l'information.

■ www.agora21.org/univ-ete-fr/

Jusqu'au 9 juillet

Congrès de la SFP

Pendant cinq jours, la Société française de physique fait le point sur les dernières évolutions dans le domaine de la physique.

■ Maison des congrès et de la culture, 63600 Clermont-Ferrand
■ clrsfp.in2p3.fr/

Les 7 et 8 juillet

Premier congrès Linux et logiciels libres

Face au développement de Linux, des professionnels viennent répondre aux questions des utilisateurs. Un débat inédit avec Microsoft, Netscape, Oracle, IBM, Red-Hat, Corel sur le futur de

Linux et Windows est prévu.

■ EFE, 50 bis, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris
■ www.efe.fr

Du 9 au 13 juillet

La tête dans les galaxies

Le 15^e colloque de l'Institut d'astrophysique de Paris portera sur l'histoire de la dynamique des galaxies, des origines à nos jours. Il doit permettre de faire le point sur les dernières avancées obtenues grâce aux simulations numériques.

■ Institut d'astrophysique de Paris, 98 bis, boulevard Arago, 75014 Paris
■ www.iap.fr/iapmtg99

Jusqu'au 13 juillet

L'été jazz

Le célèbre festival de jazz de Vienne revient avec une affiche très alléchante : Sonny Rollins, Salif Keita, John McLaughlin, Ornette Coleman... Le site du festival propose de suivre certains concerts en direct en RealAudio.

■ www.jazzavienne.com

Du 14 au 16 juillet

Comdex/Canada'99

Plusieurs centaines d'entreprises du

Les rendez-vous de juillet et août

domaine informatique partent à la rencontre du public afin de lui présenter leurs nouveaux produits : Java, Windows 2000, Linux, informatique mobile, forums NetWorld et Interop, etc.

■ www.comdex.com

Jusqu'au 17 juillet

Futuroscope on games

Quinze jours de rencontres, de compétitions et de concours autour du jeu vidéo. Le Défiédo opposera 32 joueurs en duel sur 4 jeux.

■ www.futuroscope.com

Du 18 au 23 juillet

CA WORLD 1999

Cette conférence-exposition technologique dédiée à l'industrie logicielle est destinée aux utilisateurs. Durant six jours, ils auront le choix entre plus de 3 000 sessions techniques et des démonstrations concernant Jini, l'e-business, OS/390, etc.

■ www.caworld.com

Du 19 au 22 juillet

Solutions'99

Trois jours de formation



ERIK BAROUX

pratique, plus de 100 sessions pour apprendre à construire, intégrer et étendre les applications Java, VisualAge, XML, Linux, JavaBeans... dans l'environnement du e-business. Cette conférence est organisée par IBM, Lotus et Tivoli et se tiendra à Las Vegas.

■ www.solutions99.ibm.com

Le 21 juillet

On a marché sur la Lune

Le centre d'astronomie de Saint-Michel-l'Observatoire organise une conférence théâtrale pour le 30^e anniversaire du premier pas de l'homme sur la Lune. Des acteurs donneront leur vision à la fois poétique et humoristique de l'événement, alors que Denis Gillet, astrophysicien, apportera

les explications scientifiques. Une séance d'observation de la Lune est prévue après la représentation.

■ Centre d'astronomie, plateau du Moulin-à-Vent, 04870 Saint-Michel-l'Observatoire
■ Tél. : 04-92-76-69-69
■ www.astrosurf.com/centre.astro/

Jusqu'au 11 août

Eclipse totale

Le Netcafé info de Canal Plus organise tous les mardis, jusqu'à l'éclipse totale du 11 août, des discussions sur Internet avec des astronomes, des philosophes et des politiques.

■ www.mon.cplus.fr/netcafe/netcafe.htm

Jusqu'au 29 août

« Je vole »

Du rêve à l'aventure technique, cette exposition est consacrée aux différentes techniques de vol et de glisse sur l'air.

■ Forum des sciences de Villeneuve-d'Ascq
■ Tél. : 03-20-19-36-36
■ www.forum-des-sciences.tm.fr/lieu/ lieu3.htm

Rendez-vous notés par Olivier Stevenot

Manchettes

Microsoft, objet d'une nouvelle enquête

Wired News annonce jeudi 1^{er} juillet que Microsoft fait à nouveau l'objet d'une enquête. Cette fois, c'est la SEC, homologe américaine de la Commission des opérations de Bourse, qui s'intéresse à l'entreprise, la soupçonnant de publier des comptes non conformes à ses exigences. Le quotidien en ligne souligne que Microsoft se refuse à donner des détails sur l'objet de l'enquête et se contente d'affirmer que celle-ci ne devrait pas affecter la marche de l'entreprise.

Payés aux pièces

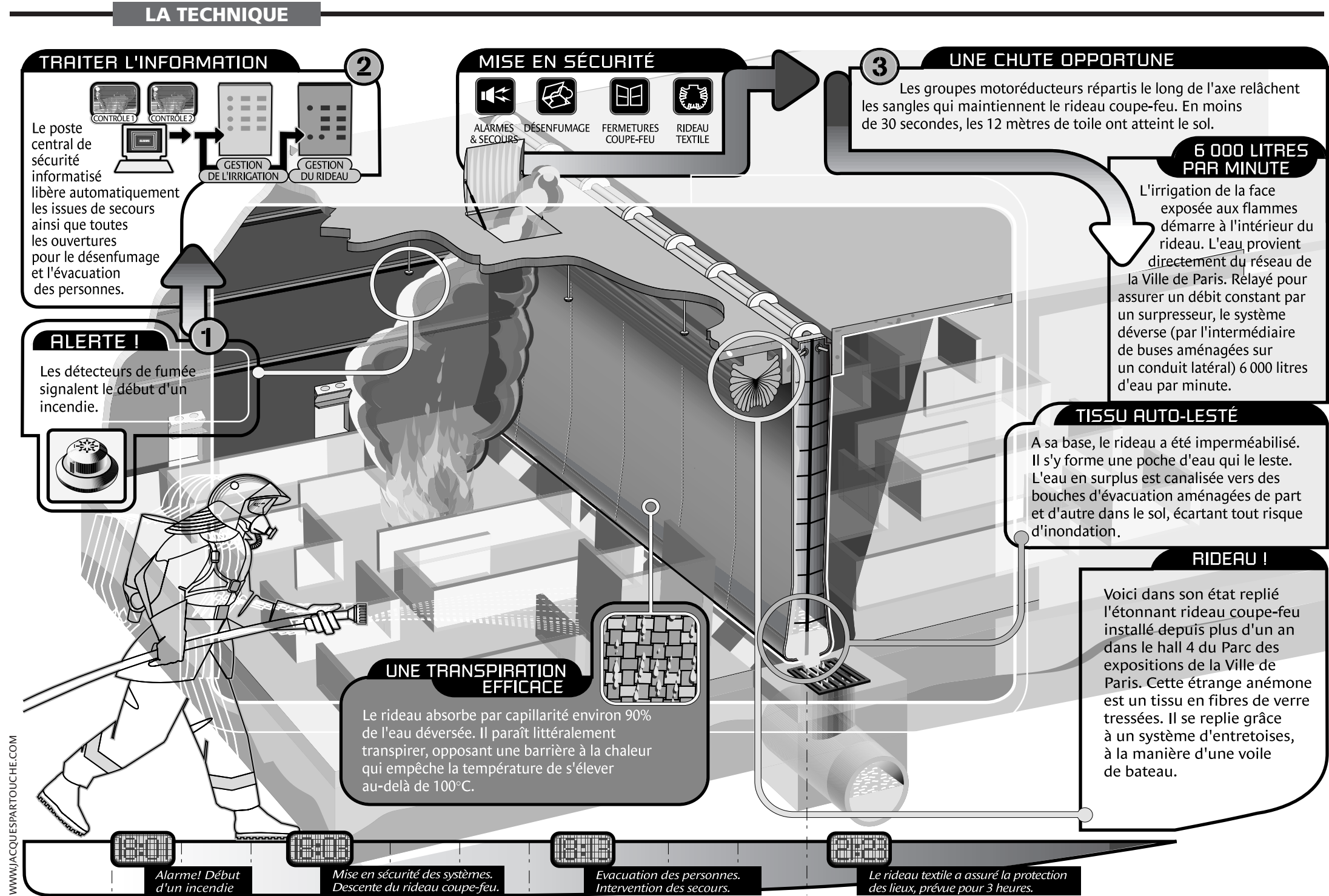
Le *San Jose Mercury News* publie une longue enquête sur les conditions de travail dans les entreprises high-tech de la Silicon Valley. Le quotidien de San Jose révèle que les industriels de la région font un usage massif de main-d'œuvre immigrée d'origine asiatique, payée aux pièces et travaillant à domicile. Il souligne qu'au moins une douzaine d'entreprises ont été mises en cause ces douze derniers mois. Ces industriels peu scrupuleux travaillent comme sous-traitants de grandes entreprises qui affirment tout ignorer de telles pratiques. Le *San Jose Mercury News* précise qu'une enquête a été ouverte, qui associe les autorités fédérales et celles de l'Etat de Californie.

Auteurs sans droits

Le *New York Times* s'interroge sur la nouvelle politique que Geocities, le service d'hébergement de pages personnelles de Yahoo!, a tenté de mettre en place. L'entreprise avait modifié les contrats de ses 4 millions d'abonnés, en leur demandant de lui céder leurs droits d'auteur. Le quotidien raconte que devant la levée de boucliers ainsi déclenchée, Yahoo! a préféré faire machine arrière. Officiellement, ce transfert de propriété visait à autoriser Yahoo! à dupliquer le contenu des pages sur ses serveurs pour en accélérer l'accès. Un argument peu convaincant pour les internautes, qui ont créé des sites de protestation.

Les câbles sous-marins dans le collimateur

L'industrie des câbles sous-marins de télécommunications va faire l'objet d'une enquête au titre des lois anti-monopolistiques, note le *Washington Post*. Le quotidien souligne que Global Crossing, une entreprise américaine qui souhaite se développer dans le secteur, s'est publiquement étonnée des pratiques du club formé par les géants des télécommunications, au rang duquel figurent, parmi d'autres, l'américain AT&T, l'allemand Deutsche Telekom et le japonais NTT. Selon Global Crossing, les opérateurs se seraient entendus pour freiner l'érosion des tarifs des appels internationaux.



Le rideau qui transpire

TANT QUE L'EAU est à l'état liquide, sa température ne dépasse pas les 100°C. Cette notion élémentaire de thermodynamique sert de principe de base au gigantesque rideau coupe-feu (85 mètres de long sur 12 de haut) imaginé par la société Paris Expo pour le nouveau hall 4 du Parc des expositions de la Ville de Paris. Le rideau en question descend automatiquement du plafond dès qu'un incendie se déclare, et un jet d'eau puissant vient arroser l'une de ses parois avec un débit suffisant pour que même dans les pires conditions d'incendie, une partie de cette eau ne s'évapore pas. Le rideau mérite donc son appellation légale de coupe-feu : si l'on expose l'un de ses côtés à une cha-

leur de 1000°C pendant trois heures, l'autre face conserve une température qui ne dépasse pas les 140°C.

Le principe d'irrigation des parois coupe-feu n'est pas nouveau ; certains rideaux métalliques en bénéficient déjà. La grande innovation de ce coupe-feu de la Porte de Versailles réside plutôt dans une petite astuce technologique. En imaginant de remplacer le rideau métallique par une simple poche en fibres de verre, Claude Delalande, ingénieur sécurité pour Paris Expo et ancien officier sapeur-pompier, a en effet développé un produit aux mille et une vertus...

Un mur de fibre de verre et d'eau : voilà le coupe-feu du troisième millénaire

Dans sa version métallique, le rideau aurait pesé 10 à 20 tonnes : impossible de maintenir enroulé pareil monstre sur un arbre métallique suspendu. Ici, le rideau ne pèse que 3,5 tonnes ! Atout supplémentaire : la fibre de verre spécialement tissée pour cet usage se

montre poreuse et permet à l'eau de l'irriguer complètement. Grâce à sa forme en poche, elle recueille le surplus d'eau, prévenant tout risque d'inondation du hall.

Les grands bâtiments sont toujours équipés de joints de dilatation, espaces vides de quelques centimètres permettant aux constructions de changer de volume en fonction de la température. Or, en cas d'incendie prolongé, si le bâtiment vient à s'effondrer, ce sera justement au niveau de l'un de ses joints de dilatation. Dans un tel cas de figure, le rideau en poche de Paris Expo démontrera ses qualités : étant mon-

té de part et d'autre d'un pareil joint, si l'une de ses moitiés s'effondre, l'autre restera debout. La face demeurée verticale restera irriguée, et ce demi-rideau conservera toutes ses vertus d'étanchéité vis-à-vis des flammes, des fumées et des gaz inflammables.

Pour le public, l'atout majeur réside dans le poids négligeable du rideau durant sa descente : les deux derniers mètres de toile ne pèsent quasiment rien. Si un incendie se déclare et que le rideau vient compartimenter le hall, les occupants peuvent encore passer ce mur sans difficulté, ils ne sont pas emprisonnés comme ils le se-

raient par une paroi métallique. D'ici à 2010, des rideaux semblables auront investi l'ensemble des huit halls du Parc des expositions. Mais un succès plus vaste est promis à ce produit qui libère les architectes des contraintes de sécurité les obligeant jusqu'ici à segmenter les grands espaces en tranches maximales de 9 000 m². Un projet lie actuellement la société Boulet, qui fabrique les rideaux, et l'aéroport de Francfort. Il est aussi question d'installation dans un futur centre commercial, pour séparer magasins et parking.

Jacques Potet

MYSTÈRE AU PALAIS D'ÉTÉ
Le jardin légendaire des empereurs de Chine
Auteur : Lifeng Wang
Editeur : Syrinx
Support : 2 CD-ROM pour PC et Mac
Prix : 299 F (45,58 €)

COMME son sous-titre le dit, *Mystère au Palais d'été* est un jardin et une légende : c'est idéalement un jardin virtuel. Lifeng Wang a donc reconstitué et inventé à la fois vingt-trois pavillons aux noms qui laissent rêver : la salle de l'Amoncellement des fleurs, le pavillon de la Robe sur l'épaule, la galerie de la Neige parfumée... Au commencement de ce jeu-documentaire-expérience, une barque vous dépose à l'entrée sous les traits d'un empereur mélancolique. Il vous appartient alors de parcourir ce décor endormi, pour reconstituer l'histoire des amours défuntes de l'empereur et de sa concubine, Fleur de Lotus. Trouvez le pinceau qu'elle utilisait et la voilà, comme une revenante, qui achève un dessin où se pose une libellule ; insérez une petite statuette dans une niche et vous découvrirez la salle de la Seconde Perle. Ainsi, votre traversée se dédouble à l'intérieur de deux mémoires : celle, savante, d'un musée des arts et traditions de la Chine antique et celle, subjective, de l'empereur qui voit dans chaque chose un souvenir enclos de son bonheur enfui. Graduellement, vous devenez l'empereur. C'est vous qui, pressé de réveiller les souvenirs cachés, vous êtes retrouvé au bord d'un étang, sans vous rendre compte qu'il fait maintenant nuit : chaque endroit contient en effet une horloge et votre progression coïncide avec une journée, de l'aube à la nuit tombée. Était-ce un jeu ? Un document ? Un rêve numérique ? L'auteur a réussi le plus difficile : immerger le visiteur dans cette durée parallèle, contemplative et bienfaisante d'une promenade, et c'est toute l'originalité de ce « jeu de mémoire ». On regrette alors que les

L'empire côté jardin



**Est-ce un jeu ? Un document ?
Plutôt un rêve numérique,
une promenade contemplative**

ressources documentaires çà et là mises à disposition restent si maigres : aucune des peintures et horloges exposées n'est par exemple répertoriée, et bien des objets restent anonymes. Par surcroît, un spécialiste contestera certains assemblages plus plausibles dans un salon d'antiquaire que dans ce jardin. Ce regret est justifié par l'excellente présentation des instruments de musique ou par un recueil de contes populaires joliment mis en pages. Un CD-ROM doit laisser à chacun le choix de son parcours : l'historien ou l'amateur d'art chinois resteront sur leur faim. L'amateur d'exotisme ludique, le plus souvent fasciné, fera la fine bouche lors de certains déplacements quand le signe « aller à droite »

équivalait tantôt à faire demi-tour, tantôt à vraiment aller à droite. L'esthète, charmé de bout en bout, s'offusquera sûrement de la musique finale empreinte d'une rythmique de variété déplacée. Mais s'il est vrai qu'en chacun de nous une part féminine gouverne le sens de la délicatesse, elle trouvera dans ce programme un ressourcement choisi. Placée sous le signe du Phénix (ceux qui le parcourront sauront pourquoi), cette promenade nous prend à témoin de la renaissance virtuelle du jardin légendaire brûlé par la convoitise : on la comprend.

Patrick Longuet (Canal +)

Dans les rayons

Cocooning du futur

Nous sommes en 2032 et, suite à une grande peste, une partie de l'humanité vit dans de gigantesques termitières. Chacun à l'écart des autres, chacun dans un cocon. Seul contact avec l'extérieur, avec les autres : Internet. En lançant ses fins limiers électroniques à la recherche de sa mère, Calvin, as du Web, va découvrir que la réalité est en fait tout autre. C'est la trame du nouveau roman de Jean-Michel Truong, *Le Successeur de pierre*, paru aux éditions Denoël. De la science-fiction ? « Nullement », rétorque l'auteur, qui avait déjà publié *Reproduction interdite* en 1989, roman sur le clonage, et qui préfère parler de « pure extrapolation ». Un essai, presque une vision philosophique, une lumière noire et terrifiante sur l'avenir, un grand moment de lecture en tout cas. ■ *Le Successeur de pierre* (Denoël), 542 pages, 129 F (19,67 €).

Madame la Tour

Deux ans, deux mois et cinq jours. C'est le temps qu'il fallut, à partir de janvier 1887, pour bâtir ce monument unique qui s'apprête à enjamber le siècle en égrenant les secondes nous séparant encore de l'an 2000. Un temps record, en fait, compte tenu des moyens relativement rudimentaires dont disposaient ingénieurs et ouvriers face à un projet alors si démesuré. Plus de cent ans après, la tour Eiffel a toisé tant d'événements qu'elle recèle bien des secrets et des mystères, que nous invite à percer ici le journaliste scientifique Michel Chevalet. ■ *Les Secrets de la tour Eiffel* (Studi), pour Mac et PC, bilingue français-anglais, 199 F (30,34 €).

Dernières parutions

■ *ButtonFly* (Goto Software). – Afin de créer facilement des boutons, des textes ou des bandeaux graphiques pour vos pages Web ou vos présentations multimédias. Pour PC seulement, 480 F environ (19,67 €).
■ *Pingu* (Hachette Multimédia). – Les tout-petits, à partir de trois ans, devront patienter encore un peu (sortie prévue en août) avant de pouvoir s'ébrouer virtuellement sur l'ordinateur en compagnie de Pingu. Un gentil petit pingouin qui deviendra rapidement leur meilleur compagnon de jeu, à travers une multitude d'activités amusantes. Pour Mac et PC, 199 F (30,34 €).
■ *Need for Speed : conduite en état de liberté* (Electronic Arts). – Dernier-né d'une série de simulations de courses automobiles, *Conduite en état de liberté* s'inscrit dans la lignée des précédentes versions de *Need for Speed*, avec effets spéciaux très réalistes et images de grande qualité. Sur Playstation, 369 F (56,25 €), et sur PC, 349 F (53,20 €).

Le Monde CANAL+

Sabir cyber

Lecteur de disquette

ON DIT *lecteur de disquette*, ou *lecteur de CD-ROM*, là où l'américain dit *diskette drive* ou *CD-ROM drive*... Pourquoi cette manie du français à lire là ou l'américain conduit ? Une fois n'est pas coutume en informatique, le français s'avère ici à la fois plus précis et plus imagé. En sabir cyber anglo-saxon, le mot *drive* veut dire à peu près « machin », « truc qui tourne », ne désigne que le dispositif et ne dit rien sur ce à quoi il sert. En français, un *lecteur* est plus prometteur, fruit d'une ancienne civilisation de l'écrit aussi patinée que les tables de la vieille Bibliothèque nationale. Le « machin » contient des informations, et c'est pour ça qu'il nous intéresse. Ce qu'on veut, c'est qu'il les lise, et la façon dont il le fait ne nous intéresse pas.



Du coup, un lecteur de carte à puce appartient bien d'emblée à la même famille que le lecteur de disquette, ce qui est moins évident avec le *smart card reader* (quand même !), qui n'avoue pas sa parenté avec le *diskette drive*. Et, raffinement subtil, quand le dispositif ne contient pas de support amovible, quand l'image du livre ne marche plus, comme avec le disque dur, nous abandonnons en même temps l'idée de lecture et celle de désigner le fonctionnement du dispositif. Un disque dur est un disque dur, tout court, et non un lecteur de disque dur. En américain, c'est un *hard disk drive* (HDD). Qui a dit que le français était plus long ?

Cléo (Canal +)

Tendance

EMPLOI DURABLE, bon exemple de la résistance du français quand il trouve de meilleures solutions que l'anglais pour désigner un phénomène nouveau. Quelques informaticiens disent un *drive*, et se font comprendre, mais cela reste confiné au jargon technique sur le lieu de travail. La menace pourrait venir de la disparition de l'objet lui-même. Les nouveautés en la matière (cartes de mémoire flash dans les appareils photos numériques ou les ordinateurs de poche, DVD) risquent de restreindre l'usage du beau mot de *lecteur*. Dans le cas des mémoires flash, l'absence de toute pièce mécanique fait disparaître le besoin de nommer le dispositif. Le cas du DVD est à peine différent : son usage s'inscrit dans les traces du magnétoscope, qui n'a jamais été un « lecteur de cassettes vidéo », sauf pour les éphémères versions qui ne permettaient pas l'enregistrement. On risque de dire « un DVD » comme on a dit à un moment « un laser » pour désigner une platine CD.

Dico

ABSENT du Petit Larousse illustré de 1979, le terme est utilisé dès l'édition 1987, avec une définition correcte, quoique faisant encore allusion au lecteur de bande perforée, tombé en désuétude profonde depuis longtemps. Les autres langues européennes accueillent des *reader*, *lesegerät*, *lettore* ou autres *lector* en espagnol, mais elles en font un usage plus restreint. Ainsi, un lecteur de code-barres est partout ailleurs un *scanner* (anglais, allemand, italien), quoique le terme d'*explorador* existe en espagnol.

L'Actualité Multimédia sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"
tous les dimanches dans "Info-Net"

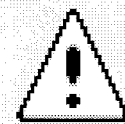
avec Jérôme Colombain



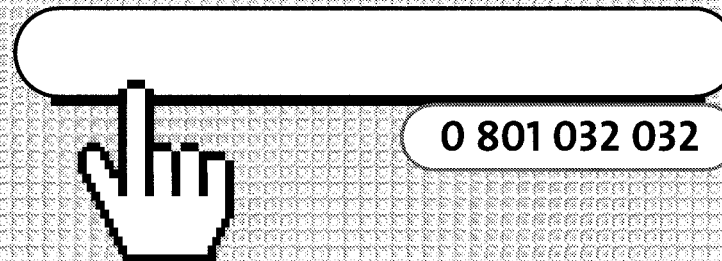
SELFBANKING

Le forfait 100% web

Cessez toute relation avec votre banquier !



Vous verrez, vous l'oublierez très vite.



0 801 032 032

► 100% internet. 0% de banquier.

BANQUE

Offre valable pour une ouverture de compte SelfBanking et réservée aux nouveaux clients Banque Directe. Offre non cumulable avec d'autres offres Banque Directe et limitée à 6 mois de forfait gratuit par personne. Banque Directe se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un compte.

Interférences

Coques acidulées

L'apparition suave, en août 1998, de l'ordinateur iMac d'Apple, version bonbon acidulé et formes oblongues, a donné des idées aquatiques aux industriels. Les éclairages au « néon éternel » de la créatrice belge Lydia Kumel évoquent des aquariums et s'adaptent aux atmosphères moites d'une salle de bains. Electrolux chapeaute son grille-pain POP d'un couvercle en plastique azur translucide et colore son mixeur WIZ de vert d'eau. Mais c'est à Rowenta que revient le titre de pionnier : le prototype de son fer à repasser Surfline DE 323 a précédé de sept mois celui de l'iMac.

Pureté digitale

C'est à partir d'une plaque de verre ronde appelée *glass-master* que l'on fabrique les CD. Le métal imberbe de cet objet circulaire va jusqu'à inspirer nos habitudes culinaires bio-zen. Il suffit pour s'en convaincre de voir le plateau de verre de la balance de ménage électronique Cyber 8048 ; c'est suisse et distribué par Soehnle. Dans le même registre, Swatch lance une ligne cinglante, toute d'aluminium et de métal, dénommée Irony. Sa montre diaphane Jelly Skin laisse entrevoir le poignet, celle nommée Pure Ligne évoque la précision sonore d'un CD de... Philip Glass.

Silence cybernétique

Loin du bruit et de la fureur, les lignes épurées, le design simple et fonctionnel des « produits de qualité sans marque » du créateur japonais Mujirushi Ryohin, symbolisent parfaitement la tendance discrète et polie de l'aluminium, très en vogue dans nos années 90. Décliné dans les accessoires de bureau Muji, il est anti-rouille pour le porte-bloc, dépoli sur la calculatrice solaire, allié au bois pour le dévidoir à Scotch. Audi en simule l'effet dans son coupé TT 1.8T 11CV. Mais voilà que Lexon contre-attaque ! Fabriquée en fonte d'aluminium anodisée, sa souris pour PC est prête à séduire le plus timoré des internautes avec sa ligne pulpeuse et carénée comme une fusée (disponible début juillet : www.lexon-design.com).

Agnès Batifoulier et Claudine Boeglin

Outils informatiques et objets du quotidien jouent la complicité des lignes et des matériaux

JELLY POP

Applique Lydia Kumel pour Colette (3 200 F, 487 €)

Fer à repasser Rowenta (349 F, 62,77 €)

Balance Cyber Soehnle (449 F, 68,45 €)

Montre Pure Line Swatch (450 F, 68,60 €)

MÉTAL DIGITAL

CD MPO (10 F, 1,52 €)

Porte-bloc Muji (45 et 65 F, 6,86 et 9,91 €)

Ordinateur Apple iMac (8 860 F, 1 593 €)

Souris Lexon (170 F, 25,91 €)

CYBER-ZEN

Coupé TT Audi (197 000 F, 30 032 €)

iMac, copié ou pas ?

COMME c'était prévisible, les fabricants de PC ont revu la conception de leur machine pour tenter de bénéficier de l'effet design qui a fait le succès de l'iMac d'Apple. Si les grands constructeurs comme Compaq, Dell, IBM ou Hewlett Packard n'ont pas encore décidé de renoncer à la traditionnelle carrosserie beige pour leurs machines, Future Power, une firme californienne appuyée par le coréen Daewoo, a présenté fin juin au PC Expo de New York le prototype d'un modèle baptisé E-Power. Il est annoncé aux Etats-Unis pour septembre, en cinq coloris.

L'ordinateur ressemble à s'y méprendre à l'iMac. Seule différence notable, il fonctionne autour d'une puce Intel et du système d'exploitation Windows 98 de Microsoft. De plus, E-Power entend le vendre environ 30 % moins cher que l'ordinateur d'Apple. La réponse de Steve Jobs ne s'est pas fait attendre : Apple vient d'intenter une action en justice pour empêcher la commercialisation de l'E-Power.

A nos lecteurs

LE SUPPLÉMENT « Interactif » suspend sa parution pendant l'été. Vous le retrouverez dans *Le Monde* du mardi 7 (daté 8 septembre). D'ici là, vous pouvez suivre l'actualité des nouvelles technologies sur le site du journal : www.lemonde.fr/aietek/.

LA TECHNIQUE

La fibre optique toutes voiles dehors

EST-IL possible qu'un jour la vision d'un mât brisé, traînant le long de la coque d'un voilier au risque de la perforer, ne soit plus qu'un mauvais souvenir ? Si les marins ont appris à redouter le démantèlement, ils apprécieront l'effort de Smart Fibres, une entreprise britannique filiale de Carbospars, spécialiste renommé de la conception de mâts en fibre de carbone pour les grands yachts. Smart Fibres entame en effet la commercialisation d'un dispositif qui rend les mâts « intelligents ».

Quand le vent vient à souffler, le mât subit des efforts considérables, parfois supérieurs à 100 tonnes, qui mettent sa structure en péril. Et ce d'autant plus que la tendance dans les voiliers de compétition est à la suppression des haubans (câbles renforçant le mât) pour gagner du poids et réduire la prise au vent des bateaux. D'où l'idée d'intégrer des capteurs de contraintes dans le mât pour prévenir l'accident. « Nous insérons des fibres optiques au cœur de la structure du mât pendant sa fabrication », explique Lorna Everall, spécialiste optoélectronique chez Smart Fibres. Des capteurs permettent de connaître, depuis le cockpit, le niveau des efforts et leur localisation, voire de les transmettre à terre par radio en vue d'une analyse plus fine par les ingénieurs d'assistance. Le dispositif permet également de surveiller le vieillissement du mât.

Appuyés par British Aerospace, les ingénieurs de Smart Fibres ont utilisé des fibres optiques spéciales, baptisées « fibres à réseau de Bragg », largement employées dans les systèmes

de télécommunication optique. Inscrits au cœur de la fibre, ces réseaux présentent une variation périodique de l'indice de réfraction du matériau – le paramètre qui conditionne les changements de direction de la lumière – qui crée un réseau de lignes parallèles. Éclairées, ces dernières réfléchissent une couleur particulière, dont la longueur d'onde correspond à leur espacement.

Dans le mât intelligent de Smart Fibres, une fibre optique porte huit capteurs. Chacun est optimisé de manière à réfléchir une longueur d'onde précise, à l'intérieur du spectre de couleurs émis par un laser ultraviolet, que le dispositif sélectionne tour à tour à l'aide d'un filtre. Observer une couleur revient donc à observer un point précis du mât. « Quand un effort apparaît, explique Lorna Everall, la déformation locale de la fibre provoque un changement de géométrie du réseau de Bragg. Ce dernier ne réfléchit plus correctement la couleur qui lui a été affectée. » En couplant cinq brins de verre, enfermés dans une enveloppe de Kevlar, les ingénieurs britanniques disposent

au total de 40 capteurs de mesures, soigneusement disposés sur les zones-clés de la structure du mât. De son cockpit, le navigateur peut constater les contraintes et, si elles se révèlent dangereuses, modifier les réglages du bateau pour éviter la casse.

Cette méthode optique présente plusieurs avantages sur les jauges de contraintes couramment utilisées dans l'industrie. Peu onéreux, ces capteurs délivrent un signal électrique en fonction de la déformation qu'ils subissent. Les fibres optiques ont un poids négligeable (30 microgrammes par mètre) et sont parfaitement insensibles aux interférences électriques. De plus, leur durée de vie est notablement plus élevée que celle des jauges de contraintes, qui peinent à dépasser les 50 000 cycles d'efforts sur un banc de test.

Revers de la médaille : le coût de la technologie, évalué par Lorna Everall à « environ 500 000 francs [76 224 euros] pour la seule électronique de contrôle, qui intègre le laser ». Ce dispositif reste donc réservé aux grands yachts de compétition. Ceux qui, justement, sont manœuvrés par des marins connaissant bien les limites de leur bateau et donc à même de ménager leur mât ! « Les prix devraient rapidement baisser », annonce Lorna Everall. Smart Fibres entend également le commercialiser pour le suivi d'ailes d'avion, de structures de fusées, et la surveillance d'oléoducs, de pales d'éoliennes, de bâtiments, de ponts et de barrages.

Denis Delbecq

Le nucléaire portatif

LE DÉPARTEMENT américain de l'énergie a décidé de financer, à hauteur de 2,8 millions de francs (427 000 euros), la mise au point de microbatteries fonctionnant à l'énergie nucléaire. Un communiqué de l'université du Wisconsin, à Madison, diffusé le 29 juin dernier annonce que la manne financera les travaux de ses chercheurs, qui espèrent, d'ici un an, disposer de leur premier prototype.

La future batterie n'utilisera ni fusion – le mécanisme utilisé dans les centrales électriques – ni fusion nucléaire, expliquent les ingénieurs. Aussi fin qu'un cheveu, le système se contentera d'utiliser la radioactivité naturelle des matériaux qu'il renferme. L'énergie sera récupérée soit

sous forme de chaleur, soit sous celle de particules chargées, puis éventuellement converties, en électricité. Selon James Blanchard, l'un des pilotes du projet, cité par le communiqué, ces sources d'énergie ne présenteraient aucun risque pour l'environnement et la santé. Il souligne que les quantités de matériaux radioactifs nécessaires sont si faibles que l'usage de ces batteries ne nécessiterait pas de législation particulière. Le chercheur précise que des traces de matériaux radioactifs sont fréquemment utilisées dans les photocopieurs, les détecteurs de fumées et les stimulateurs cardiaques.

D'un diamètre compris entre 60 et 70 micromètres, les futures batteries étudiées à l'université du Wisconsin

pourraient alimenter des appareils portatifs, des minicapteurs chimiques, des micromoteurs et une multitude de systèmes microélectromécaniques (MEMS) qui attendent l'apparition d'une source d'énergie miniaturisée pour prendre leur envol. Les chercheurs mentionnent ainsi la possibilité de mêler de minuscules capteurs dans les graisses de lubrification de machines-outils, qui pourraient signaler quand une intervention de maintenance est indispensable. En revanche, il ne sera pas question d'utiliser les batteries nucléaires pour alimenter les montres et autres objets usuels, trop gourmands en énergie.

D. D.

SELFBANKING

Le forfait 100% web

Qu'avez-vous aujourd'hui pour 25 F par mois ?

Accès au Web Banque Directe, Carte Visa Internationale, téléchargement, virements et prélèvements à volonté, 3000 F ou plus de découvert autorisé, un compte chèques qui rapporte et l'accès à tous les produits Banque Directe.

OK

25 F par mois et 100% de services.

0 801 032 032

BANQUE

Offre valable pour une ouverture de compte SelfBanking et réservée aux nouveaux clients Banque Directe. Offre non cumulable avec d'autres offres Banque Directe et limitée à 6 mois de forfait gratuit par personne. Banque Directe se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un compte.